

سوناتراچ



sonatrach



Rapport
Annuel
2022





Sommaire

Message du Président 06

Le Marché du Oil & Gas - Conjoncture -	12
Historique	14

Réalisations de l'Entreprise 18

Chiffres Clés	19
Réalisations par Activité	22

Gouvernance 46

Projet Transformation Ressources Humaines	48
Principes d'Ethique	50
Digitalisation et Système d'Information	52
Promotion du Contenu Local et de l'intégration nationale	54

Investissements 56

Investissements	58
Nouveaux Projets	62
Partenariat	66



Ressources Humaines	68
----------------------------	-----------

Responsabilité Sociale & Environnementale	72
--	-----------

HSE et Développement Durable	74
------------------------------	----

Prévention des Accidents au Travail et Maîtrise des Risques	76
--	----

Affaires Sociales	78
-------------------	----

Sponsoring & Investissement Social	82
------------------------------------	----

Ressources nouvelles et transition énergétique	84
--	----

Recherche & Développement	86
--------------------------------------	-----------

Performances Financières	90
---------------------------------	-----------

Comptes Consolidés	92
--------------------	----

Comptes Sociaux	130
-----------------	-----

Message du Président



M. Toufik HAKKAR

**Président Directeur Général
de SONATRACH**

L'année 2022 s'est caractérisée par une conjoncture dominée par la poursuite de la reprise économique post Covid et une instabilité au plan géopolitique, du fait des tensions générées par le conflit russo-ukrainien et ses incidences sur l'approvisionnement énergétique mondial.

Face à ce contexte de crise, SONATRACH a fait preuve de réactivité en honorant ses engagements et en répondant aux sollicitations de ses clients traditionnels, confirmant ainsi sa réputation de partenaire sûr et fiable.

Ainsi, grâce à la conjugaison des efforts déployés par l'Entreprise, au cours des trois derniers exercices, dans le développement des activités de l'Exploration-Production, associés à une organisation efficiente, nous avons enregistré des résultats satisfaisants concrétisés par une augmentation, pour la 2^{ème} année consécutive, de la production primaire d'hydrocarbures atteignant 190 Millions TEP.

Au plan de la commercialisation, tout comme en 2020 et 2021, SONATRACH a encore relevé le double défi de l'approvisionnement régulier du marché national en gaz et produits pétroliers, et du placement d'un maximum de volumes d'hydrocarbures sur le marché international.

I.	Message du Président
II.	Le Marché Historique
III.	Réalisation de l'Entreprise
IV.	Gouvernance
V.	Investissements
VI.	Ressources Humaines
VII.	Responsabilité Sociale et Environnementale
VIII.	Recherche et développement
IX.	Performances Financières

Aussi, l'optimisation des performances de son outil de raffinage, a permis à l'Entreprise, pour la 3e année consécutive, de satisfaire la totalité des besoins nationaux en carburants, sans recourir aux importations.

A l'international, SONATRACH a, par ailleurs, encore une fois, confirmé son statut de fournisseur fiable, en démontrant sa capacité à honorer ses engagements à l'égard de ses clients. Notre crédibilité a été, ainsi, confortée par la conclusion de nouveaux contrats et accords de vente de gaz avec plusieurs partenaires européens.

Confortant sa stature d'acteur majeur sur le marché énergétique, notre Entreprise, avec l'appui de ses partenaires, a persévéré en 2022 dans ses efforts en concluant deux contrats de développement et d'exploitation concernant des champs situés à Zarzaitine et Berkine. Cette accélération de la cadence des signatures confirme, au besoin, le regain d'attractivité du domaine minier national, après l'adoption de la nouvelle loi sur les hydrocarbures. Ce fort engagement dans l'amont pétrolier, a permis la maximisation du Chiffre d'Affaires à l'exportation qui a atteint près de 60 Milliards US\$, marquant un bond de 69 % par rapport à 2021.

En 2022, notre Entreprise a enregistré un résultat net bénéficiaire de plus de 10 Milliards de Dollars équivalent, alors que notre contribution au titre de la fiscalité pétrolière s'est pour sa part hissée à près de 39 Milliards de Dollars équivalent, un montant plus de deux fois supérieur à celui versé en 2021.

Au registre, de nos engagements environnementaux, nous avons défini pour la première fois en 2022, notre feuille de route en matière de transition énergétique avec pour ambition la réduction de l'empreinte carbone de notre processus de production. Comme en 2021, nos efforts visant la réduction des gaz torchés se sont poursuivis et ce à côté d'autres projet de solarisation de nos sites de production. L'année 2022 a vu la pose de la première pierre d'une nouvelle centrale solaire photovoltaïque "BRN2", dans le cadre d'un partenariat avec la compagnie ENI. Reliée à la première centrale photovoltaïque « BRN 1, cette nouvelle centrale contribuera alimenter les installations de Bir Rbaâ Nord en produisant 10 mégawatts supplémentaires d'énergie électrique. Dans ce registre, nous mentionnerons également l'inauguration d'un laboratoire spécialisé dans l'énergie solaire, dont l'objectif est d'évaluer les technologies photovoltaïques et mesurer les données environnementales à l'aide de systèmes

intelligents. A toutes ces réalisations, viennent s'ajouter les avancées significatives enregistrées dans la maturation des projets d'atténuation et de compensation des émissions de gaz à effet de serre, notamment le projet de foresterie et les projets de séquestration technologique de carbone.

Dans l'agenda des autres faits marquants de l'année 2022, il convient de relever les résultats encourageants enregistrés par notre politique de promotion du contenu local. Nous rappellerons, à cet égard, que cet effort a été renforcé en 2022 à travers la conclusion de près de 1 885 contrats avec des entreprises algériennes, soit 84% de la totalité des contrats conclus, confirmant ainsi la tendance observée depuis 2020 en faveur du développement du contenu local et de l'intégration nationale.

Au bilan des réalisations de l'année 2022, nous n'omettrons pas, également, d'évoquer les notables avancés qu'ont connues les grands chantiers de la modernisation de notre Entreprise. Nous soulignerons particulièrement l'effort de digitalisation que nous avons décidé de mener à travers des projets créateurs de valeur à l'instar du Projet Exploration & Production Data Management et le Centre de calcul intensif, à l'instar d'autres projets structurants dont l'implémentation est en cours de finalisation, tels le système d'information intégré (ERP), la transformation des processus Ressources Humaines et la mise en place des normes ISO 37001 relative au système anti-corruption et ISO 26000 relative à la responsabilité sociétale des organisations.

Enfin, nous ne manquerons de rappeler que la clôture de l'année 2022, inaugure un moment fort de l'Histoire de notre Entreprise.

En 2023, nous fêtons le 60e anniversaire de la création de notre entreprise. La commémoration de cet anniversaire est pour nous l'occasion de rendre un vibrant hommage à tous nos collaborateurs, managers ou simples salarié qui hier comme aujourd'hui, ont, par leur engagement et dévouement au quotidien, contribué à l'essor de leur Entreprise pour lui donner la stature méritée, de grand Groupe pétrolier international, d'aujourd'hui.

M. Toufik HAKKAR
Président Directeur Général
de SONATRACH



Assemblée Générale



Conseil d'Administration



Membres du Comité Exécutif



Toufik HAKKAR
Président Directeur Général



Fatiha NEFFAH
Vice-Président
Commercialisation



Mohamed SLIMANI
Vice-Président
Exploration-Production



Amine MELAIKA
Vice-Président
Transport Par Canalisation



Batouche BOUTOUBA

Vice-Président
Raffinage et Pétrochimie



Nasreddine FATOUHI

Vice-Président
Liquéfaction et Séparation



Rachid ZERDANI

Vice-Président
Stratégie, Planification
et Economie



Madjid BENARAB

Vice-Président
Finances



Fethi ARABI

Vice-Président Business
Développement & Marketing



Azzedine DJOUABRI

Directeur Exécutif
Ressources Humaines



Le Marché du Oil and Gas - Conjoncture -

Globalement, l'année 2022 a connu une reprise de l'économie mondiale avec une croissance du PIB estimé à 2.8% comparativement à l'année 2021. Cette reprise très forte au 1^{er} semestre a connu un ralentissement notable au second semestre de l'année et a été à des niveaux variables selon les régions.

Si la zone Euro, dans un contexte de conflit géopolitique et de hausse de l'inflation a connu une croissance forte au 1^{er} semestre 2022 avant de décélérer au 2^{ème} semestre, l'économie américaine a pour sa part été fébrile, au 1^{er} semestre 2022 et s'est quelque peu redressée lors de la seconde partie de l'année.

Dans les pays non membres de l'OCDE, la politique stricte de zéro COVID a freiné considérablement la croissance de la Chine, en contraste avec l'Inde qui a connu une forte relance économique au 1^{er} semestre, dans un contexte de niveaux d'inflation élevés.

Plus modeste que prévue, la croissance de la demande mondiale de pétrole a été de 2,5 Millions bbl/j en 2022. Dans les Amériques et en Europe occidentale, la demande de carburants pour le transport s'est en fait avérée plus faible que prévu. En Chine, les restrictions et les fermetures pour cause de COVID, ont pesé lourdement sur la demande de pétrole.

La croissance de l'offre hors OPEP, en 2022, est estimée à 1,9 Millions bbl/j. Les principaux moteurs de cette croissance ont été les États-Unis, le Canada, la Russie, la Chine et le Brésil. L'année 2022 a été, globalement, favorable aux vendeurs d'hydrocarbures. Les prix de l'énergie ont fortement augmenté favorisés par le conflit entre l'Ukraine et la Russie. La crainte d'une rupture d'approvisionnement a bouleversé les marchés et a poussé les consommateurs à chercher des sources de substitution à l'énergie russe.

Le cours du Brent à des niveaux records

Le cours du baril de Brent a atteint, en moyenne, un niveau de 101,3 \$ en 2022, soit 43% de plus qu'en 2021 (70,68 \$/b).

Le pic a été enregistré au mois de mars, avec près de 137,6 \$/bbl, se rapprochant de son plus haut niveau, de 147,50 \$/bbl, atteint en juillet 2008. Cette tendance à la hausse des prix a été, toutefois, marquée par plusieurs variations qui méritent d'être relevées.

Le prix du brut s'est maintenu au-dessus des 100 \$/bbl pendant la majeure partie des mois de mars à juillet en raison de :

- **Le conflit en Ukraine et ses conséquences sur l'approvisionnement énergétique.**
- **De faibles stocks mondiaux de pétrole brut.**
- **La régulation de l'offre de pétrole par les membres de l'OPEP+.**
- **Le manque d'investissements dans l'exploration-production.**
- **La substitution du gaz naturel par des produits pétroliers suite aux prix élevés du gaz.**

Le baril de Brent est retombé sous les 100 \$ à partir de fin août, en raison de :

- **La stabilité des exportations russes (baisse vers l'Occident mais réexportations vers la Chine et l'Inde).**
- **Le déstockage massif mis en place par les pays membres de l'OCDE.**
- **Les mesures de restriction de la consommation prises par les membres de l'Union Européenne.**
- **Le recours des Etats-Unis à ses réserves stratégiques de pétrole brut pour faire baisser les prix. L'EIA avait indiqué que les réserves stratégiques américaines de pétrole avaient chuté à 405 Millions de barils, le « plus faible niveau » depuis juin 1984.**

Au mois d'octobre 2022, les prix sont repartis à la hausse sous l'effet de la décision de l'OPEP+ de réduire sa production de 2 Millions bbl/j à compter du mois de novembre.

Les deux derniers mois de l'année ont connu une baisse des cours du pétrole de près de 20%, en raison de l'augmentation des risques de récession.

Marché Gazier : Une Hausse Inédite

L'année 2022 a été une année exceptionnelle pour le marché du gaz qui a connu une hausse des prix inédites. avec une moyenne d'augmentation de +65% pour le Henry Hub et de +150% pour le TTF. Des prix records ont été atteints en août, avec des pics dépassant les 90 \$/mmbtu pour le TTF et le PSV, en raison, principalement, de :

- La restriction de l'offre suite à la crise ukrainienne et ses conséquences sur l'approvisionnement de l'Europe ; cette dernière étant dépendante, à près de 40%, des importations de gaz russe.
- Une demande soutenue par des inquiétudes quant à une pénurie de gaz.
- La décision des Etats membres de l'Union Européenne de remplir leurs installations de stockage à au moins 80 % avant le début de l'hiver 2022-2023.



I.	Message du Président
II.	Le Marché Historique
III.	Réalisation de l'entreprise
IV.	Gouvernance
V.	Investissements
VI.	Ressources Humaines
VII.	Responsabilité Sociale et Environnementale
VIII.	Recherche et développement
IX.	Performances Financières



Historique

1963-2023

Un long parcours, jalonné de défis, de dates phares et de grandes réalisations. En 60 ans, SONATRACH ne s'est jamais départie de ses missions originelles : Être le bras séculier de l'ETAT dans la gestion de ses ressources en hydrocarbures, d'assurer la sécurité énergétique du pays sur le long terme et contribuer au développement et à la modernisation de l'économie nationale.

1963-1970

- Décembre 1963 — Création de SONATRACH par décret n°63/491 du 31 décembre 1963 en tant que « Société Nationale pour le Transport et la Commercialisation des Hydrocarbures ».
- 1964 — Mise en service du premier complexe de liquéfaction de gaz naturel GL4Z, dénommée (CAMEL - Compagnie Algérienne du Méthane Liquéfié).
- Mise en service de la raffinerie d'Alger de traitement de pétrole brut, RA1G.
- 1965 — Signature des accords d'Alger de 1965 qui permettent à SONATRACH d'intervenir dans les activités de recherche /production et développement.
- 1966 — Mise en service du premier oléoduc réalisé par SONATRACH, OZ1 reliant Haoud El Hamra à Arzew.
- Le statut de SONATRACH change et apparait officiellement l'acronyme "SONATRACH".
- 1967 —
- SONATRACH réalise sa première découverte de pétrole à El Borma (Hassi Messaoud Est).
 - Inauguration de la 1^{ère} station-service de SONATRACH.
- 1969 — Lancement de projets de gazoduc, raffinerie à Arzew, complexe de liquéfaction à Skikda, usine d'engrais.
- 1970 —
- Signature du premier contrat d'exportation du GNL aux USA de 10 milliards de m³ par an.
 - Mise en place d'un nouveau schéma général d'organisation de SONATRACH instaurant quatre divisions opérationnelles et six directions centrales.

1971-1979

- 1971 — **24 février Nationalisation des hydrocarbures.**
- acquisition du Premier Méthanier baptisé au nom du gisement gazier de Hassi R'Mel.
- 1972 — Mise en service du complexe de liquéfaction de Skikda GL1K.
- 1973 — Mise en service d'un premier complexe de séparation de GPL à Arzew.
- 1975 — Lancement du plan de développement de Hassi R'mel prévoyant la mise en place d'une capacité d'extraction annuelle de 100 milliards de mètres cubes de gaz naturel/an.
- 1977 — Adoption d'un plan directeur appelé Plan VALHYD. S'étalant sur une période de 30 ans (1976-2005).
- 1978 — Mise en service du complexe de liquéfaction GL1Z à Arzew.

I.	Message du Président
II.	Le Marché Historique
III.	Réalisations de l'entreprise
IV.	Gouvernance
V.	Investissements
VI.	Ressources Humaines
VII.	Responsabilité Sociale et Environnementale
VIII.	Recherche et développement
IX.	Performances Financières

1980-1999

- 1980 Mise en service du complexe GL2Z (Arzew).
Mise en service de la raffinerie de Skikda
- 1982 Restructuration organique de SONATRACH :
 - (04) Quatre entreprises industrielles (Naftal, ENIP, ENPC et Asmidal).
 - (03) Trois entreprises de réalisation (ENGTP, ENGCB et ENAC).
 - (04) Quatre zones industrielles (Arzew, Skikda, Hassi R'Mel et Hassi Messaoud) et (06) six sociétés de services (ENAGEO, ENAFOR, ENTP, ENSP, ENEP et CERHYD).
- 1983 Inauguration du premier gazoduc international Enrico Mattei (GEM) en direction de l'Italie.
 - mise en service à Arzew du complexe GP2Z (Jumbo GPL).
- 1986 Promulgation de la loi 86-14 sur les hydrocarbures, relative aux activités de prospection, de recherche, d'exploitation et de transport par canalisation des hydrocarbures.
- 1991 Adoption de la loi no 91-21 du 4 décembre 1991 modifiant et complétant la loi no 86-14 du 19 août 1986.
- 1996 Mise en service du second gazoduc international Pedro Duran Farell (GPDF) en direction de la péninsule ibérique.
- 1998 Décision du Conseil National de l'Énergie portant reconfiguration du Groupe SONATRACH par le regroupement en son sein des entreprises issues de la restructuration de 1982.

2000-2019

- 2000 Lancement d'un programme de développement des gisements gaziers de In-Salah dans le cadre de l'association SONATRACH-BP.
 - **Création de la filiale AEC spécialisée dans la réalisation de complexes de dessalement de l'eau de mer.**
- 2005 Promulgation de la loi 05-07 du 28 avril 2005 relative aux hydrocarbures.
- 2006 Promulgation de l'ordonnance n° 06-10 du 29 juillet 2006 modifiant et complétant la loi 05-07 du 28 avril 2005 relative aux hydrocarbures.
- 2009 Intégration de NAFTEC en tant qu'activité de Raffinage au sein de SONATRACH.
- 2011 Intégration de l'ENIP en tant qu'activité de Pétrochimie au sein de SONATRACH.
 - **Mise en service du gazoduc MedGaz reliant Béni-Saf sur la côte algérienne, à Almeria en Espagne.**
 - **Lancement d'un programme pour la réhabilitation des raffineries du Nord du pays (Arzew, Skikda et Alger).**
- 2013 Promulgation de la loi 13-01 du 20 février 2013 modifiant et complétant la loi n° 05-07 du 28 avril 2005 relative aux hydrocarbures.
 - **Démarrage du complexe Ammoniac et Urée à Arzew, en partenariat avec la société Egyptienne «Orascom Construction Industries (OCI).**
- 2014 Mise en service d'un méga train de GNL à Skikda.
- 2015 Mise en service du complexe Ammoniac et Urée à Mers El Hadjadj (Arzew), en partenariat avec le Groupe Omanais "Suhail Bahwan Group Holding/(SBGH).
- 2019 Promulgation de la loi 19-13 du 11 décembre 2019 régissant les activités des hydrocarbures.

2020-2023

- 2020 — Lancement des projets de développement des gisements d'huile de Bir Sbaa Phase II et de Touat Ouest.
- **Mise en service de la totalité des unités de la raffinerie d'Alger à l'issue des travaux de réhabilitation.**
- 2021 — Signature du 1^{er} contrat d'Exploration & Production d'hydrocarbures sous l'égide de la loi 19-13 : sur le périmètre Berkine Sud avec le partenaire italien ENI.
- **Signature d'un contrat d'association avec la société RÖNESANS pour le projet de production de polypropylène dans la ville de Ceyhan en Turquie.**
 - **Signature d'un pacte d'actionnaires pour la création d'une société algéro-chinoise pour la réalisation du projet phosphates intégré (PPI).**
 - **Adoption d'un nouveau code d'éthique de SONATRACH fixant les normes de comportement et d'éthique attendus de ses employés et des autres parties prenantes.**
 - **Signature de la Déclaration Générale de la Politique du Contenu Local et de l'Intégration Nationale.**
 - **Signature de la nouvelle politique générale HSE.**
- 2022 — Réalisation de 15 nouvelles découvertes dont, 03 en partenariat.
- **Signature dans le cadre de la loi 19-13 de 2019 sur les hydrocarbures, de deux (02) contrats de partage de production.**
 - **Conclusion de plusieurs contrats/avenants et accords commerciaux avec des clients européens pour des livraisons de gaz.**
 - **Réalisation d'un résultat net bénéficiaire de plus de 10 Milliards de Dollars équivalent.**
 - **Lancement de la construction du complexe MTBE pour l'industrie du raffinage**
 - **Lancement de la construction d'une 2^{ème} centrale photovoltaïque d'une capacité de 10 mégawatts destinée à alimenter la production pétrolière et gazière des sites du bassin de Hassi Berkine.**
 - **Inauguration d'un laboratoire spécialisé dans l'énergie solaire« Solar Lab ».**
 - **Signature de 1 900 contrats avec des entreprises de droit exclusivement algérien.**

I.	Message du Président
II.	Le Marché Historique
III.	Réalisations de l'entreprise
IV.	Gouvernance
V.	Investissements
VI.	Ressources Humaines
VII.	Responsabilité Sociale et Environnementale
VIII.	Recherche et développement
IX.	Performances Financières

- 2023
- Signature entre SONATRACH et TotalEnergies de contrats , portant notamment sur l'exploitation et le développement des champs de TFT.
 - Signature d'un contrat entre STEP Polymers SPA, filiale 100% du groupe SONATRACH, et la JV Petrofac-HQC pour la réalisation d'un complexe pétrochimique à Arzew (Oran) destiné à la production de 550.000 tonnes/an de polypropylène.
 - Signature entre SONATRACH et ses partenaires, l'indonésien Pertamina et l'espagnole Repsol, d'un contrat de partage de production sur le périmètre contractuel de "Menzel Lejmat"(Bloc 405a) sous l'égide de la loi 19-13 régissant les activités hydrocarbures.

III.

Réalisations de l'Entreprise

Chiffres Clés



L'année 2022 a été marquée par l'amélioration des principaux indicateurs financiers, en comparaison avec les exercices précédents, principalement sous l'effet de la remontée des prix du pétrole et du gaz sur le marché international.

SONATRACH a réalisé un résultat net bénéficiaire de 1 448 Milliards DA, soit une augmentation de 145% par rapport à l'exercice 2021.

Les indicateurs financiers clefs de l'exercice 2022 se présentent comme suit :

- Le Prix Moyen du Sahara Blend est de 103,90 \$/bbl, soit une augmentation de 44% par rapport à l'exercice 2021.
- Le Chiffre d'Affaires global est de 8 909 Milliards DA, soit une augmentation de 73% par rapport à l'exercice 2021.
- La Fiscalité Pétrolière versée est de 5 548 Milliards DA, soit une augmentation de 113% par rapport à l'exercice 2021.
- Le Résultat ordinaire avant impôt est de 1 848 Milliards DA, soit une augmentation de 174 % par rapport à l'exercice 2021.

Augmentation du nombre de découvertes et du volume en place en 2P

Année	Millions TEP	
2022	117	15
2021	70	13

- Volume en place en 2P (Millions TEP)
- Nombre de découvertes

Effort déployé par SONATRACH en 2022

SONATRACH a poursuivi ses efforts de développement, qui se sont traduits par des résultats satisfaisants sur les quatre axes stratégiques suivants :

1. Mobilisation des réserves et augmentation de la production primaire d'hydrocarbures

- En 2022, quinze (15) nouvelles découvertes d'hydrocarbures, dont trois (03) en partenariat, ont été réalisées permettant la mise en évidence d'un volume d'hydrocarbures en place de 117,4 Millions TEP, dont 86% d'huile et 14% de gaz. Ces performances sont en nette hausse par rapport à l'exercice 2021.
- La production primaire d'hydrocarbures s'est établie, en 2022, à 189,6 Millions TEP, soit une en hausse de 2,4% par rapport à 2021.

Augmentation de la production pour la 2^{ème} année consécutive

Année	Millions TEP
2022	189,6
2021	185,2
2020	175,9

2. Transformation des hydrocarbures

Poursuivant sa progression ascendante sur trois années consécutives, la production des raffineries a atteint 29 millions de tonnes en 2022. Au cours de cette même période, la production du gasoil et de l'essence a augmenté,

s'établissant, en 2022, à 3,4 Mt pour l'essence et 9,8Mt pour le gasoil. Depuis août 2020, aucune importation de carburant n'a été effectuée.

Production des raffineries en augmentation pour la 3^e année consécutive

Année	Millions Tonnes
2022	29,0
2021	28,0
2020	27,8
2019	26,0

Production Gasoil et Essence en augmentation pour la 3^e année consécutive

Année	Millions Tonnes	
2022	9,8	3,4
2021	9,7	3,4
2020	9,5	3,1
2019	8,5	2,1

■ Gasoil
■ Essence

Baisse des importations sur 3 années consécutives

Année	Milliers Tonnes
2022	154
2021	255
2020	859
2019	2 155

L'amélioration des performances de l'outil de raffinage a permis l'exportation de trois cargaisons d'essence en 2022. Le réhabilitation de la raffinerie d'Alger a permis une forte

augmentation de sa production d'essence entrainant une réduction du cabotage à partir de la raffinerie de Skikda.

Export de 03 cargaisons d'Essence en 2022

Année	Milliers Tonnes
2022	73

Réduction du cabotage d'Essence vers le Centre

Année	Milliers Tonnes
2022	178

Hausse de la production d'Essence de RA1G

Année	Milliers Tonnes
2022	1077
2021	1032
2020	624

L'année 2022 a vu le lancement des travaux de réalisation du projet MTBE à Arzew, d'une capacité de production de 200 000 Tonnes/an. (Le MTBE,

utilisé comme additif pour la fabrication de l'essence sans plomb, est importé).

3. Commercialisation & maximisation de la valorisation

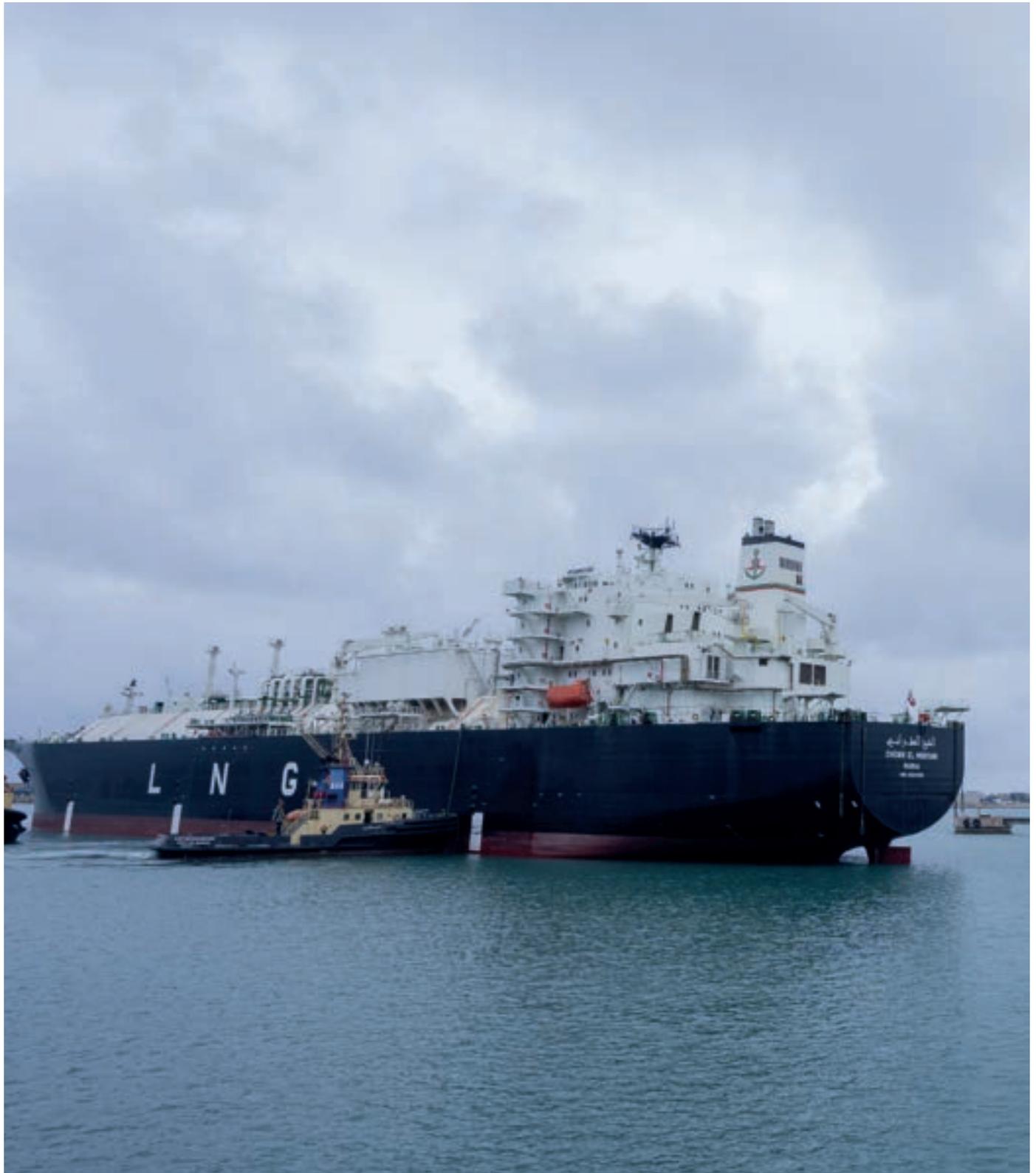
En 2022, SONATRACH a fait preuve de réactivité pour maximiser en volume et en valeur ses

exportations. Ainsi, Elle a réussi à exporter 91.6 Millions TEP pour un chiffre d'affaires de 59.8US\$.

4. Transition énergétique

Les efforts déployés en 2022 ont permis de réduire les gaz torchés de l'activité EP de 123 Millions de m³ soit -5% par rapport à 2021.

- Lancement de la 2^{ème} centrale photovoltaïque à BRN d'une capacité de 10 MW.
- Inauguration d'un laboratoire solaire « Solar Lab » en partenariat avec ENI au niveau du site de BRN.



I.	Message du Président
II.	Le Marché Historique
III.	Réalisation de l'Entreprise
IV.	Gouvernance
V.	Investissements
VI.	Ressources Humaines
VII.	Responsabilité Sociale et Environnementale
VIII.	Recherche et développement
IX.	Performances Financières

Réalisations par Activité





Activité Exploration-Production



L'activité E&P qui occupe une place centrale dans les métiers de base de SONATRACH couvre les opérations de prospection, de recherche, d'exploration, de développement et d'exploitation de gisements pétroliers et gaziers.

Cette activité est exercée par SONATRACH, seule et en partenariat, conformément à la loi régissant les activités d'hydrocarbures et les autres dispositions légales.

Le développement et l'exploitation des gisements s'inscrivent dans le cadre d'une vision à long terme axée sur la sécurité énergétique du pays et la contribution au bien-être des citoyens.

L'Algérie, de par sa situation géographique et son sous-sol riche en hydrocarbures, dispose d'un vaste domaine minier de plus de 1,5 Million Km², encore largement inexploré, offrant un potentiel de ressources important, tant dans le conventionnel, le non conventionnel et l'offshore.

Trois objectifs majeurs sont assignés à l'Activité Exploration-Production :

- le renouvellement constant et l'augmentation du portefeuille des réserves.
- le développement et l'exploitation des gisements pour une valorisation optimale des ressources.
- la recherche et le développement de nouveaux projets sur le territoire national et à l'international.

Partenariat : un dispositif législatif rénové

Pour la réalisation de ces objectifs, le recours au partenariat constitue pour SONATRACH une option stratégique qui permet de partager les risques liés aux opérations de prospection, d'assurer un renouvellement des réserves et ainsi conforter la sécurité énergétique du pays à moyen et long termes. L'adoption récente de la loi relative aux hydrocarbures, a permis la mise en place d'un dispositif législatif rénové visant à accroître l'attractivité du domaine minier national et ainsi donner un nouvel élan à l'option partenariat.

L'année 2022 a vu sous l'empire de la nouvelle loi, la signature de deux contrats de partage de production. Le premier avec le partenaire chinois SINOPEC concerne le périmètre contractuel de Zarzaitine, dans le bassin d'Illizi ; le second avec les compagnies Occidental, Eni, et TotalEnergies porte sur le périmètre contractuel de Berkine (Blocs 404 et 208).

Des investissements toujours croissants

Dans un contexte international marqué par la volatilité des prix des hydrocarbures et le maintien d'une demande soutenue, tant au niveau national qu'à l'international, SONATRACH s'attache à concentrer ses efforts sur le développement de l'Activité Exploration-Production.

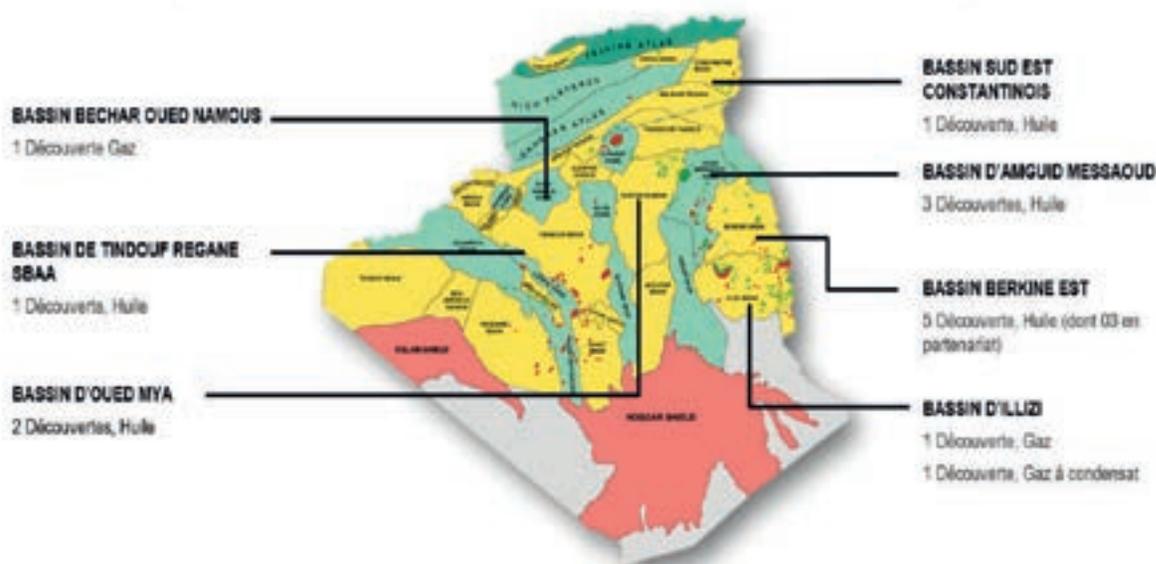
Les principales réalisations en 2022

- **Découvertes d'hydrocarbures: 15 découvertes dont trois (03) en partenariat.**
- **Production primaire d'hydrocarbures : 189,6 Millions TEP :**
 - **Pétrole brut : 45,5 Millions Tonnes.**
 - **Gaz naturel : 132,7 Milliards Sm³.**
 - **Condensat : 8,1 Millions Tonnes.**
 - **GPL aux champs : 8,3 Millions Tonnes.**

Découvertes d'hydrocarbures

SONATRACH a réalisé durant l'année 2022 quinze (15) nouvelles découvertes d'hydrocarbures dont trois (03) en partenariat. Ces découvertes ont permis la mise en évidence d'un volume d'hydrocarbures en place prouvé et probable de **117,4 Millions TEP**, dont 86% d'huile et 14% de gaz.

15 découvertes d'hydrocarbures dont (03) en partenariat.



Production primaire

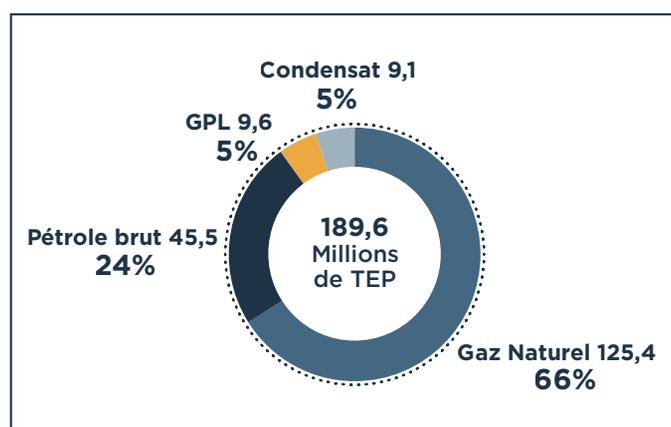
La production primaire d'hydrocarbures s'est établie, en 2022, à **189,6 Millions TEP**, en hausse de 2,4% par rapport à 2021.

Production primaire d'hydrocarbures

Année	Millions TEP
2022	189,6
2021	185,2
2020	175,9

Cette production est répartie par produit comme suit : 66% de gaz naturel, 24% de pétrole brut, 5% de condensat et 5% de GPL

Répartition de la production primaire en 2022 (MTEP)



Répartition de la production primaire d'hydrocarbures par produit

• Pétrole brut

La production totale de pétrole brut a atteint **45,5 Millions Tonnes**, soit une hausse de 7% par rapport à 2021. 65% de cette production provient des gisements opérés en effort propre.

Production Primaire de Pétrole Brut	Unité	2021	2022
Total	Millions Tonnes	42,5	45,5
En effort propre		26,6	29,5
En association		15,9	16,0

• Production primaire en effort propre

La production primaire en effort propre a atteint **148,6 Millions TEP**, en hausse de 3% par rapport à 2021.

Production primaire en Effort Propre

Année	Millions TEP
2022	148,6
2021	143,9
2020	134,7

• Production primaire en association

La production des gisements opérés en association s'est élevée à **41,0 Millions TEP**, en baisse de 1% par rapport à 2021.

Production primaire en Association

Année	Millions TEP
2022	41,0
2021	41,3
2020	41,2

• Gaz naturel

La production totale de gaz naturel s'est établie à **132,7 Milliards m³**, en hausse de 0,4% par rapport à 2021. 83% de cette production a été réalisée par SONATRACH en effort propre.

Production Primaire de Gaz Naturel	Unité	2021	2022
Total	Milliards m ³	132,2	132,7
En effort propre		108,5	109,8
En association		23,7	22,9

• Condensat

La production totale de condensat a atteint **8,1 Millions Tonnes**, en hausse de 4% par rapport à 2021. La production en effort propre a représenté 86% de la production totale de condensat.

Production Primaire de Condensat	Unité	2021	2022
Total	Millions Tonnes	7,8	8,1
En effort propre		6,7	7,0
En association		1,1	1,1

• GPL

La production totale de GPL a atteint **8,3 Millions Tonnes**, soit une hausse de 7% par rapport à 2021. 78% de cette production provient des gisements opérés en effort propre.

Production Primaire de GPL	Unité	2021	2022
Total	Millions Tonnes	7,8	8,3
En effort propre		6,2	6,5
En association		1,6	1,8



I.	Message du Président
II.	Le Marché Historique
III.	Réalisation de l'Entreprise
IV.	Gouvernance
V.	Investissements
VI.	Ressources Humaines
VII.	Responsabilité Sociale et Environnementale
VIII.	Recherche et développement
IX.	Performances Financières

Activité Transport par Canalisation



L'Activité Transport par Canalisation (TRC) est en charge de l'exploitation des systèmes de transport des hydrocarbures liquides et gazeux, de la maintenance et du développement du réseau de transport, et ce dans les normes en matière de sécurité, de coût et de qualité.

L'Activité transport par canalisation joue un rôle important dans la régulation des flux d'hydrocarbures liquides et gazeux, notamment pour le marché international du gaz naturel.

Ce rôle confère à SONATRACH la qualité de fournisseur sûr et fiable auprès de ses clients nationaux et étrangers.

Depuis la réalisation, en 1966, par SONATRACH d'un premier oléoduc (OZ1 Haoud El Hamra - Arzew), l'Activité Transport par Canalisation a connu progressivement, au fil du développement de l'amont pétrolier, un formidable essor.

Le réseau de transport de canalisation est constitué principalement de :

- 43 pipelines répartis en 22 Systèmes de Transport par Canalisation.
- 85 stations de pompage et de compression installées le long du réseau.
- 128 bacs de stockage d'hydrocarbures liquides d'une capacité utile de 3,25 Millions TEP.
- Trois (03) ports pétroliers à Arzew, Skikda et Béjaïa, d'une capacité de chargement de 1,3 Million tonnes. Les ports pétroliers disposent de 05 bouées de chargement en haute mer.
- Deux (02) gazoducs internationaux opérationnels reliant l'Algérie et l'Europe, d'une capacité de transport de 43 Milliards m³ par an. Ces ouvrages sont :
 - Le Gazoduc Enrico Mattei (GEM), reliant l'Algérie à l'Italie via la Tunisie.
 - Le Gazoduc MEDGAZ, reliant l'Algérie directement à l'Espagne à partir de Béni Saf.

Le réseau de transport de TRC est subdivisé en deux parties complémentaires :

- Le Réseau sud qui prend son départ des gisements et transporte les effluents vers le Centre Dispatching Hydrocarbures Liquides de Haoud El Hamra (CDHL) pour le pétrole brut et le condensat et vers le Centre National de Dispatching Gaz situé à Hassi R'Mel (CNDG) pour le gaz naturel.
- Le Réseau Nord qui assure le transport :
 - Du pétrole brut à partir du CDHL vers les raffineries et les ports d'exportation.
 - Du condensat à partir du CDHL et du gisement de Hassi R'mel vers la raffinerie de Skikda et les ports d'exportation.
 - Du gaz naturel à partir du CNDG vers le marché national, les gazoducs destinés à l'exportation et les complexes de liquéfaction.
 - Du GPL à partir de Hassi R'Mel vers les complexes de séparation.

Les principales réalisations

Les principales réalisations, en 2022, de l'Activité Transport par Canalisation se présentent comme suit :

Les quantités d'hydrocarbures évacuées en 2022 par le réseau de transport par canalisations Nord s'élèvent à **154,3 Millions TEP**.

Quantité transportée sur le Réseau Nord

Année	Millions TEP
2022	154,3
2021	155,1
2020	136,3

Les quantités évacuées vers le Nord, par produit, se présentent comme suit :

- Pétrole brut : 43,2 Millions Tonnes, dont 24,0 Millions tonnes ont été livrées aux raffineries du Nord.
- Gaz naturel : 98,3 Milliards Cm³, dont 41,2 Milliards Cm³ livrés à Sonelgaz, 17,9 Milliards Cm³ aux complexes de production de GNL et 36,0 Milliards Cm³ destinés à l'export par gazoducs.
- Condensat : 8,0 Millions Tonnes, dont 4,9 Millions tonnes livrées à la raffinerie de Condensat de Skikda.
- GPL : 8,1 Millions Tonnes destinées à la séparation au Nord.

I.	Message du Président
II.	Le Marché Historique
III.	Réalisation de l'entreprise
IV.	Gouvernance
V.	Investissements
VI.	Ressources Humaines
VII.	Responsabilité Sociale et Environnementale
VIII.	Recherche et développement
IX.	Performances Financières

Quantité transportée sur le Réseau Nord par Produit

Produit	Millions TEP
Gaz Naturel	92,9
GPL	9,3
Condansat	8,9
Pétrole Brut	43,2

Les quantités transportées sur le réseau de transport Sud se sont établies à **82,9 Millions TEP**, en hausse de 3% par rapport à 2021.

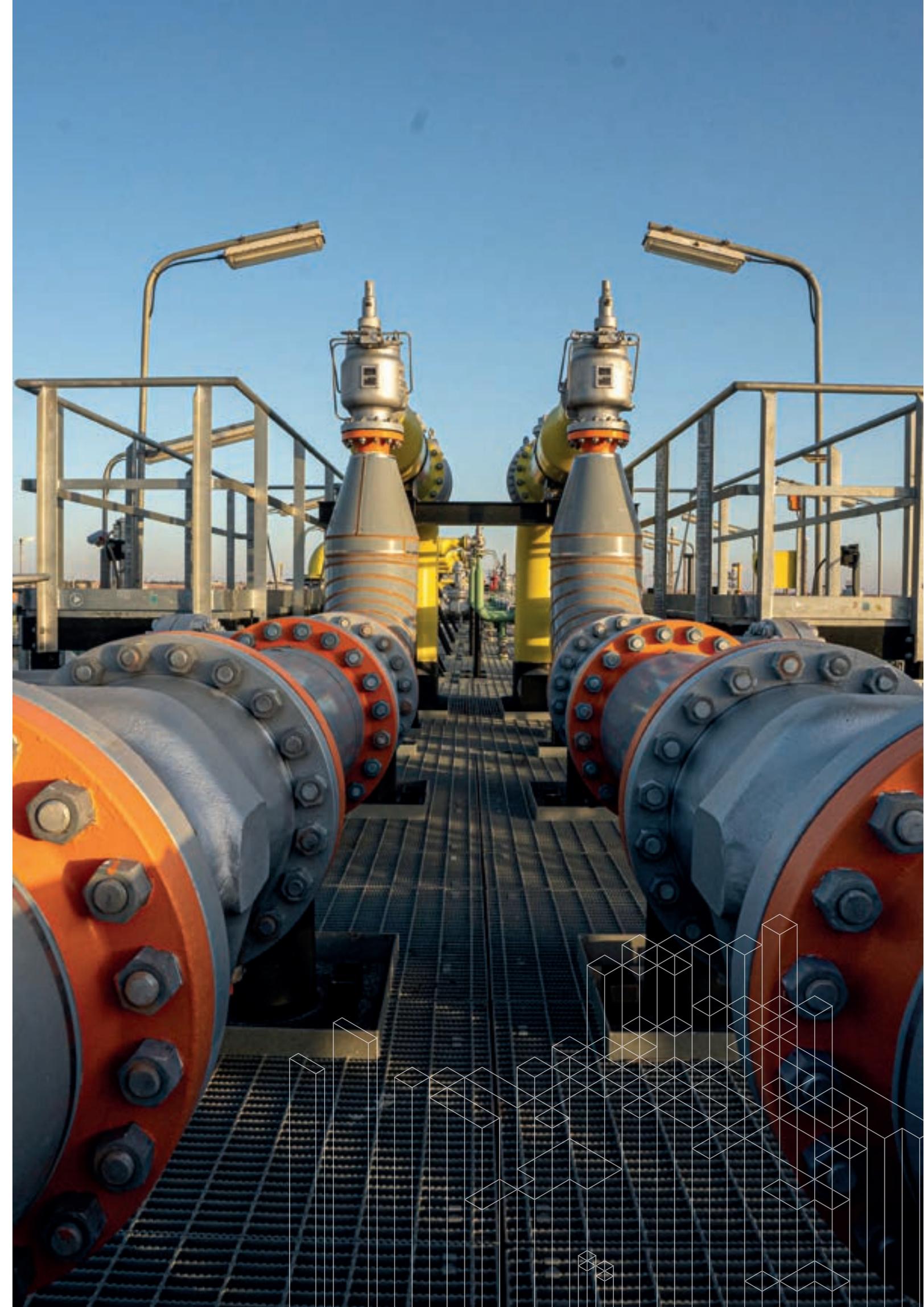
Quantité transportée sur le Réseau Sud

Année	Millions TEP
2022	82,9
2021	80,3
2020	72,7

Les volumes transportés sur le réseau Sud, par produit, se présentent comme suit :

Quantité transportée sur le Réseau Sud par Produit

Produit	Millions TEP
Gaz Naturel	48,8
GPL	7,8
Condansat	5,0
Pétrole Brut	21,4



Activité Liquéfaction et Séparation



L'Activité Liquéfaction et Séparation couvre la liquéfaction de gaz naturel et la séparation des GPL en propane et butane. Une activité assurée à travers quatre complexes GNL et deux complexes GPL. Cette Activité a en charge également la gestion de deux grandes zones industrielles à Arzew et Skikda qui accueillent d'importants actifs industriels, pétroliers et gaziers.

Pionnière dans le GNL, par la mise en service du premier terminal d'exportation de GNL dans le monde en 1964 à Arzew, SONATRACH s'est hissée, au fil des années, parmi les tous premiers

acteurs mondiaux dans la production et la commercialisation du Gaz naturel liquéfié.

Actuellement, les complexes de GNL de SONATRACH lui permettent de livrer ses clients sur son marché traditionnel, en l'occurrence l'Europe et d'atteindre des marchés plus éloignés comme les continents asiatique et américain.

Concernant la séparation des gaz, SONATRACH dispose de deux usines de traitement et séparation des mélanges GPL pour extraire les gaz butane et propane. Les deux complexes ont une capacité de traitement supérieure à 10 Millions tonnes par an.

ACTIVITÉ LIQUÉFACTION ET SÉPARATION DES GAZ : COMPLEXES EN EXPLOITATION

<p>GL1K : Skikda</p> <ul style="list-style-type: none"> • Start UP : 1972/ Réhabilitation 2013 • Capacité liquéfaction : 10 Millions M³ GNL/an • Nombre de train : 1 Méga Train • Capacité de Stockage : 03 bacs (246 000 m³) • 	<p>GL1Z : Béthioua</p> <ul style="list-style-type: none"> • Start UP : 1978 • Capacité Liquéfaction : 17.56 Millions M³ GNL/an • Nombre de train : 06 • Capacité de stockage : 03 bacs (300 000 m³)
<p>GL2Z : Béthioua</p> <ul style="list-style-type: none"> • Start UP : 1981 • Capacité Séparation : 17.8 Millions M³ GNL/an • Nombre de train : 06 • Capacité de Stockage : 03 bacs (300 000 m³) 	<p>GL3Z : Béthioua</p> <ul style="list-style-type: none"> • Start UP : 2014 • Capacité Séparation : 10.6 Millions M³ GNL/an • Nombre de train : 1 Méga Train • Capacité de Stockage : 02 bacs (320 000 m³)
<p>GP1Z : Arzew</p> <ul style="list-style-type: none"> • Start UP : 1983/1998/2010 • Capacité Liquéfaction : 9 Millions Tonnes/an • Nombre de train : 09 • Capacité Stockage Propane : 04 bacs (280 000 m³) • Capacité Stockage Butane : 04 bacs (280 000m³) 	<p>GP2Z : Arzew</p> <ul style="list-style-type: none"> • Start UP : Mars 1973 • Capacité Liquéfaction : 1.4 Millions Tonnes/an • Nombre de train : 02 • Capacité Stockage Propane : 01 bac (70 000 m³) • Capacité Stockage Butane : 01 bac (70 000m³)

Les principaux agrégats 2022

Les productions de l'année 2022 se présentent comme suit :

- Production GNL : 22,8 Millions m³ GNL
- Production propane : 4,7 Millions Tonnes
- Production butane : 3,6 Millions Tonnes

Production GNL

Année	Millions m ³ GNL
2022	22,8
2021	26,3
2020	23,1

I.	Message du Président
II.	Le Marché Historique
III.	Réalisation de l'Entreprise
IV.	Gouvernance
V.	Investissements
VI.	Ressources Humaines
VII.	Responsabilité Sociale et Environnementale
VIII.	Recherche et développement
IX.	Performances Financières

Production GNL par Complexe

Complexe	Millions m ³ GNL
GL1Z	5,0
GL2Z	6,9
GL3Z	3,6
GL1K	7,3

En matière de GPL séparé, le volume de propane et de butane produit s'est établi à 8,3 Millions Tonnes, une hausse de 5% par rapport à 2021. Ces volumes proviennent des complexes de séparation du Nord GP1Z et GP2Z (95%), des complexes GNL (5%).

Production de GPL

Année	Millions Tonnes
2022	8,3
2021	7,8
2020	7,3

En 2022, la quantité de propane produite s'est élevée à **4,7 Millions Tonnes** contre **3,6 Millions Tonnes** de butane.





I.	Message du Président
II.	Le Marché Historique
III.	Réalisation de l'Entreprise
IV.	Gouvernance
V.	Investissements
VI.	Ressources Humaines
VII.	Responsabilité Sociale et Environnementale
VIII.	Recherche et développement
IX.	Performances Financières

Activité Raffinage et Pétrochimie



Cette activité couvre le raffinage et la pétrochimie à travers la transformation des hydrocarbures en vue de mettre à la disposition du marché national et international des produits pétroliers et pétrochimiques de qualité.

SONATRACH dispose de cinq raffineries de pétrole brut cumulant une capacité de traitement de 27 Millions tonnes/an à laquelle s'ajoute une unité de traitement de condensat d'une capacité de 5 Millions tonnes/an.

Depuis 2020, SONATRACH enregistre d'excellentes performances de production, au niveau de ses raffineries, permettant de couvrir totalement les besoins du marché national en carburants et de ne plus recourir à leur importation.

Pour la pétrochimie, outre un actif constitué de deux complexes pétrochimiques pour la production essentiellement de méthanol et de polyéthylène, SONATRACH est associée à l'exploitation d'autres complexes pétrochimiques en partenariat, pour la production principalement d'ammoniac, d'urée, d'hélium et d'azote.

ACTIVITÉ RAFFINAGE ET PÉTROCHIMIE : RAFFINERIES ET COMPLEXES PÉTROCHIMIQUES

RA1G : Alger

- Start UP : 1964/ Réhabilitation 2019
- Capacité Traitement : 3.645 Millions Tonnes/an

RA1Z : Arzew

- Start UP : 1973/ Réhabilitation 2013
- Capacité Traitement : 3.75 Millions Tonnes/an

RHMD2 : Hassi Messaoud

- Start UP : 1972
- Capacité Traitement : 1.1 Millions Tonnes/an

RA1K : Skikda

- Start UP : 1980/ Réhabilitation 2013
- Capacité Traitement : 16.5 Millions Tonnes/an

RA1D : Adrar

- Start UP : 2007
- Capacité Traitement : 0.6 Millions Tonnes/an
-

RA2K : Skikda

- Start UP : 2009
- Capacité Traitement : 5 Millions Tonnes/an

CP1Z : Arzew

- Start UP : 1976
- Capacité Production : 152 000 Tonnes/an
- Produits : Méthanol, Résine, Formol, Formurée

CP2K : Skikda

- Start UP : 2005
- Capacité Production : 130 000 Tonnes/an
- Produit : PEHD

I.	Message du Président
II.	Le Marché Historique
III.	Réalisation de l'Entreprise
IV.	Gouvernance
V.	Investissements
VI.	Ressources Humaines
VII.	Responsabilité Sociale et Environnementale
VIII.	Recherche et développement
IX.	Performances Financières

52% des produits issus des raffineries de SONATRACH sont livrés au marché national et portent sur l'essence, gasoil, kérojet, fuel, bitumes, white spirit, lubrifiants et les aromatiques ainsi que des produits spéciaux. Le reste de la production des raffineries est destiné à l'export et concerne le naphta, le fuel-oil, les huiles de bases et les aromatiques.

Les principales réalisations

- Les principales réalisations, en 2022, de l'Activité Raffinage et Pétrochimie, en effort propre, se présentent comme suit :
- Production globale des raffineries : 29,0 Millions de tonnes.
- Production des complexes pétrochimiques : 123 649 Tonnes.

Volume de pétrole brut traité

Le volume de pétrole brut traité par les raffineries en Algérie a atteint **25,5 Millions Tonnes**, en hausse de 2% par rapport à 2021.

Traitement Pétrole Brut

Année	Millions Tonnes
2022	25,5
2021	25,0
2020	25,0

Traitement Pétrole par Raffineries

Raffinerie	Millions Tonnes
RA1K	16,5
RA1Z	3,9
RA1G	3,6
RA1D	0,4
RHMD	1,1

Volume de Condensat traité

Le volume de Condensat traité par la raffinerie de Skikda RA2K a atteint **4,9 Millions Tonnes**, en hausse de 14% par rapport à l'année 2021.

Traitement Condensat

Année	Millions Tonnes
2022	4,9
2021	4,3
2020	4,2

Production globale des raffineries

La production globale des raffineries en produits pétroliers s'est élevée à **29,0 Millions Tonnes**, en hausse de 4% par rapport à 2021.

Production des Raffineries

Année	Millions Tonnes
2022	29,0
2021	28,0
2020	27,8

Production par raffinerie

Production des Raffineries en 2022

Raffinerie	Millions Tonnes
RA1K	16,1
RA1Z	3,8
RA1G	3,4
RA1D	0,3
RHMD	0,5
RA2K	4,9

Production des complexes pétrochimiques CP1Z/ CP2K

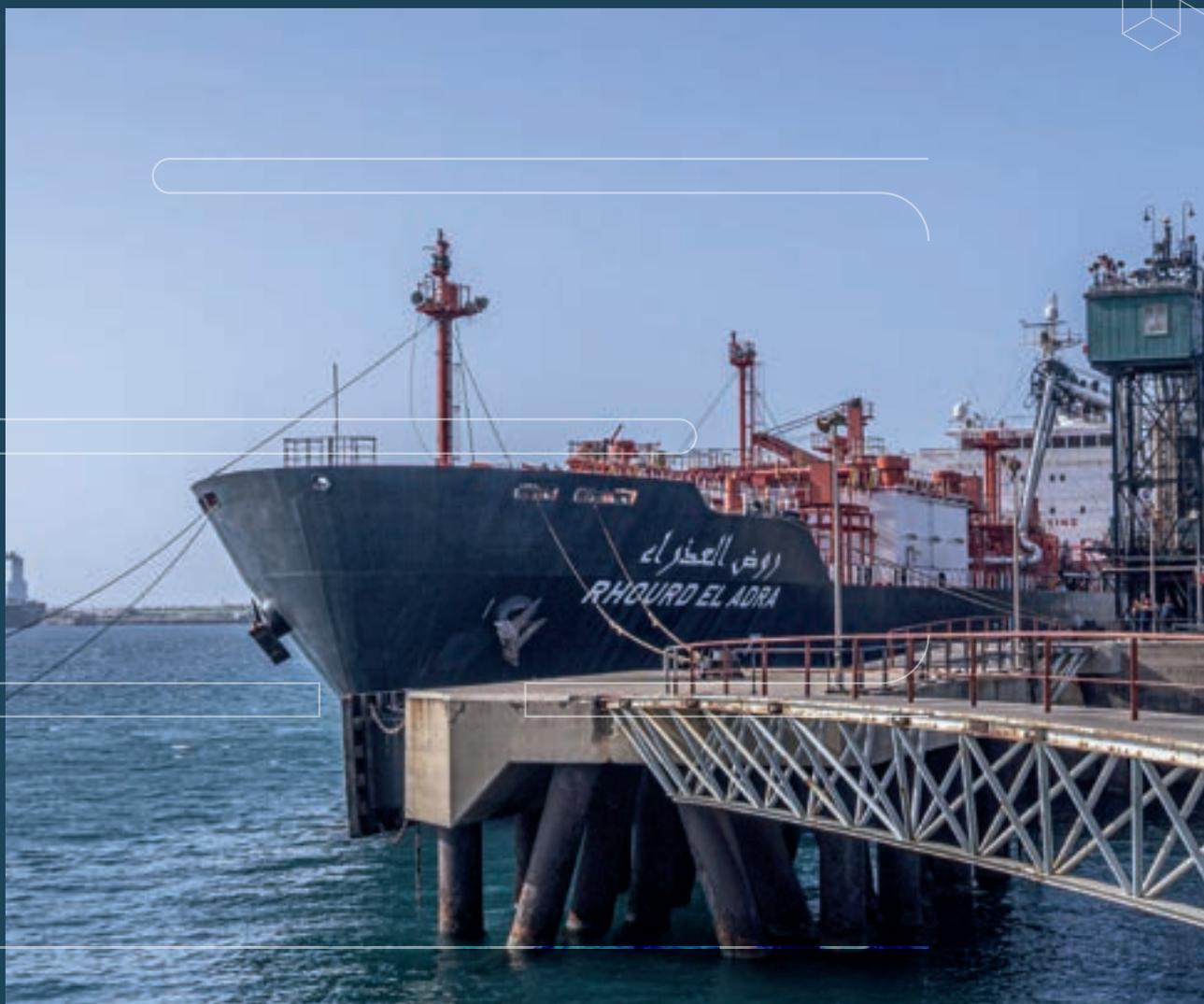
La production du complexe CP1Z d'Arzew a atteint un volume de **91 862 Tonnes**. Les ventes du complexe ont atteint **11 527 Tonnes** sur le marché national et **64 425 Tonnes** à l'export.

Le complexe pétrochimique de Skikda CP2K a enregistré un niveau de production de **31 787 Tonnes** de PEHD. Les ventes de ce produit se sont établies à **14 676 Tonnes**.



I.	Message du Président
II.	Le Marché Historique
III.	Réalisation de l'Entreprise
IV.	Gouvernance
V.	Investissements
VI.	Ressources Humaines
VII.	Responsabilité Sociale et Environnementale
VIII.	Recherche et développement
IX.	Performances Financières

Activité Commercialisation



SONATRACH est en charge de l'approvisionnement du marché national en produits pétroliers et gazeux et de la commercialisation et valorisation des hydrocarbures à l'international dans les meilleures conditions de valorisation économiques.

Dans le cadre de sa stratégie de développement, SONATRACH s'est fixée deux objectifs principaux : garantir les approvisionnements du marché national, d'une part, mieux valoriser ses exportations et consolider ses parts de marché en vue de maintenir sa position concurrentielle sur le marché international, d'autre part.

A l'international, SONATRACH dispose de réels atouts qui lui permettent de faire face à la concurrence : sa présence sur tous les segments de l'industrie gazière, sa réputation de fournisseur fiable d'énergie, la proximité géographique avec l'Europe, la flexibilité de ses installations, la capacité de négociation et d'adaptation aux évolutions du marché.

SONATRACH a su ces dernières années, adapter ses instruments commerciaux à l'évolution des marchés gaziers à travers la conclusion de contrats à moyen et court termes et l'introduction de nouvelles formules de prix pour une meilleure valorisation.

SONATRACH a acquis la stature d'acteur majeur sur les marchés gaziers. Elle est :

- 1^{er} fournisseur de l'Italie en Gaz.
- 2^{ème} fournisseur de l'Espagne en Gaz.
- 2^{ème} fournisseur de la Turquie en GNL.
- 2^{ème} fournisseur de la Grèce en GNL.

Les accords et contrats d'achat et de vente de gaz naturel signés en 2022

En 2022, SONATRACH a procédé à la révision des prix contractuels de gaz naturel avec ses principaux clients étrangers en tenant compte des conditions du marché.

L'Entreprise a signé de nombreux accords de fourniture de gaz naturel parmi lesquels :

- La conclusion d'un accord avec le Groupe énergétique Grec DEPA pour la prolongation du contrat à long terme relatif à la vente et à l'achat de GNL au niveau du marché Grec.
- La signature d'un accord avec ENI dans le but d'augmenter le volume de gaz exporté en utilisant les capacités disponibles du Gazoduc Enrico Mattei (Transmed) avec de nouvelles clauses contractuelles liées à la révision des prix.
- La signature d'un accord avec ENEL dans le cadre des contrats d'achat et de vente de gaz naturel destiné aux marchés italien et espagnol, avec l'ajustement du prix de vente en fonction des conditions du marché.
- La signature d'un accord avec ENGIE dans le cadre des contrats d'achat et de vente de gaz naturel, via le gazoduc Medgaz.
- La signature d'un accord de vente et d'achat de gaz naturel avec Naturgy via le gazoduc Medgaz, avec une révision des prix contractuels au vu des évolutions du marché.
- La signature d'un contrat d'achat et de vente de gaz naturel avec la société slovène GEOPLIN pour approvisionner la Slovénie en gaz naturel.

Une réactivité face aux évolutions du marché

En 2022, SONATRACH a démontré sa capacité à répondre aux besoins du marché à travers, notamment :

- Le lancement du développement accéléré de certaines découvertes de gaz au niveau de Hassi R'Mel, Ahnet et la périphérie d'In Aménas, en vue de placer à court terme des volumes additionnels.
- L'expédition sur plusieurs journées de plus de 100 Millions m³/j de gaz via le gazoduc GEM, niveau rarement atteint.
- Cette forte réactivité face aux évolutions de la demande s'est traduite par une hausse du Chiffre d'Affaires à l'exportation qui a atteint 59,8 Milliards US\$, en hausse de 69% par rapport à 2021.

Les principaux agrégats de l'année 2022

- Production commercialisée : 158,3 Millions TEP.
- Exportation : 91,6 Millions TEP.
- Marché national : 66.7 Millions TEP.
- Chiffre d'affaires à l'exportation : 59,8 Milliards US\$.
- Prix moyen du Sahara Blend : 103,90 \$/bbl.

Volume total d'hydrocarbures vendu

Le volume total d'hydrocarbures vendu (y compris y compris les livraisons aux unités SONATRACH) s'est élevé à **158,3 Millions TEP**.

Volume des Ventes

Année	Millions TEP
2022	158,3
2021	159,4
2020	139,9

I.	Message du Président
II.	Le Marché Historique
III.	Réalisation de l'Entreprise
IV.	Gouvernance
V.	Investissements
VI.	Ressources Humaines
VII.	Responsabilité Sociale et Environnementale
VIII.	Recherche et développement
IX.	Performances Financières

Volumes d'hydrocarbures exportés

Les volumes d'hydrocarbures à l'export ont atteint 91,6 Millions TEP.

Volume à l'Export

Année	Millions TEP
2022	91,6
2021	95,0
2020	80,7

Les exportations par produit

• Pétrole brut

Les exportations de pétrole brut ont enregistré une hausse de 10% par rapport à 2021, suite à l'augmentation de la production de pétrole brut au niveau des champs.

Pétrole Brut

Année	Millions Tonnes
2022	18,8
2021	17,1
2020	16,7

• Condensat

L'exportation du condensat a atteint un niveau de 3 millions de tonnes enregistrant une baisse de l'ordre de 5% par rapport à l'exercice précédent.

Condensat

Année	Millions Tonnes
2022	3,0
2021	3,1
2020	3,3

• GPL

Les exportations des GPL ont atteint 6,1 Millions Tonnes en 2022, en hausse de 4% par rapport à 2021.

GPL

Année	Millions Tonnes
2022	6,1
2021	5,9
2020	5,6

• Produits raffinés

les exportations des produits raffinés ont enregistré une hausse de 3% par rapport à l'année 2021. Ceci est expliqué essentiellement par la bonne performance de la production des raffineries.

Produits Raffinés

Année	Millions Tonnes
2022	14,0
2021	13,6
2020	14,6

• Gaz naturel

Les exportations de gaz naturel ont atteint un volume de 36,0 Milliards m³ en 2022. Ce volume est expliqué par la disponibilité de l'offre gazière et la réalisation de ventes spot et de volumes additionnels à court termes.

Un volume de 4,3 Milliards m³, soit 12% du total gaz exporté, a été placé sur le marché spot via le gazoduc GEM.

Gaz Naturel

Année	Milliards m ³
2022	36,0
2021	39,5
2020	25,6

• Gaz naturel liquéfié

Les exportations de GNL ont atteint un volume de 22,0 Millions m³ GNL.

GNL

Année	Millions m ³ GNL
2022	22,0
2021	25,9
2020	22,9

Les exportations de gaz naturel et de GNL ont enregistré des baisses de 9% et 15% respectivement par rapport à 2021, résultat de températures très douces même en période hivernale et de stocks confortables au niveau des pays consommateurs.

Volumes des ventes sur le marché national

Les ventes des hydrocarbures sur le marché national durant l'année 2022 ont atteint **66,7 Millions TEP**, soit une hausse de +4% par rapport à 2021.

Volume des Ventes sur le Marché National

Année	Millions TEP
2022	66,7
2021	64,3
2020	59,2

Les ventes sur le marché national par produit, se présentent comme suit :

• Gaz naturel

Les ventes de gaz naturel sur le marché national ont enregistré une hausse de 4% par rapport à 2021.

Gaz Naturel

Année	Milliards m ³
2022	50,2
2021	48,4
2020	44,8

• GPL

Les ventes de GPL sur le marché national ont progressé de 9% par rapport à 2021. Cette hausse est expliquée principalement par la forte demande sur le propane destiné à l'utilisation en GPL carburant (+16% par rapport à 2021).

GPL

Année	Millions Tonnes
2022	2,9
2021	2,6
2020	2,4

• Produits raffinés

Les ventes de produits raffinés sur le marché national ont enregistré une hausse de 3% par rapport à 2021, tirée principalement par la hausse de la consommation de gasoil, Kérojet et du Fuel.

Produits Raffinés

Année	Millions Tonnes
2022	14,5
2021	14,2
2020	12,9

Les ventes des produits raffinés, par produit, sur le marché national se présentent comme suit :

- Les ventes-d'essence et de gasoil représentent 92% du total des ventes des produits raffinés sur le marché national.
- Les ventes d'essence ont atteint un volume de 3,3 Millions Tonnes en 2022, en baisse de 2% par rapport à 2021, en raison, principalement, de sa substitution par le GPLc.

Détails produits raffinés

Produit	Millions Tonnes
Essence	3,3 3,4
Gasoil	10,0 9,8
Kéro Jet	0,5 0,3
Autre(*)	0,7 0,7

■ 2021 ■ 2022

(*) : Fuel, White spirit, Bitume, Lubrifiants, Aromatique, Naphta et reformat

• Importation de produits pétroliers

En matière d'importation de produits pétroliers, un volume de **154 Milliers Tonnes** a été réalisé en 2022 contre 255 Milliers Tonnes en 2021, soit une baisse significative de 40%. Cette baisse est expliquée par la satisfaction de l'outil de production de la demande nationale en essence et en gasoil, entraînant un arrêt total des importations en carburants terre depuis août 2020. A noter que trois cargaisons d'essence d'un volume de 73 Milliers Tonnes ont été exportées au cours de 2022.

Volume des importations

Année	Milliers Tonnes
2022	154
2021	255
2020	859
2019	2155



I.	Message du Président
II.	Le Marché Historique
III.	Réalisation de l'Entrepise
IV.	Gouvernance
V.	Investissements
VI.	Ressources Humaines
VII.	Responsabilité Sociale et Environnementale
VIII.	Recherche et développement
IX.	Performances Financières

IV.

Gouvernance





Projet Transformation Ressources Humaines

SONATRACH a inscrit le développement de son capital humain au plus haut de ses priorités à travers la mise en œuvre du projet dit "TRH" (Transformation des Ressources Humaines) visant à apporter un changement qualitatif dans la gestion des ressources humaines.

Pour réaliser les objectifs d'excellence managériale et opérationnelle, SONATRACH a actualisé les règles sur lesquelles repose sa politique de ressources humaines, à savoir : l'égalité des chances, la transparence dans la gestion des carrières et une juste rétribution des compétences.

Ouvrant la voie à une transformation qualitative de la gestion des ressources humaines, le projet TRH de SONATRACH constitue un tournant dans la vie de l'Entreprise; il doit concourir à assurer l'optimisation de la gestion de carrière des collectifs, en offrant un cadre d'évolution adapté à chaque profil et en favorisant l'émergence de la compétence et des talents.

Ce projet devra permettre la réadaptation des quatre processus importants des ressources humaines : le recrutement, le développement des compétences, la gestion de carrière et la gestion de la performance.

TRH Engagements

S'inscrivant dans une démarche de développement de l'excellence, SONATRACH s'engage à :

- **Garantir l'équité pour tous les travailleurs, dans le strict respect des principes de transparence et d'égalité des chances en termes de sélection, de recrutement, d'intégration, de reconnaissance du travail et de gestion des carrières.**
- **Assurer des perspectives d'évolution en offrant à chaque travailleur le levier de sa réussite au sein de l'Entreprise.**
- **Piloter la performance individuelle et collective de manière incitative et équitable, par la mise en place d'un management par objectifs aligné à la stratégie de l'Entreprise.**
- **Investir dans la formation de manière ciblée et qualitative, permettant la capitalisation, la transparence, le partage des savoirs, le renouvellement de l'expertise, la valorisation et la montée des compétences des travailleurs.**
- **Améliorer l'efficacité opérationnelle par l'utilisation des nouvelles technologies et d'outils adaptés, homogène set transparents, dynamisant les modes de fonctionnement et les processus de gestion de ressources humaines, à même de permettre à l'Entreprise de gagner en productivité, en performance et en qualité de travail.**
- **Développer une marque Employeur, image de marque claire, véhiculant et portant les valeurs de l'Entreprise, attirant les meilleurs talents de demain, intégrant les nouvelles recrues de manière efficace et engageante et fidélisant les travailleurs en ancrant un fort sentiment de fierté et transparence.**

- Renforcer le Dialogue Social en toute transparence, en privilégiant l'écoute, la concertation et le dialogue dans le but de créer le maximum de synergie, favorisant l'esprit de transparence et l'adhésion aux projets de l'Entreprise et facilitant le rapport entre les différentes parties prenantes, à savoir les Managers, les Collaborateurs et les Prenantes.
- Préserver la Santé, la Sécurité et le Bien-être au travail, en garantissant un environnement sain et en offrant des conditions de travail optimales et adaptées, assurant le bien-être physique, mental et social des travailleurs par la mise en œuvre de mesures de précaution appropriées afin d'anticiper les dangers liés au travail.
- Promouvoir la responsabilité Sociétale, notamment l'encouragement de l'inclusion des profils, des compétences, des genres féminins et masculins, des personnes aux besoins spéciaux ; en s'interdisant et en sanctionnant, toute forme, de quelque nature que ce soit, d'intolérance, de harcèlement et de discrimination.
- Renforcer les Valeurs d'Ethique, véritable pacte entre l'employeur et l'employé, visant entre autre à pérenniser l'Entreprise et améliorer son climat social, autour de relations professionnelles et de comportements modèles basés sur le respect, la confiance, la transparence, l'honnêteté, la loyauté et l'intégrité ainsi que sur la protection et la confidentialité des données personnelles et professionnelles.



I.	Message du Président
II.	Le Marché Historique
III.	Réalisation de l'Entreprise
IV.	Gouvernance
V.	Investissements
VI.	Ressources Humaines
VII.	Responsabilité Sociale et Environnementale
VIII.	Recherche et développement
IX.	Performances Financières

Principes d'Éthique

Résultat d'une réflexion collective autour des valeurs qui doivent gouverner l'Entreprise, un code d'éthique a été adopté par SONATRACH en novembre 2010 et réactualisé en 2021. Ce document de référence énonce les normes de comportement et les principes d'éthique et les valeurs qui doivent guider l'action des dirigeants, et des employés et des autres parties prenantes.

Un Comité d'Éthique a été désigné pour suivre, contrôler et s'assurer de la conformité des actions, activités et comportements au sein de SONATRACH avec les normes et les principes universaux d'éthique.

Par ces dispositions SONATRACH œuvre à promouvoir une culture de transparence et un climat de confiance permettant de prévenir et de sanctionner les actes illicites et les abus commis au détriment de l'intérêt général, de l'intégrité, de la réputation et de l'image de marque de SONATRACH.

Avec l'adoption d'un code de l'éthique, SONATRACH s'engage à se conformer aux dispositions légales et réglementaires en vigueur ainsi qu'aux normes éthiques les plus élevées, et ce, partout où la Société intervient.

Vers la mise en oeuvre des deux normes ISO 37001 et ISO 26000

Pour donner la plus grande force et crédibilité à son engagement éthique en matière de gouvernance, SONATRACH a signé avec l'institut Algérien de normalisation deux contrats portant sur l'accompagnement dans le processus de certification pour la mise en oeuvre des deux Normes ISO 37001 et ISO 26000. La première est relative au système de management anti-corruption et la seconde concerne la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise.

Le référentiel ISO 37001 doit permettre de consolider les pratiques éthiques dans la conduite des affaires au sein de SONATRACH. Il vise également à promouvoir la culture de la transparence et de la probité tout en mettant en

œuvre les moyens de contrôle appropriés à même d'assurer une protection à la Société, ses actifs et ses employés contre toutes pratiques délictueuses. La mise en oeuvre de la Norme ISO 26000, relative à la responsabilité sociétale, traduit pour sa part, l'engagement sociétal de SONATRACH vis-à-vis des communautés riveraines concernant l'impact de ses décisions et activités sur le développement local et l'environnement.

La mise en place de ces deux normes, s'inscrit dans le cadre de l'engagement éthique de SONATRACH, en matière de gouvernance, de transparence et d'intégrité dans tous les domaines de ses activités. Il s'agit, par ce biais, de consolider davantage les relations de confiance entre SONATRACH et ses parties prenantes internes et externes à travers l'adoption des meilleurs standards reconnus à l'échelle internationale.

La réunion de la commission chargée de la mise en oeuvre des systèmes de responsabilité sociétale (ISO 26000) et de management anti-corruption (ISO 37001), tenue au mois d'octobre 2022, au siège de la Direction Générale du Groupe, a été, encore une fois, l'occasion sensibiliser les cadres du Groupe à l'importance de la mise en oeuvre des deux normes en rappelant que le point de départ de la concrétisation de cette démarche était le siège de la direction générale, principal centre de commandement du Groupe.

Code d'éthique, un outil pour promouvoir la transparence

Ce texte de référence vise à instaurer un environnement de travail serein respectueux des droits de l'homme et des droits du travailleur. Il marque aussi la volonté de promouvoir la culture de la transparence et un climat de confiance permettant de prévenir et de sanctionner les actes illicites et les abus commis au détriment de l'intérêt général, de l'intégrité, de la réputation et de l'image de marque de SONATRACH.

Point important à relever, le code d'éthique s'applique dans un cadre de réciprocité aux relations de SONATRACH avec ses différentes parties prenantes

(employés, partenaires commerciaux, et autorités publiques...). Pour contribuer au respect des valeurs inscrites dans le code d'éthique, SONATRACH a mis à la disposition de ses employés et des autres parties prenantes un dispositif d'alerte pour signaler, via des canaux dédiés et sécurisés, tout manquement ou acte illicite. Ce dispositif garantit la confidentialité des informations recueillies et prévoit une protection des émetteurs d'alerte de bonne foi contre toute mesure de représailles.

Code d'éthique : Sept valeurs et principes fondamentaux

Le code d'éthique s'appuie sur sept valeurs et principes fondamentaux devant guider toutes les actions, procédures et référentiels de SONATRACH :

• L'engagement dans l'intérêt national

De par son rôle de locomotive du développement national et en sus de ses missions statutaires, SONATRACH est pleinement engagée dans le développement du Pays. Pour l'atteinte de ses objectifs, elle vise l'excellence dans tous les domaines.

• La bonne Gouvernance

SONATRACH mène ses activités et développe ses relations avec toutes ses parties prenantes en toute transparence, en rendant disponible et publique, une information crédible sur ses résultats et performances.

• L'intégrité

SONATRACH assoit ses relations avec ses employés, fournisseurs, clients et partenaires, sur les principes d'honnêteté et d'intégrité. Les dirigeants et les employés de SONATRACH, s'interdisent tout acte illicite, abus et comportement contraire à l'éthique.

• L'équité et égalité des chances

SONATRACH consacre le principe de non-discrimination à l'égard de ses employés et des candidats à l'emploi.

• Le respect des personnes et des engagements

SONATRACH respecte ses employés, les traite avec dignité, préserve leur santé, assure leur sécurité et les protège sur leur lieu de travail.

SONATRACH honore ses engagements vis-à-vis de la collectivité, de ses clients, fournisseurs, partenaires et autorités.

• La reconnaissance des compétences et du mérite

SONATRACH instaure un climat de travail sain, serein, stimulant et favorable à l'épanouissement professionnel et au développement d'une culture d'entreprise fondée sur la reconnaissance des compétences et des efforts consentis par ses employés.

• L'excellence

SONATRACH est engagée à faire évoluer son mode de management afin de libérer l'initiative, favoriser le partage, la délégation, l'esprit de responsabilité et rendre le processus de prise de décision plus flexible, à même d'engager la Société sur la voie de l'excellence.

Responsabilité sociale et protection de l'environnement

Le code d'éthique réaffirme la responsabilité sociale de SONATRACH et énonce une série d'engagements. SONATRACH veille à exercer ses activités dans le respect des meilleurs standards régissant la protection de l'environnement. Elle s'assure de l'acceptabilité sociale de tout nouveau projet et reste à l'écoute de son environnement et ce, dans le cadre d'un dialogue permanent avec les communautés locales. SONATRACH inscrit ses activités dans le cadre du développement durable, en assurant une exploitation rationnelle et responsable des ressources naturelles et énergétiques. En tant qu'entreprise citoyenne, Elle œuvre partout en Algérie à resserrer les liens sociaux et à promouvoir la création de richesses et d'emplois et contribue, de manière directe et indirecte, au développement local des zones d'implantation de ses activités. A travers ses actions de mécénat et de sponsoring, SONATRACH concourt à la préservation de la biodiversité et à la sauvegarde du patrimoine culturel et historique.

I.	Message du Président
II.	Le Marché Historique
III.	Réalisation de l'Entreprise
IV.	Gouvernance
V.	Investissements
VI.	Ressources Humaines
VII.	Responsabilité Sociale et Environnementale
VIII.	Recherche et développement
IX.	Performances Financières

Digitalisation et Système d'Information

La transformation digitale est indéniablement un catalyseur de changement permettant à SONATRACH de réaliser d'importantes avancées sur la voie de la performance, telles que :

- Piloter l'entreprise à travers une vision intégrée et optimisée de l'activité.
- Accélérer la prise de décision, gagner en productivité et améliorer la performance.
- Assurer une communication et une collaboration optimales.
- Réduire les coûts de gestion et d'exploitation.
- Anticiper et réduire les risques par intégrité des données et contrôle financier.

Le projet SH One chargé de superviser le processus d'implémentation de l'Entreprise Ressource Planning (ERP) à travers l'ensemble des sites de production de l'entreprise, revêt un caractère stratégique pour l'Entreprise permettant de faire un saut qualitatif dans le mode de management et la réalisation d'importants gains de compétitivité..

Les principales réalisations

- Le lancement réussi d'opérations d'implémentation de l'ERP de SONATRACH (Projet SH One) au niveau de plusieurs sites pilotes, tels que le complexe de liquéfaction de gaz de GL3Z à Arzew, la Direction de production STAH, la Direction Transport Ouest et la Direction de la Réfection des Canaux de l'Activité Transport par Canalisations.
- La finalisation du Projet «Système d'Information Géographique de SONATRACH» pour avoir un meilleur contrôle de l'environnement par la maîtrise des risques, la prise de décision rapide et le renforcement de la sécurité des installations.

Le Data Center de SONATRACH décroche l'« Uptime Tier 3 design »

Marque des avancées remarquables réalisées par SONATRACH dans le volet de digitalisation, l'obtention par le Data Center de SONATRACH, pour la première fois en Algérie, du certificat international de classification « Uptime Tier 3 design » délivré par Uptime Institute Professional Services.

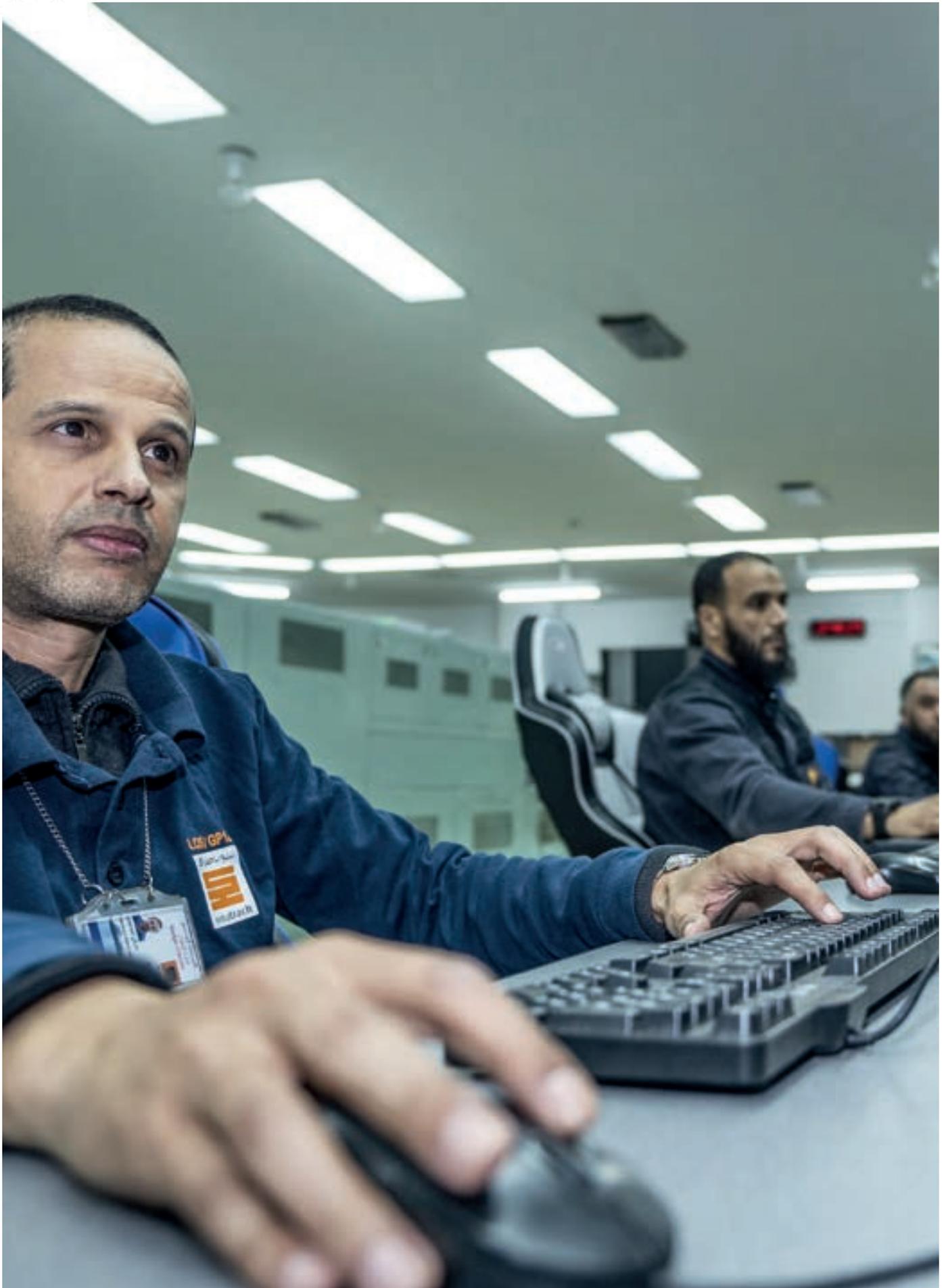
La certification Tier 3 est, une prestigieuse distinction, attribuée par l'Uptime Institute au Datacenter répondant à des normes internationales pointues liées à l'amélioration des mécanismes et des processus de sécurité et de résilience exécutés au sein des centres de données en vue d'assurer leur disponibilité, qualité et sécurité.

Après la finalisation des étapes d'audit et de développement, assurées par la Direction centrale de la numérisation et des systèmes d'information de SONATRACH, en coopération avec la Fondation d'appui et de développement de la numérisation (EADN), l'Uptime Institute a classé le Datacenter de SONATRACH, en se référant à sa dernière version, parmi les centres de données les plus sécurisés et les plus flexibles au monde.

Le Datacenter de SONATRACH, une infrastructure informatique de pointe

Le Datacenter de SONATRACH dispose d'une infrastructure de pointe et très performante équipée de serveurs connectés à un internet haut débit qui assure le stockage, le traitement et la fluidité des données et des applications, et offre un environnement sécurisé, minimisant les risques de failles de sécurité et les violations des systèmes d'information.

L'excellence qualitative des travaux de ce centre qui répond aux standards internationaux, s'inscrit dans la vision stratégique de SONATRACH d'héberger ses données et applications, ainsi que dans ses efforts de développement de programmes de transition numérique de ses différentes activités.



I.	Message du Président
II.	Le Marché Historique
III.	Réalisation de l'Entreprise
IV.	Gouvernance
V.	Investissements
VI.	Ressources Humaines
VII.	Responsabilité Sociale et Environnementale
VIII.	Recherche et développement
IX.	Performances Financières

Promotion du Contenu Local et de l'intégration nationale

SONATRACH, conformément avec les orientations des pouvoirs publics, a initié une politique de développement orientée vers la promotion de l'outil de production nationale dans ses investissements. Cette option stratégique est, depuis 2021, inscrite dans sa déclaration générale de la promotion du contenu local et de l'intégration nationale, en tant qu'engagement solennel.

Pour SONATRACH, la promotion du contenu local passe par le ferme engagement pour la création de valeur ajoutée en Algérie, pour la participation maximale de l'outil national de production dans ses commandes et dans ses plans de développement, pour atteindre un taux de contenu local de 55% à l'horizon 2030.

La Politique du Contenu Local et de l'Intégration Nationale a connu de notables succès au cours de l'année 2022 à travers la conclusion de près de 1 885 contrats avec des entreprises de droit algérien, représentant une valeur de 3,5 Milliards de Dollars équivalent, soit 84% de la totalité des contrats conclus. Au total sur les trois dernières années, ce sont plus de 5 200 contrats, représentant une enveloppe financière de plus de 8,5 Milliards de Dollars équivalent, qui ont été signés.

Une politique de Groupe et de développement durable

La politique de promotion et de développement du contenu local de SONATRACH est une priorité stratégique, pour toutes les entreprises du Groupe SONATRACH. Cette politique doit s'inscrire dans le cadre de la responsabilité sociétale (RSE) de SONATRACH et traduire son rôle en tant qu'acteur majeur dans le développement durable du pays dans ses dimensions économique, sociale et environnementale.

Politique d'accompagnement

La politique de contenu local de SONATRACH couvre un large éventail d'approches, allant de dispositions réglementaires et procédurales obligatoires à des exigences plus souples qui encouragent les entreprises algériennes, en passant par des politiques de soutien dans des domaines tels que la formation, l'innovation et le transfert technologique et le renforcement des capacités, des politiques d'accompagnement et de communication.

Booster le taux d'intégration de l'économie nationale

Au plan opérationnel, la promotion du contenu local concerne aussi les filiales de SONATRACH qui sont déjà systématiquement associées à la réalisation de ses projets sur l'ensemble de la chaîne de valeur des hydrocarbures.

En ouvrant des opportunités de développement aux PMI/ PME, Startup, micro entreprises, la politique du Contenu Local mise en œuvre par SONATRACH ouvre, de fait, de réelles opportunités pour booster le taux d'intégration de l'économie nationale et contribuer à la réduction des dépenses en devises.

Pour concrétiser ses engagements, SONATRACH a inclus dans sa procédure de passation des marchés, des modalités imposant aux structures opérationnelles de recourir en priorité aux entreprises et organismes nationaux.

Pour leur part, les cocontractants étrangers sont invités dans le prolongement de cette démarche à faire appel à la sous-traitance locale en prenant en compte, bien sûr, son niveau d'expertise et ses qualifications.

I.	Message du Président
II.	Le Marché Historique
III.	Réalisation de l'entreprise
IV.	Gouvernance
V.	Investissements
VI.	Ressources Humaines
VII.	Responsabilité Sociale et Environnementale
VIII.	Recherche et Développement
IX.	Performances Financières

Objectifs stratégiques de SONATRACH

La politique de contenu local de SONATRACH vise la réalisation de cinq objectifs stratégiques :

- Soutenir le développement socio-économique du pays.
- Booster le secteur industriel des PME/PMI algériennes à travers les opportunités offertes par sa stratégie de croissance.
- Promouvoir et développer le transfert technologique et du savoir-faire à travers l'encouragement du développement des partenariats.
- Participer au développement des compétences à travers le renforcement des relations entre les secteurs de l'enseignement supérieur, de la formation professionnelle ainsi que des entreprises oil & gas.
- Renforcer le développement de la chaîne logistique oil & gas locale.

Les principes fondateurs

- L'implication active de toutes les parties prenantes.
- Le partenariat et la collaboration gagnant-gagnant pour la création d'une shared value (valeur partagée).
- Le respect des principes de la transparence de l'égalité des chances et de la concurrence.
- Le respect des normes et standards HSE.
- Le respect de l'éthique et du code de conduite de SONATRACH.

L'émergence d'un écosystème national de compétitivité

La promotion du contenu local s'appuie sur une stratégie visant à contribuer à la mise en place d'un écosystème national de compétitivité, de performance et d'innovation afin de valoriser l'outil national de production.

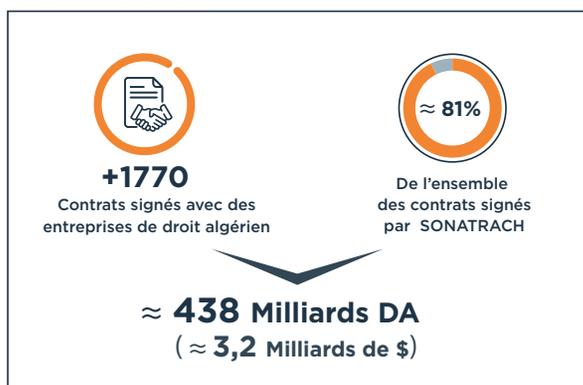
Quelques réalisations

Le pilotage d'un projet de fabrication des EPF (Early Production Facility) en Algérie, à travers la mise en place d'un écosystème local d'innovation dans lequel collaborent les filiales du Groupe SONATRACH, les entreprises algériennes et les Universités.

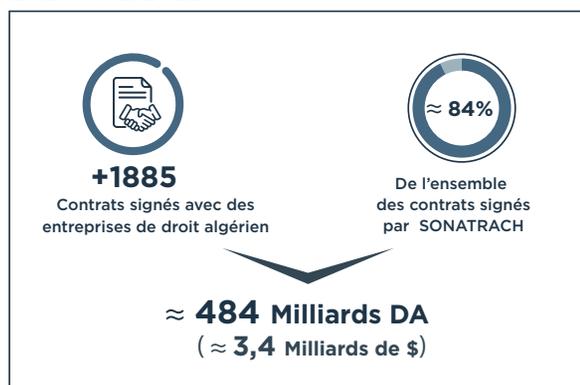
- La signature de (03) trois contrats avec des Start-Up pour l'acquisition des équipements pour des unités de traitement de combustibles fabriqués localement.
- La conclusion d'un contrat avec le Groupement ENGCB - ENGTP - SARPI, pour le remplacement de la station de départ SP1/OK1 à Haoud El Hamra (HEH) du STC OK34/1.
- La pré-qualification de 22 entreprises algériennes pour la conception et la fabrication de pièces mécaniques de précision pour l'ensemble des structures de SONATRACH.
- La conclusion d'une convention de coopération avec l'Agence Nationale d'Appui et de Développement de l'Entrepreneuriat (ANADE ex ANSEJ), portant sur le développement des micro entreprises et l'accompagnement des jeunes entrepreneurs.

CONTRATS SIGNÉS AVEC LES ENTREPRISES DE DROIT ALGÉRIEN

EXERCICE 2021



EXERCICE 2022



V.

Investissements





Investissements



Les investissements durant l'année 2022 ont atteint 800 Milliards DA (5,6 Milliards US\$ équivalent), soit une augmentation de 11% par rapport à 2021. La part en dinars dans les réalisations est de 73% du total des investissements.

C'est l'investissement de la branche Exploration-Production qui absorbe le plus de ressources car il contribue à la mobilisation de nouvelles réserves et à leur mise en production.

Le reste concerne pour l'essentiel le développement de l'activité Aval, en particulier le raffinage et la pétrochimie.

Ces investissements visent d'une part, à assurer la sécurité énergétique du pays et d'autre part à contribuer à un approvisionnement sûr et fiable du marché mondial.

1. Activité Exploration-Production

Les investissements dans l'Activité Exploration-Production ont représenté l'essentiel des réalisations (soit 85% du total) avec un niveau de **676 Milliards DA** (4,8 Milliards US\$ équivalent), répartis comme suit :

- **SONATRACH en effort propre : 494 Milliards DA** (3,5 Milliards US\$ équivalent).
- **SONATRACH en association : 182 Milliards DA** (1,3 Milliard US\$ équivalent).

En Milliards de DA	Réalisation 2021	Réalisation 2022
Exploration	67	101
SONATRACH en Effort Propre	62	88
SONATRACH en Partenariat	4	12
Développement et Exploitation des Gisements	554	574
SONATRACH en Effort Propre	437	404
SONATRACH en Partenariat	120	169
Autre	2	1
Total	623	676
Total en Milliards US\$ Equivalent	4,4	4,8

Ces investissements ont porté, principalement, sur l'acquisition de 3 025 km de profils sismiques 2D, 13761 km² de profils sismiques 3D et le forage de 54 puits dont 37 ont été livrés.

• Effort physique d'exploration 2022

	Réalisation 2021	Réalisation 2022
SONATRACH en Effort Propre		
Sismique 2D (Km)	3970	3025
Sismique 3D (Km ²)	8654	13761
Nombre de Puits forés terminés	20	32
SONATRACH en Partenariat		
Sismique 2D (Km)	-	-
Sismique 3D (Km ²)	-	-
Nombre de Puits forés terminés	-	5
Effort Global		
Sismique 2D (Km)	3970	3025
Sismique 3D (Km²)	8654	13761
Nombre de Puits forés terminés	20	37

Les investissements réalisés en association ont représenté 27% du total du segment Exploration-Production en augmentation de 46% par rapport à l'année précédente.

En matière d'exploration, les investissements de l'année 2022 se sont élevés à près de **101 Milliards DA** (708 Millions US\$ équivalent), en augmentation de 52% par rapport à l'année précédente.

I.	Message du Président
II.	Le Marché Historique
III.	Réalisation de l'Entreprise
IV.	Gouvernance
V.	Investissements
VI.	Ressources Humaines
VII.	Responsabilité Sociale et Environnementale
VIII.	Recherche et développement
IX.	Performances Financières

Dans l'activité développement des gisements, l'investissement réalisé au cours de l'année 2022 a atteint **574 Milliards DA** (4,0 Milliards US\$ équivalent) dont 70% en effort propre.

Ces efforts ont porté, principalement, dans la réalisation :

- Des principaux projets de développement des gisements : Hassi Guettar, Touggourt, Tinrhert, Hassi BirRekaiz, Hassi Mouina, Hassi Ba Hamou, Touat et Isarene.

- Du programme de forage de développement, dont l'effort physique s'est établi à 112 puits terminés, dont 72 puits en effort propre.

Pour le forage de développement, le récapitulatif des réalisations en effort propre et en association est présenté dans le tableau ci-après :

	Réalisation 2021	Réalisation 2022
SONATRACH en Effort Propre		
Volume d'activité (Mètre forés)	215 666	221 744
Nombre de Puits Terminés	73	72
SONATRACH en Association		
Volume d'activité (Mètre forés)	69 498	120 953
Nombre de Puits Terminés	19	40
Effort Global		
Volume d'activité (Mètre forés)	285 164	324 697
Nombre de Puits Terminés	92	112

2. Activité Transport par Canalisation

Pour cette activité, les réalisations d'investissements en 2022 ont atteint près de **62 Milliards DA** (436 Millions US\$ équivalent), soit une hausse de 68% par rapport à 2021, ce qui représente 8% des investissements totaux de la société.

Plus de 64% des réalisations ont porté sur les projets de réhabilitation tels la réhabilitation des canalisations OB1, GZ2 et OH1, le remplacement de l'oléoduc OD1 et de la station départ SP1 de l'OK1, les travaux de protection et stabilisation de la nappe contre les crues d'oued, l'installation de nouveaux

systèmes de protection cathodique, la mise en conformité des systèmes de détection/extinction et des réseaux anti-incendie et l'installation d'un système de collecte et de traitement des eaux de rejets industriels au Terminal Marin de Béjaïa.

La répartition des investissements dans le transport par canalisations se présente comme suit :

En Milliards de DA	Réalisation 2021	Réalisation 2022
Développement	11	3
Réhabilitation	11	37
Infrastructures	2	7
Exploitation / maintenance	13	15
Total	37	62
Total en Millions US\$ Equivalent	264	436

3. Activité Liquéfaction et Séparation

Les investissements réalisés dans l'Activité Liquéfaction et Séparation s'élèvent à plus de **34 Milliards DA** (242 Millions US\$ équivalent), soit 4% du total des investissements.

L'essentiel des réalisations a porté sur les projets de réalisation d'une nouvelle jetée au niveau du port de Skikda, la fourniture et le montage de

(O4) échangeurs principaux au complexe GL1Z, l'acquisition de (O3) nouvelles chaudières au niveau des Complexes GL1Z & GL2Z, la réalisation d'un nouveau bac de stockage GNL au GL1K ainsi que les investissements de maintien, de fiabilité et de sécurité des complexes.

La répartition des investissements dans la Liquéfaction et Séparation se présente comme suit :

• Investissements

En Milliards de DA	Réalisation 2021	Réalisation 2022
Développement	22	23
Maintien , Fiabilité et Sécurité	6	11
Infrastructures	0,2	0,6
Total	28	34
Total en Millions US\$ Equivalent	202	242

4. Activité Raffinage et Pétrochimie

Les investissements réalisés dans le segment Raffinage et Pétrochimie s'élèvent à plus de **16 Milliards DA** (113 Millions US\$ équivalent), soit 2% du total des investissements de la société SONATRACH.

L'essentiel des réalisations a porté sur la réalisation de la nouvelle unité Méthyl TertButyl Ether (MTBE)

d'Arzew ainsi que les investissements de maintien, fiabilité et sécurité des raffineries.

La répartition des investissements dans l'Activité Raffinage et Pétrochimie se présente comme suit :

• Investissements Raffinage et Pétrochimie

En Milliards de DA	Réalisation 2021	Réalisation 2022
Développement	7	10
Raffinage	5	0,6
Pétrochimie	1,7	9
Maintien , Fiabilité et Sécurité	5	6
Siège RPC	0,1	0,3
Total	11	16
Total en Millions US\$ Equivalent	82	113

I.	Message du Président
II.	Le Marché Historique
III.	Réalisation de l'Entreprise
IV.	Gouvernance
V.	Investissements
VI.	Ressources Humaines
VII.	Responsabilité Sociale et Environnementale
VIII.	Recherche et développement
IX.	Performances Financières

Nouveaux Projets



Au cours de l'année 2022, la mise en oeuvre du plan de développement de SONATRACH c'est réalisé conformément aux décisions des organes sociaux avec le lancement de nombreux projets et la mise en service d'autres et, ce tant dans l'amont pétrolier que dans les activités de l'aval.

Le plan moyen terme de SONATRACH pour la période 2022-2026 prévoit des investissements à hauteur de 40 Milliards de dollars. Les financements mobilisés seront consacrés autant pour la poursuite de l'effort dans l'amont pétrolier et gazier, qu'au développement de l'aval, en particulier le raffinage et la pétrochimie.

Au cours de l'année 2022, les efforts ont été axés sur le développement des gisements : Hassi Guettar, Touggourt, Tinrhert, Hassi BirRekaiz, Hassi Mouina, Hassi Ba Hamou, Touat et Isarene...

Dans les activités de l'aval, le portefeuille d'investissement prévoit la réalisation d'une nouvelle jetée de chargement de GNL au niveau du port de Skikda et à moyen terme, le développement de capacités supplémentaires de raffinage et la réalisation de complexes pétrochimiques pour la production de polypropylène, de Linear Alkyl Benzene (LAB) et MethylTertButyl Ether (MTBE).

Ces investissements ciblés doivent contribuer à créer de la valeur en Algérie et à valoriser les produits destinés à l'export.

Principales réalisations

• Développement/Production

- Développement du gisement Tinrhert-Lot Ohanet Full Development.
- La Phase 2 du développement du gisement Hassi Bir Rekaiz en association avec PTTEP est en cours de lancement.
- Développement du gisement Berkine Sud, en association avec ENI.

- Inauguration du Centre de Séparation et de Compression Sud Hassi Messaoud.
- Réception du 4ème Train GPL Hassi Messaoud.
- Mise en production anticipée de 8 puits à Touggourt.
- Réhabilitation et mise à niveau du réseau électrique du Bassin de Berkine.
- Réalisation des systèmes de comptage ultrasonique des lignes des modules de traitement à Hassi R'Mel (CNDG).
- Mise en service du Centre de Supervision des Pipelines de l'Activité Transport par Canalisations.
- Réhabilitation du tronçon Oued Ghir - Terminal Arrivée Bejaia de l'oléoduc 22"/24" OB1.
- Rajout d'un turbocompresseur à la station Ouargla du STC GR1/2/4/6.

• La liquéfaction

- Démantèlement de l'ancien cryogénique principal (MCHE) du Train 100 et son remplacement par un nouveau.
- Lancement des projets de réhabilitation et de modernisation d'équipements au sein des sites de production et des complexes GNL.
- Poursuite de la réalisation du projet d'un bac de stockage.
- Avancements appréciables (plus de 85%) des travaux d'extension et de réalisation d'une nouvelle jetée de chargement au niveau du port de Skikda.
- Ces différents projets permettront d'améliorer la flexibilité d'exportation et d'accueillir des navires de grandes capacités permettant de desservir des régions lointaines.

Message du Président	I.
Le Marché Historique	II.
Réalisation de l'Entreprise	III.
Gouvernance	IV.
Investissements	V.
Ressources Humaines	VI.
Responsabilité Sociale et Environnementale	VII.
Recherche et Développement	VIII.
Performances Financières	IX.

• Le Raffinage

Pour l'industrie du raffinage, SONATRACH a inscrit dans son plan de développement la réalisation de plusieurs projets qui ont connu des avancées satisfaisantes en 2022.

On peut ainsi citer :

- La Finalisation du FEED et lancement du processus du choix du constructeur pour le projet d'Hydrocraquage du Fuel à Skikda. Ce projet vise à valoriser le Fuel oil disponible au niveau de la raffinerie pour en produire du Gasoil.
- La maturation du projet de réalisation d'une nouvelle unité de Reforming de naphta à la raffinerie d'Arzew, d'une capacité de production de 1,2 Millions de tonnes d'essence.

Le développement de l'industrie Pétrochimique occupe également une place importante dans les projections d'investissement à moyen terme de SONATRACH, en tant que levier de valorisation des hydrocarbures et d'intégration de l'économie nationale. Au titre des réalisations pour 2022, il convient de mentionner :

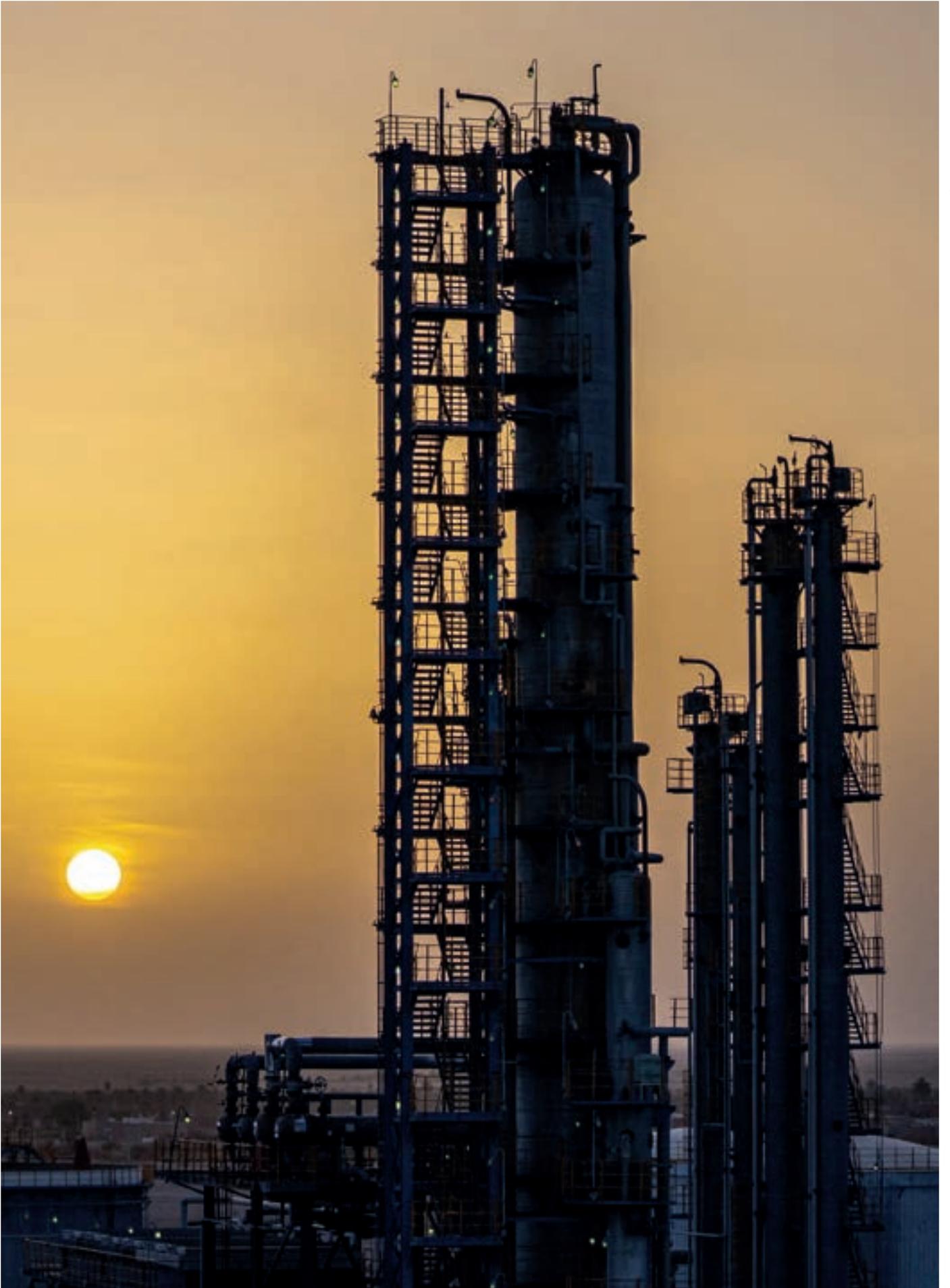
- La finalisation du FEED pour le projet de Déshydrogénation du Propane et Production du Polypropylène PDHPP d'Arzew, d'une capacité de 550 000 tonnes par an.
- Obtention du certificat d'accréditation et de conformité aux normes internationales de compétence et de qualité « ISO/CEI 17025 V 2017 » pour les activités du complexe CP1Z relative aux essais et analyses physico-chimiques du Méthanol, délivré par l'organisme algérien ALGERAC.
- La finalisation du FEED pour le projet de Déshydrogénation du Propane et Production du Polypropylène PDH-PP en Turquie d'une capacité de 450 000 tonnes par an en association avec son partenaire turc « Rönesans ».

Au titre des autres grands projets, auxquels le Groupe SONATRACH est associé (à travers sa filiale Asmidal), il convient de mentionner le Méga Projet Phosphate Intégré (PPI) qui produira à terme près de 5,4 millions de tonnes d'engrais par an.

• La Pétrochimie

- Lancement de la réalisation d'un complexe de production de Méthyl Tert-Butyl Ether «MTBE», à Arzew, d'une capacité de production de 200 000 tonnes par an. La réalisation de ce projet permettra d'arrêter l'importation du MTBE, un additif pour la production de l'essence sans plomb, en plus de l'exportation de l'excédent de production.
- Finalisation du FEED et lancement du processus du choix du constructeur pour la réalisation, en effort propre, d'un complexe de production de Linear Alkyl-Benzene (LAB), un produit utilisé dans l'industrie des détergents, d'une capacité de 100 000 tonnes par an.





I.	Message du Président
II.	Le Marché Historique
III.	Réalisation de l'Entreprise
IV.	Gouvernance
V.	Investissements
VI.	Ressources Humaines
VII.	Responsabilité Sociale et Environnementale
VIII.	Recherche et développement
IX.	Performances Financières

Partenariat



Le partenariat constitue l'un des principaux vecteurs du développement pour la mise à jour des nouvelles ressources d'hydrocarbures et répondre aux nouveaux enjeux de performance, d'excellence opérationnelle et d'innovation, mais aussi pour hisser SONATRACH au rang des Top 5 des compagnies nationales dans le monde.

Pour SONATRACH, le partenariat est un choix stratégique et un levier privilégié de développement qui permet de partager l'effort d'investissement et les risques liés à l'activité Exploration/Production.

SONATRACH s'appuie sur l'option partenariat pour le développement de son amont pétrolier, à travers la mobilisation de nouvelles réserves, l'accélération de leur mise en production et l'amélioration du taux de récupération des gisements découverts.

Depuis la promulgation de la loi 19-13, la Loi relatives aux hydrocarbures, l'Algérie propose un environnement favorable aux investisseurs étrangers, grâce à un cadre réglementaire clair, des avantages fiscaux attractifs et un domaine minier recelant des réserves importantes et des infrastructures de traitement et de transport développées.

Forte de son expertise et de son savoir-faire sur toute la chaîne de valeur des hydrocarbures, SONATRACH souhaite étendre le partenariat pour le développement des activités de l'aval, notamment l'industrie du raffinage et la pétrochimie.

Sous l'égide de la loi 19-13, le domaine minier algérien connaît un net regain d'attractivité attesté par la signature de multiples mémorandums d'entente auxquels s'ajoute la signature d'un nombre croissant de contrats d'association.

Les protocoles d'accord conclus

Mémorandum d'Entente avec ENI, visant l'accélération du développement des champs gaziers découverts en Algérie et la réduction de l'empreinte carbone à travers l'exploitation de l'hydrogène vert.

- **Mémorandum d'Entente avec SINOPEC, visant à consolider les relations existantes et à étendre la coopération à travers la recherche de nouvelles opportunités de partenariat.**
- **Mémorandum d'Entente avec la Société Mauritanienne des Hydrocarbures et du Patrimoine Minier (SMHPM) pour la recherche et l'identification des opportunités d'investissement et de commercialisation ainsi que l'échange d'expérience dans les domaines de la formation, de l'industrie pétrolière et du dessalement d'eau de mer.**
- **Mémorandum d'Entente avec les sociétés sénégalaises PETROSEN Exploration & Production et PETROSEN Trading & Services, visant à examiner les possibilités de coopération dans le domaine de l'amont et de l'aval des hydrocarbures.**
- **Accords et Conventions en matière de formation avec les sociétés ENI Corporate University, Société tunisienne des industries de raffinage, PETROFAC.**

Les nouveaux contrats de type partage production sous l'égide de la loi 19-13

- **SINOPEC Overseas Oil& Gas Limited (SOOGL) sur le périmètre contractuel de Zarzaitine, situé dans le bassin d'Illizi.**
- **OCCIDENTAL Petroleum Corporation (OXY), Eni et TotalEnergies sur le Bassin de Berkine (Blocs 404 et 208).**

Avec le contrat signé avec le partenaire ENI fin décembre 2021, ce sont, au total, trois contrats de type de partage de production qui ont été conclus sur la période 2021-2022. En vertu de ces derniers, SONATRACH et ses partenaires prévoient d'investir près de six milliards de dollars pour poursuivre le développement des gisements objet desdits contrats, en améliorant la récupération de pétrole brut, de condensat, de GPL et de gaz naturel et en prolongeant la durée d'exploitation des gisements concernés.

Partenariat dans les activités de l'aval

Pour le développement du segment pétrochimie, SONATRACH s'appuie sur l'option partenariat en vue du lancement de nouveaux projets. On relèvera ainsi pour l'année 2022 :

- **La finalisation du FEED pour le projet de Déshydrogénation du Propane et Production du Polypropylène PDH-PP en Turquie d'une capacité de 450 000 tonnes par an en association avec son partenaire turc « Rönesans ».**
- **La signature d'un Pacte d'Actionnaires entre les groupes algériens ASMIDAL (filiale de SONATRACH) et MANAL, d'une part, et les sociétés chinoises WUHUAN et TIAN'AN d'autre part, pour la création, en partenariat, d'une société par actions de droit algérien pour entamer les activités préliminaires relatives au développement du Projet Phosphates Intégré (PPI).**

I.	Message du Président
II.	Le Marché Historique
III.	Réalisation de l'Entreprise
IV.	Gouvernance
V.	Investissements
VI.	Ressources Humaines
VII.	Responsabilité Sociale et Environnementale
VIII.	Recherche et développement
IX.	Performances Financières

VI.

Ressources Humaines



Les principales réalisations en 2022

- La finalisation des différents processus de la Transformation Ressources Humaines centrés sur l'amélioration continue de la carrière des collaborateurs en fournissant un cadre de développement adapté et en encourageant l'émergence des compétences et des talents.
- La mise en place d'un partenariat privilégié avec l'Agence nationale de l'emploi (ANEM) à travers la généralisation de l'utilisation de leur plateforme numérique Offres Grands Comptes. Désormais, c'est l'ANEM qui a la responsabilité exclusive de la gestion et de la publication des offres d'emploi relatives au Groupe.
- Suite à la présélection de l'ANEM, plusieurs campagnes de recrutement ont été réalisées, à travers le territoire national dans les wilayas Alger, Laghouat, Illizi, Skikda et Oran, renforcées par des mécanismes de transparence, d'équité et d'égalité des chances à tous les candidats.
- La réalisation de formations ciblées à travers les deux leaders pédagogiques l'Institut Algérien du Pétrole (IAP) et la SONATRACH Management Academy (SMA) pour assurer le développement du personnel.
- L'obtention par l'IAP de l'agrément de trois (03) programmes de Master Professionnels en Géologie Pétrolière, Géophysique et Raffinage & Pétrochimie par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

Bilan Ressources Humaines pour l'année 2022

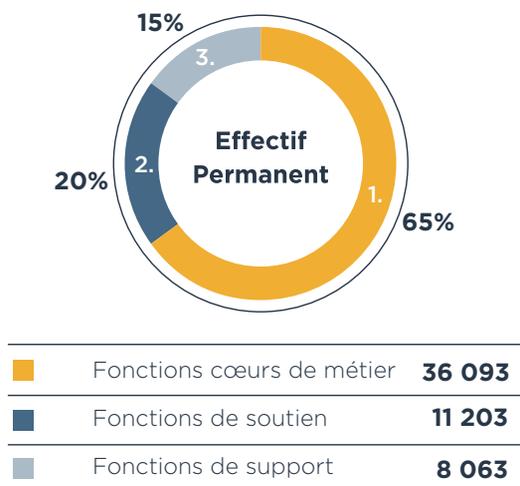
Durant l'année 2022, l'effectif global a atteint 65991 agents, soit une baisse de 0,6% par rapport à 2021.



L'effectif permanent se répartit en 03 catégories socioprofessionnelles (CSP), à savoir:

Effectif par CSP	Nombre d'Agents
Cadres 	53% 29 143
Maîtrise 	42% 23 232
Exécution 	5% 2 984

Répartition par Fonction

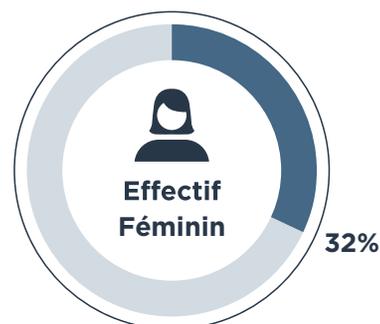


Effectif Féminin



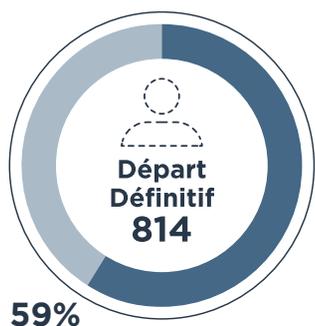
	2022	2021
Effectif Féminin	9 104	9 152

Répartition par Fonction



Fonctions cœurs de métier	32%
---------------------------	------------

I.	Message du Président
II.	Le Marché Historique
III.	Réalisation de l'Entreprise
IV.	Gouvernance
V.	Investissements
VI.	Ressources Humaines
VII.	Responsabilité Sociale et Environnementale
VIII.	Recherche et développement
IX.	Performances Financières

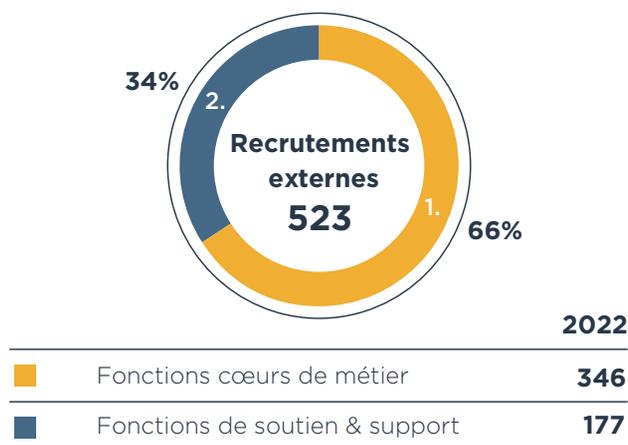


2022	
■ Départs à la retraite	478

Départs définitifs d'agents permanents

Recrutements externes 2022

CSP	Nombre d'Agents
Cadres	154
Maîtrise	318
Exécution	51



La formation est un volet important de la politique de gestion des Ressources Humaines de SONATRACH. A travers la formation continue, Sonatrach veille à maintenir les compétences de ses collaborateurs à leurs meilleurs niveaux.

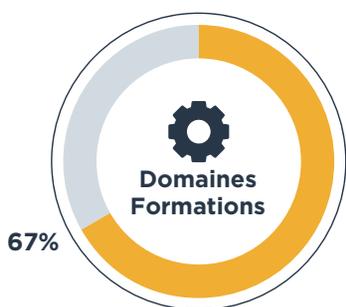
Forte de l'apport de ses deux pôles de formations que sont l'Institut Algérien du Pétrole (IAP) et la SONATRACH Management Academy (SMA), l'Entreprise veille à l'acquisition de nouveaux savoir-faire, et à assurer le perfectionnement de ses collaborateurs tout au long de leur carrière.

Formations en 2022



Les formations dispensées par les centres de formation de l'Entreprise (IAP, SMA et les centres de formation Activités) représentent 89% du total hommes/jours, soit 205 546 h/j.

Par catégorie socioprofessionnelle, l'effectif ayant bénéficié d'une formation, se répartit comme suit :



Formations ciblés sur les cœurs de métier



Formations de perfectionnement et reconversion
216 173 h/j
40 408 participations

I.	Message du Président
II.	Le Marché Historique
III.	Réalisation de l'Entreprise
IV.	Gouvernance
V.	Investissements
VI.	Ressources Humaines
VII.	Responsabilité Sociale et Environnementale
VIII.	Recherche et développement
IX.	Performances Financières

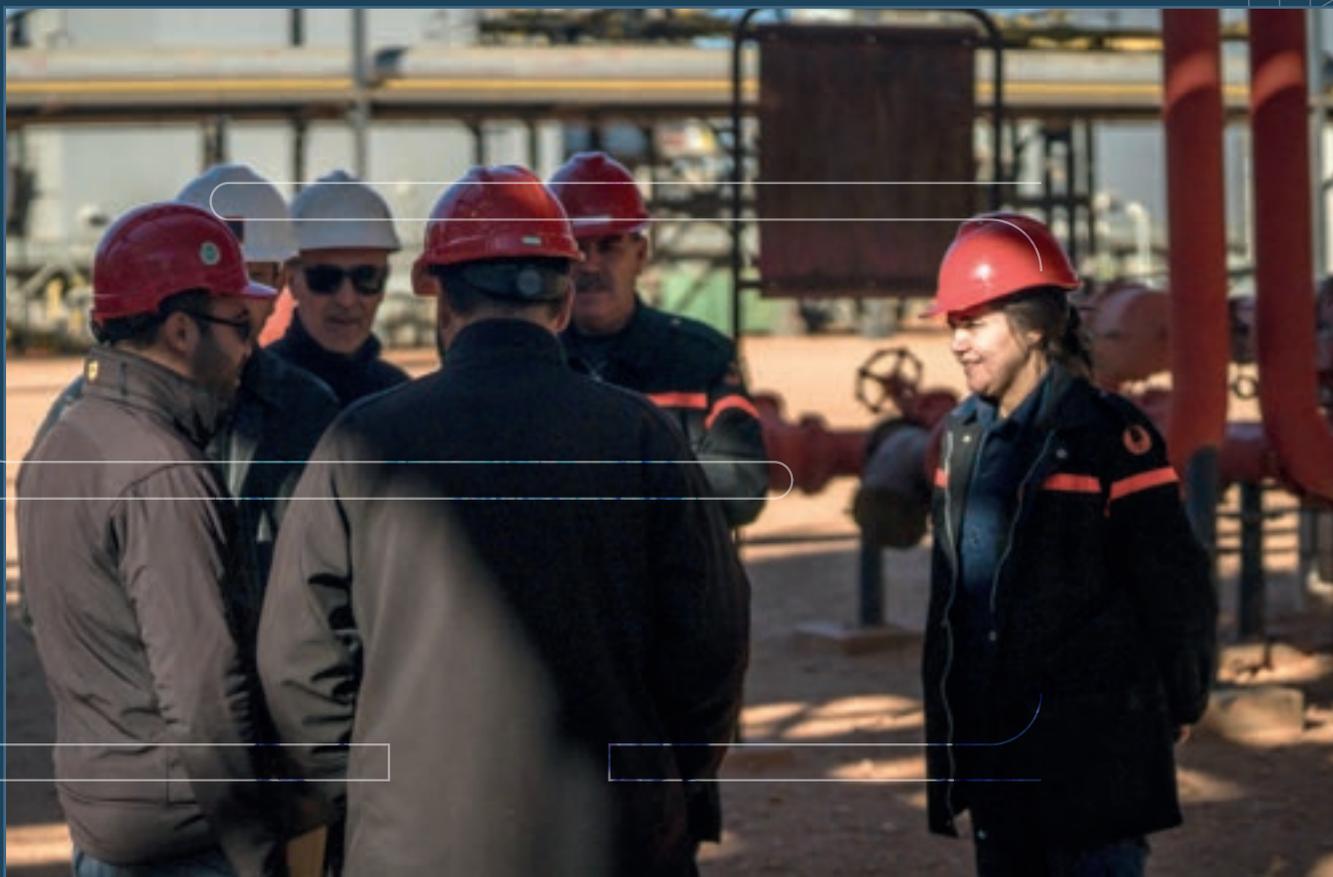
VII.

Responsabilité Sociale et Environnementale





HSE et Développement Durable



La préservation de la santé, la sécurité des personnes et des biens et la sauvegarde de l'environnement constituent la préoccupation majeure de SONATRACH.

SONATRACH œuvre à atteindre et à maintenir les meilleurs standards et performances en matière de Santé, de Sécurité et de protection de l'Environnement.

La Déclaration Générale de la Politique HSE adoptée en 2021, réaffirme l'objectif de l'excellence dans le domaine HSE, pour créer de la valeur ajoutée et répondre aux attentes des parties prenantes

Au titre des engagements énoncés dans la Déclaration Générale de la Politique HSE SONATRACH confirme son devoir à se conformer, partout où elle opère, aux exigences légales et réglementaires, en matière de Santé, de Sécurité et de protection de l'Environnement, applicables et s'engage à allouer les ressources nécessaires à cet effet.

Respect des meilleurs standards régissant la protection de l'environnement

SONATRACH assume pleinement sa responsabilité sociétale et inscrit ses activités dans le cadre du développement durable, en assurant une exploitation rationnelle et responsable des ressources naturelles et énergétiques.

A ce titre, elle s'engage à exercer ses activités dans le respect des meilleurs standards régissant la protection de l'environnement. Elle s'assure de l'acceptabilité sociétale de tout nouveau projet et reste à l'écoute de son environnement et ce, dans le cadre d'un dialogue permanent avec la population locale.

Mesures de réduction des émissions

SONATRACH poursuit ses efforts pour atténuer les émissions de gaz à effet de serre (GES), à travers l'amélioration de l'efficacité énergétique, l'élimination du torchage de la mise à l'évent des gaz, la réduction des fuites et le lancement de projets forestiers pour l'absorption des GES.

SONATRACH s'est assignée à moyen terme d'atteindre les objectifs de réduire le torchage à moins de 1% et d'éliminer le torchage de routine à l'horizon de 2030.

Grâce à la mise en exploitation de nouvelles unités de récupération des gaz torchés dans plusieurs régions de production, notamment à Hassi Messaoud et Ohanet, une baisse globale du taux de torchage des gaz associés, évaluée, à plus de 20%, est enregistrée depuis 2017.

Ces efforts se poursuivent en 2022 par les réalisations suivantes :

• Réduction des gaz torchés

- Mise en service de plusieurs projets de réduction de gaz torchés, principalement au niveau de la région de Hassi Messaoud tel que le Projet GOSP à Hassi Guettar permettant la récupération d'environ 3 millions Sm³/j de gaz associés et d'un compresseur au niveau du CPF de Bir Berkine permettant la récupération de 170 000 Sm³/j de gaz associés. La conjugaison de ces efforts a permis de réduire progressivement le taux de torchage des gaz associés de 4,45% en 2021 à 3,68% en 2022.
- En collaboration avec l'Agence Spatiale Algérienne (ASAL), le projet d'élaboration d'une méthode d'estimation du volume des gaz torchés au moyen de l'outil satellitaire a été finalisé.

• Dispositif de mesure des émissions atmosphériques

- Réalisation d'un projet pilote au niveau des régions de Rhourde Nouss et de Bir Rabaa Nord, pour la mise en œuvre d'un dispositif de Mesure, de Reporting et de Vérification (MRV) des émissions, et des actions d'atténuation des

gaz à effet de serre.

• Audit d'efficacité énergétique

- L'audit énergétique de 70% des sites opérationnels soumis aux dispositions du décret N°05-495, relatif aux audits énergétiques des établissements grands consommateurs d'énergie a été réalisé. Ceci a permis d'identifier 866 actions à engager dont 311 ont été réalisées, 242 sont en cours de réalisation et 313 restent à lancer.

• Protection de l'environnement et dépollution des sites

- Lancement du projet MED Programme - PNUE visant l'élimination des Produits Organiques Persistants POPs - Transformateurs et équipements électriques à base de PCB au niveau de la zone industrielle de Skikda.
- Lancement du programme de monitoring environnemental des sites et sols pollués au niveau des zones industrielles de Skikda et d'Arzew - dispositif d'alerte des puits d'observation sur la qualité des eaux souterraines.
- Lancement au niveau de l'activité LQS, du contrat programme avec des entreprises de services-Assainissement du passif environnemental et élimination des déchets spéciaux et spéciaux dangereux.

• Séquestration de carbone et projets de forestation

- Maturation en cours du projet de forestation pour le développement des puits carbone en collaboration avec la Direction Générale des Forêts.
- Tenue de Workshop pour examiner les opportunités de projet de capture, d'utilisation et de stockage de carbone (CCS et CCUS).

I.	Message du Président
II.	Le Marché Historique
III.	Réalisation de l'Entreprise
IV.	Gouvernance
V.	Investissements
VI.	Ressources Humaines
VII.	Responsabilité Sociale et Environnementale
VIII.	Recherche et développement
IX.	Performances Financières

Prévention des Accidents au Travail et Maîtrise des Risques



La Déclaration Générale de la Politique HSE place la santé et la sécurité des travailleurs au sommet des priorités de l'entreprise. Adoptant dans ce domaine une démarche préventive, SONATRACH a toujours veillé à la sauvegarde de la santé de ses salariés en développant un système d'identification et d'évaluation continue des risques et en mettant en œuvre les dispositions nécessaires et appropriées pour leur atténuation.

Dans ce cadre, l'entreprise veille à assurer la sécurité de ses actifs et à ce que tous les dispositifs de maîtrise des risques soient constamment fonctionnels et efficaces. Elle s'engage aussi à améliorer ses programmes d'intégrité des installations et des ouvrages pour prévenir les événements accidentels.

Parce que la ressource humaine est le facteur clé de succès de la politique HSE, SONATRACH a adopté une démarche visant à impliquer tous ses employés dans la maîtrise des risques, par le développement d'une culture HSE basée sur l'information, la formation et le retour d'expérience.

Prévention des accidents au travail

Un dispositif de prévention des accidents au poste de travail est mis en place au sein de l'Entreprise. Il cible tant les travailleurs SONATRACH que ceux des entreprises partenaires et sous-traitantes intervenant sur ses sites.

En 2022, les accidents du travail enregistrés au niveau des sites de SONATRACH ont atteint 442 accidents contre 373 accidents enregistrés en 2021. L'Entreprise a enregistré un (01) décès durant l'année 2022 contre deux (02) en 2021.

Par ailleurs, SONATRACH a réussi à maintenir un taux de fréquence inférieur à 2 depuis l'année 2019 grâce aux actions engagées suivantes :

- **Mise en place d'un processus d'investigation des accidents tenant compte du niveau de gravité avéré ou potentiel.**
- **Lancement du projet de révision du système de permis de travail et du projet d'élaboration des règles d'or (Règles SALAMATI) visant la prévention des accidents de travail.**

Information et sensibilisation

Au cours de l'année 2022, neuf (09) campagnes d'information et de sensibilisation sur le développement du leadership HSE à SONATRACH et le management des risques opérationnels ont été réalisées à travers les différents pôles opérationnels (Alger, Arzew, Skikda, Hassi Messaoud, Hassi R'Mel, In Amenas).

Diverses autres actions ont été engagées par les Activités portant, notamment sur l'application des référentiels SONATRACH et procédures de travail, la mise en œuvre des recommandations issues des plans de prévention des matrices de l'évaluation des risques professionnels (EvRP).

Baisse des accidents matériels et environnementaux

Le nombre d'accidents matériels et environnementaux enregistrés durant l'année 2022 s'élève à 392 accidents, en baisse de 2% par rapport à l'année 2021.

Cette amélioration est le résultat d'une meilleure prévention, notamment à la forte baisse (-21%) du nombre total de fuites d'hydrocarbures.

Lancement du Projet Process Safety Management
Les principales actions engagées dans le cadre de la réduction des accidents matériels et environnementaux portent sur :

- **Le lancement du Projet Process Safety Management dans l'optique de doter les exploitants des sites opérationnels de SONATRACH de standards pour le renforcement et l'amélioration continue de l'intégrité des installations, la maîtrise des procédés et la prévention des accidents industriels. L'année 2022 a été marquée par la finalisation de la 1^{ère} phase du projet, portant Diagnostic, benchmark et conception des éléments du système.**
- **La poursuite des travaux de mise en conformité réglementaire et réalisation de quatre campagnes de vulgarisation des textes d'application de la Loi n° 19-13, régissant les activités d'hydrocarbures au niveau des pôles de Skikda, d'Alger et de Hassi Messaoud.**
- **Le renforcement des ouvrages de transport par canalisation à travers la réalisation de projet de réhabilitation sur les pipelines GZ2, OH1, OD1, GG1 et l'inspection de postes de sectionnement/coupe et pistes de servitudes.**

Message du Président	I.
Le Marché Historique	II.
Réalisation de l'Entreprise	III.
Gouvernance	IV.
Investissements	V.
Ressources Humaines	VI.
Responsabilité Sociale et Environnementale	VII.
Recherche et développement	VIII.
Performances Financières	IX.

Affaires Sociales



La Direction des Affaires Sociales a pour rôle essentiel la mise en œuvre de la politique sociale du Groupe SONATRACH. Chargée de la gestion du budget des fonds et du patrimoine des Affaires Sociales, elle veille, notamment, à l'amélioration des conditions de vie et de travail des salariés, de leurs familles et autres ayants droits. Au titre des missions qui lui sont dévolues figurent, notamment :

- La mise en œuvre des politiques, procédures et méthodes de travail en matière d'action et protection sociales.
- La mise en œuvre des politiques, procédures en matière de santé au travail.
- La promotion des actions de protection de la santé des travailleurs ainsi que de leurs ayants droit.
- La participation à l'élaboration des politiques et procédures en matière de santé au travail ainsi que la mise en œuvre.
- Le développement des activités socioculturelles et sportives.
- Le développement des activités de loisirs et d'éducation des enfants des travailleurs.

L'exercice 2022 a été marqué par la concrétisation de nombreuses réalisations touchant divers volets de la vie de l'Entreprise.

Activité Hygiène, Santé & Environnement (HSE)

Les principales actions ont ciblé, notamment la prévention du risque lié à la Covid19, l'amélioration des conditions de travail, et l'assainissement des sites et gestion des déchets :

• Prévention et maîtrise du risque infectieux lié à la Covid 19

L'année 2022 a été marquée le maintien des dispositifs concernant la prévention et maîtrise du risque infectieux lié à la Covid 19, et ce à travers la poursuite des campagnes de dépistage et de vaccination contre la propagation de la Covid 19. L'application du protocole sanitaire, au niveau des aéroports pour les vols du personnel de relève a été, ainsi, maintenu jusqu'au 14 novembre 2022.

• Amélioration des conditions de travail et conformité réglementaire

En application des recommandations issues des visites d'inspection HSE et CHS, visant à améliorer les conditions de travail, et assurer une conformité réglementaire, plusieurs projets de réfection et de réhabilitation des sites et infrastructures, ont été réalisés durant l'année 2022. On peut citer, notamment l'extension de la cuisine du siège, l'aménagement des structures accueillants la petite enfance, la réhabilitation des centres médicaux, magasins et autres structures administratives ainsi que la réalisation de travaux de sécurisation des lieux touchés par le séisme au niveau de le Région ASL de Bejaia.

• Gestion des urgences et secours médicaux

Afin d'assurer une pro activité dans la gestion des urgences et des secours médicaux en cas d'accident majeur, des Plans d'Intervention Unités ont été établis et plusieurs exercices de simulation ont été réalisés par plusieurs régions ASL.

• Assainissement des sites et Gestion des déchets

Dans le cadre de la protection de l'environnement en matière de gestion des déchets, plusieurs régions ont procédé à la mise en place d'un dispositif du tri sélectif, et à l'assainissement de plusieurs sites par l'élimination des déchets ferreux et non ferreux, et ce dans le cadre de l'exploitation de la convention conclue avec l'Entreprise nationale de Récupération (ENR).

Activité Santé

Au cours de l'exercice 2022, le taux de couverture pour les visites médicales annuelles, a atteint un niveau appréciable (86%) pour une population ciblée de 65 283 travailleurs. Les principales actions menées au niveau des Régions ASL ont concerné la réalisation de campagnes de sensibilisation et de lutte contre le cancer du sein, de vaccination anti grippale ainsi que des opérations de don de sang.

I.	Message du Président
II.	Le Marché Historique
III.	Réalisation de l'Entreprise
IV.	Gouvernance
V.	Investissements
VI.	Ressources Humaines
VII.	Responsabilité Sociale et Environnementale
VIII.	Recherche et développement
IX.	Performances Financières

Dans ce registre, à l'occasion de l'Octobre Rose, le mois consacré à la lutte contre le cancer du sein, une campagne d'information et de prévention a été réalisée au niveau de la Direction Affaires Sociales afin de sensibiliser la population féminine de SONATRACH.

Activité Œuvres Sociales

• Action et Protection Sociale

Dans le cadre de l'activité Action & Protection Sociales, diverses actions ont été réalisées, notamment :

- La reprise de l'opération OMRA après sa suspension durant les deux (02) années précédentes.
- La mise en place d'une nouvelle procédure "Aide Financière pour Achat Matériel Médical" en remplacement de l'aide sociale et ce dans le but d'orienter les demandeurs vers le système tiers payant.
- Le démarrage des journées de sensibilisation des retraités à l'adhésion au système tiers payant à travers les services APS/Régionaux.

• Activités sportives et culturelles

L'année 2022 a vu une reprise satisfaisante des activités sportives et de loisirs, notamment celles concernant les camps de toiles et les centres familiaux.

Des sorties aérées, des weekends ont été organisés en faveur des adolescents, pour découvrir les différentes régions du pays.

Cette dynamique de reprise a concerné également l'Activité Sportive Régionale. Plusieurs championnats inter-unités ont été organisés durant toute la saison sportive.

Dans ce prolongement, les festivités commémoratives sportives et culturelles (01 mai, Ramadhan, 01 novembre et 31 décembre) ont enregistré une participation massive des travailleurs et leurs ayant-droits.

• Activités Enfance

Dans le cadre des projets visant au renforcement des capacités d'accueil des structures psychopédagogiques, deux nouvelles réalisations sont à mentionner :

- Skikda : ouverture d'un nouveau jardin d'enfants d'une capacité de 80 enfants.
- Ain Salah : location d'un jardin d'enfants d'une capacité de 100 enfants.

Réalisation de DONNS

- Acquisition, et mise en service de dix centrales de production d'oxygène au profit du Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière.
- Mise à disposition de la salle omnisport N°01 camp 1 à la DJS de la wilaya d'Oran dans le cadre de l'organisation des jeux méditerranéens.



I.	Message du Président
II.	Le Marché Historique
III.	Réalisation de l'Entreprise
IV.	Gouvernance
V.	Investissements
VI.	Ressources Humaines
VII.	Responsabilité Sociale et Environnementale
VIII.	Recherche et développement
IX.	Performances Financières

Sponsoring & Investissement Social

En tant qu'entreprise citoyenne, SONATRACH œuvre partout en Algérie à resserrer les liens sociaux et à promouvoir la création de richesses et d'emplois. Elle contribue, de manière directe et indirecte, au développement local des zones d'implantation de ses activités.

A travers ses actions de mécénat et de sponsoring, et d'investissement social, SONATRACH concourt à diffuser le bien-être et le développement partout en Algérie, jusque dans les localités les plus reculées du pays.

Au registre des actions de Sponsoring, SONATRACH accorde une place primordiale à la promotion du sport, un soutien justifié par les valeurs humaines positives véhiculées par la pratique sportive et ses bienfaits pour la santé. Mais, SONATRACH est engagée, également dans la promotion et de la culture et des arts, de même qu'elle apporte un soutien marqué aux activités universitaires et scientifiques. Locomotive du développement de l'économie nationale, le Groupe apporte aussi, sa contribution à l'organisation de manifestations et événements économiques.

Au titre des actions de mécénats, SONATRACH apporte le plus souvent une contribution sous forme d'aide financière, de dons d'équipements médicaux à des établissements de santé publique, auxquels s'ajoutent des dons de denrées alimentaires pour des populations nécessiteuses.

Enfin, SONATRACH assume pleinement sa responsabilité sociétale en accordant le plus grand intérêt au volet investissement social qui cible en particulier le désenclavement des populations isolées à travers la réalisation de diverses infrastructures d'accompagnement et autres équipements publics.

Sponsoring

• Activités sportives

- Sponsoring au titre de l'année 2022 de la SSPA - MCA et CSA-MCA.
- Sponsoring et parrainage de l'organisation de la 19e édition des Jeux Méditerranéens à Oran.
- Sponsoring du séminaire international pour les agences de presse méditerranéennes sur le thème de la promotion du sport dans la région méditerranéenne.
- Contribution financière à l'opération de transport des supporters algériens au Cameroun, le 25/03/2022.
- Sponsoring du Championnat Arabe des Clubs Champions de Handball.
- Sponsoring des clubs sportifs des Wilayas du Sud du pays (Béchar, Illizi, Tamanrasset, Adrar, Ghardaïa).

• Activités culturelles

- Sponsoring de plusieurs films documentaires à caractère historique.

• Activités scientifiques

- Sponsoring de plusieurs événements scientifiques (congrès, journées d'études, concours, cérémonies de fin d'année) organisées dans plusieurs universités et instituts à travers le pays.

Evènements Economiques

- Sponsoring de la Journée internationale sur l'Utilisation du GNL comme carburant pour le transport maritime.
- Sponsoring de la 34^{ème} édition de la Conférence Technique Internationale sur la Technologie de l'Industrie des Engrais,
- Sponsoring du Forum Economique Algéro-Français.

Mécénat

Signature de conventions avec le secteur de la santé pour le financement de :

- Dix (10) centrales de production d'oxygène médicale au profit des hôpitaux de : Blida, Tlemcen, Sétif, Alger (Bab-El-Oued), Adrar, Ghardaïa et Sidi Bel Abbès.
- La réalisation de d'infrastructures abritant les accélérateurs et les espaces d'accueil, pour les patients atteints de cancer au niveau des CHU Béni Messous et CHU Rouïba.
- La réalisation des travaux de rénovation du Service de Neurochirurgie du Centre Hospitalo-universitaire de Blida.
- La réalisation de l'aménagement d'une animalerie, aux normes internationales, destinée au développement de la production des vaccins et des sérums au profit de l'Institut Pasteur d'Algérie.

• Education

- Dotation de 50 classes numériques des écoles primaires avec des équipements pédagogiques numériques afin de soutenir les efforts de l'Etat dans le projet de numérisation des écoles

• Solidarité

- Opérations de don de couffins de denrées alimentaires au profit des familles nécessiteuses, durant le mois sacré de ramadhan, à travers plusieurs wilayas du pays.
- Aide financière, dans le cadre du mécénat, à l'opération de solidarité initiée par l'Union Générale des Travailleurs Algériens «U.G.T.A.» en faveur du peuple palestinien.

Investissement Social

- Financement d'importants projets dans des zones reculées et isolées, incluant, notamment la connexion de quartiers à l'électricité, la réhabilitation d'écoles primaires, l'acquisition et l'installation de panneaux solaires, la réalisation de puits et leurs équipements en pompes solaires. Ces actions ont concerné plusieurs wilayas, notamment celles de l'extrême sud du pays.



I.	Message du Président
II.	Le Marché Historique
III.	Réalisation de l'Entreprise
IV.	Gouvernance
V.	Investissements
VI.	Ressources Humaines
VII.	Responsabilité Sociale et Environnementale
VIII.	Recherche et développement
IX.	Performances Financières

Ressources Nouvelles et Transition Énergétique



SONATRACH a placé la réduction de l'empreinte carbone au cœur de sa stratégie et entend être un acteur efficace au sein de la chaîne de valeur des énergies renouvelables.

La Direction Centrale Ressources Nouvelles (DC-REN) a pour mission de concrétiser l'engagement de SONATRACH en faveur d'une transition énergétique efficace à travers le développement de sources d'énergies renouvelables dans toutes les activités de SONATRACH ; un choix devant garantir la sécurité énergétique à long terme du pays et répondre aux besoins des générations futures.

Le plan d'investissement à moyen terme de SONATRACH prévoit de consacrer une enveloppe de près de 1 Milliard de dollars américain, à des projets s'inscrivant dans le cadre de la transition énergétique de l'entreprise, notamment des projets de récupération des gaz torchés au niveau de ses sites de production et de ses complexes GNL, des projets de production d'électricité photovoltaïque pour les besoins énergétiques de ses sites de production, de transport et de traitement, ainsi que des projets pilotes pour la production et le transport de l'hydrogène vert.

Les principales réalisations

• Projets Solaires Photovoltaïques

- Lancement, en partenariat avec la société ENI, de la réalisation d'une 2^{ème} centrale photovoltaïque "BRN 2" d'une capacité de 10 mégawatts, et qui sera reliée à la première centrale photovoltaïque "BRN1", inaugurée en 2018.
- Il est prévu par ailleurs, la réalisation, en 2023, d'une troisième centrale au niveau du site de production de Menzel Lejmat Est (MLE), dans le bassin de Berkine.
- Ces réalisations s'inscrivent dans le cadre du programme de solarisation des sites industriels de l'Entreprise. SONATRACH compte se doter, à terme, d'une capacité de production de l'ordre de 1,3 gigawatts tout en visant la couverture, d'ici 2030, de 80% des besoins énergétiques de ses sites pétroliers par des centrales solaires. L'objectif est de réduire, de façon responsable et durable, la consommation d'hydrocarbures sur site et les émissions de gaz à effet de serre.
- Inauguration d'un laboratoire spécialisé dans l'énergie solaire, dont l'objectif est d'évaluer les technologies photovoltaïques et mesurer les données environnementales à l'aide de systèmes intelligents. Ce laboratoire d'énergie solaire est également ouvert aux Universités à des fins de recherche.

• Hydrogène Vert

- Étude de faisabilité d'un projet pilote d'hydrogène vert sur un site de SONATRACH.

Le projet consiste à étudier la faisabilité d'un projet pilote de production d'hydrogène Vert au niveau du site BRN ou autre localité, en vue d'un blending avec le gaz naturel d'une turbine à gaz.

L'objectif principal est le développement d'une expertise et la maîtrise technologique sur l'ensemble de la chaîne de valeur de l'hydrogène vert depuis la production, le stockage, le transport, jusqu'aux applications transport, jusqu'aux applications.

- Dans ce même registre, le groupe SONATRACH et la société gazière allemande "VNG AG" (VNG) ont signé, au mois de décembre 2022, un protocole d'entente ayant pour objet l'examen des opportunités de coopération pour la réalisation de projets dans le domaine de l'hydrogène et l'ammoniac vert, dans le but de les exporter vers l'Allemagne.

A travers ce partenariat, SONATRACH s'inscrit "pleinement" dans la feuille de route nationale pour le développement de l'hydrogène vert avec l'objectif de lancer des projets pilotes à moyen terme.

La connectivité des réseaux de canalisations entre l'Algérie et l'Europe, qui peuvent être utilisées pour le transport de l'hydrogène vert, et la dotation en potentiel d'énergie solaire constituent de forts atouts permettant à SONATRACH de s'engager dans une stratégie à long terme pour concrétiser des projets d'hydrogène vert à des coûts compétitifs.

• Bio Carburant

- La production de Bio Carburant est envisagé dans le cadre d'un projet consistant à étudier la faisabilité d'une ferme Pilote de culture de plantes oléagineuses, en tant que matière première (feedstock) destinée à la filière biocarburants et ce dans le cadre de l'étude d'opportunité de la conversion d'anciennes raffineries, en l'occurrence (Hassi-Messaoud et Adrar) en bio raffineries. Ce projet en cours de maturation est mis en œuvre en association avec la filiale du Groupe SONATRACH Agroalimentaire Activité (AAA spa) et le partenaire ENI.

Il convient de rappeler que SONATRACH a signé en 2022, un accord avec le Groupe ENI qui prévoit le renforcement de leur collaboration dans le domaine des énergies nouvelles et renouvelables, telles que l'énergie solaire, l'hydrogène, les biocarburants, le captage, le stockage et l'utilisation du CO2.

I.	Message du Président
II.	Le Marché de l'Entreprise
III.	Réalisation de l'entreprise
IV.	Gouvernance
V.	Investissements
VI.	Ressources Humaines
VII.	Responsabilité Sociale et Environnementale
VIII.	Recherche et développement
IX.	Performances Financières

VIII.

Recherche & Développement





سوناتراخ
sonatrach

sonatrach

SONATRACH accorde un intérêt particulier à la Recherche et Développement, à la fois, pour accompagner ses plans stratégiques, mais aussi pour valoriser les compétences dans le domaine et contribuer à la résolution des différents et nombreux défis techniques liés à la croissance et à l'efficacité dans leur résolution.

La Direction Centrale de la Recherche et du Développement (R&D) contribue au développement de SONATRACH sur toute la chaîne de valeur pétrolière et gazière. Elle promeut la recherche appliquée et le développement de technologies et de procédés innovants, respectueux de l'environnement dans l'ensemble des métiers du Groupe. Elle est par ailleurs, concernée par la mise en œuvre des process industriels favorisant les économies d'énergie et la réduction des coûts.

Renforcement des liens de partenariat avec l'université algérienne

L'année 2022 a été marquée par un renforcement des liens de partenariat avec les différentes universités algériennes à travers la participation de la Direction R&D à de nombreux événements et rencontres scientifiques. En sus de l'organisation de quatre (04) journées thématiques consacrées à différentes problématiques de recherche, il convient de mentionner la signature de plusieurs contrats spécifiques avec des universités, organismes de recherche et entreprises nationales.

Les principaux faits marquants

- Participation à plusieurs événements scientifiques en 2022 organisés par les Universités de : Skikda, Khenchela, USTOran, Constantine2, Batna, Annaba, Blida et le Centre de Recherche Nucléaire d'Alger.
- Signature de six (06) contrats spécifiques avec les Universités d'Oum-el Bouaghi, le CIISE; l'ENAGEO, le CRBT, le CRAPC.
- Signature de trois conventions cadre avec les entreprises nationales ENAGAO et ENIE ainsi que le Centre de recherche d'Annaba.

- Organisation de six réunions du Conseil Scientifiques et Technique en 2022 (04 ordinaires et 02 extraordinaires)
- Organisation de rencontres sur le partenariat R&D avec le Pôle Universitaire Ouest , le Pôle Universitaire Sud, ainsi que 04 Webinaires
- Organisation de quatre (04) journées thématiques consacrées à plusieurs problématiques de recherche :
 - . la formulation In-house des Inhibiteurs de corrosion.
 - . la certification ISO 50001.
 - . la modélisation, la simulation numérique et l'intelligence artificielle dans le domaine du Oil & Gas avec l'université de Constantine 2.
 - . les zéolithes et leurs opportunités industrielles dans le domaine du Oil & Gas.

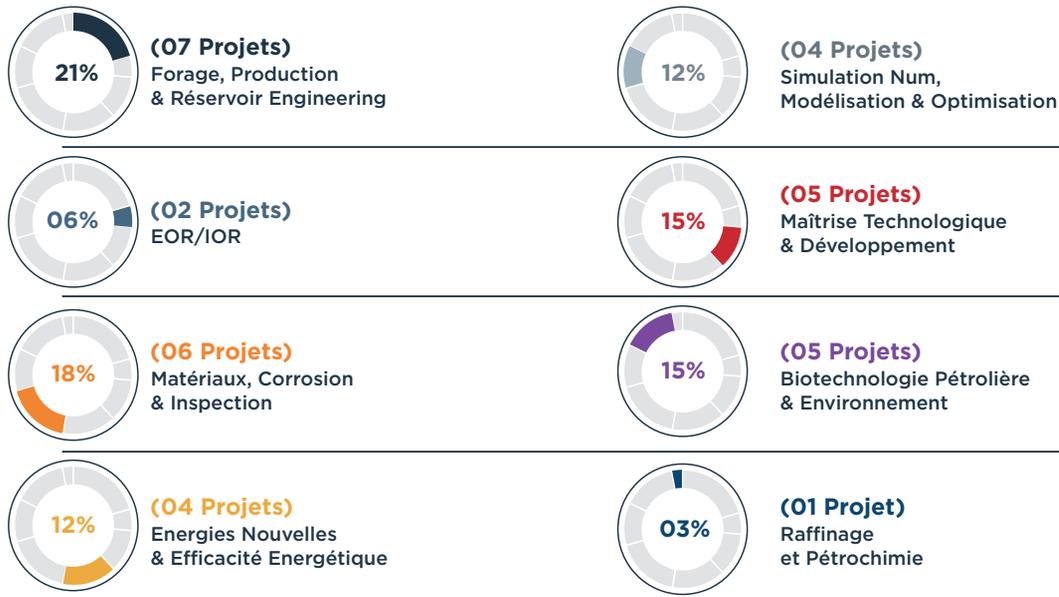
A l'écoute des structures opérationnelles

Répondant aux préoccupations exprimées par les, les thématiques de recherche proposées et prospectées à travers des différents ateliers par la Direction Centrale R&D s'articulent autour de huit axes de recherche.

La répartition des projets de R&D par axe de recherche révèle une nette priorité accordée à l'activité exploration production :

- Réservoir Engineering (07 projets).
- EOR / IOR (02 projets).
- Biotechnologie Pétrolière et Environnement (05 projets).
- Matériaux, Corrosion, Intégrité et Inspection (06 projets).
- Maitrise Technologique et Développement (05 projets).
- Energies Nouvelles et Efficacité Energétique (04 projets).
- Simulation Numérique, Modélisation et Optimisation (04 projets).
- Raffinage et Péetrochimie (01 projet).

Répartition des Projets R&D par Axe de Recherche Année 2022



Les principales réalisations

- Finalisation de sept (07) projets R&D et lancement de leurs implémentations au niveau des sites opérationnels.
- Participation active de SONATRACH , avec les partenaires universitaires, pour quatorze (14) projets validés sur les vingt-trois (23) du PNR (Programme National de Recherche).
- Encouragement de la recherche scientifique et technologique dans le domaine de l'industrie des hydrocarbures à travers les soixante (60) conventions cadre signées avec les Centres de Recherche et les Universités, à travers tout le territoire national.
- Développement d'un réseau d'experts qui englobe plus de 1000 Professeurs, Docteurs et Chercheurs des secteurs (O&G et R&D) issus des Universités et des Centres de Recherche.
- Forte hausse du nombre de brevets détenus. De deux (02) en 2020, le nombre de brevets délivrés est passé à dix (10) à la fin 2022, alors que quatre autres sont en instance de dépôt auprès de l'INAPI.

Les brevets délivrés en 2022

- Procédé d'identification des Minerais et d'Estimation de la Porosité des Roches Réservoirs par CT-Scan à Base Résolution (OC RD-DLAB-CDTA, 2022).
- Procédé de Caractérisation des Roches Réservoirs par CT-Scan à base d'Apprentissage Profond (OC RD DLAB-CDTA, 2022).
- Prédiction du carbone organique total dans les réservoirs de gaz de schiste par utilisation du modèle de Passey combiné avec l'inversion sismique simultanée prestack et les systèmes génétiques (IAP, 2022).
- Carte électronique de contrôle et de commande des vannes motorisées pour les puits producteurs d'huiles sous Gas-Lift (DCRD- OP HMD, 2022).
- Procédé d'élaboration du bilan de la production journalière des champs pétroliers (DCRD- OP HMD, 2022).
- Automatic fault tracking from 30 seismic data using the 20 Continuous Wavelet Transform (IAP, En cours d'enregistrement, 2022).

XI.

Performances Financières





Comptes Consolidés



1- Introduction

L'année 2022 a été marquée par une hausse notable des prix du pétrole et du gaz et une nette amélioration de la situation économique et financière de la société mère SONATRACH et de ses filiales, induisant une évolution significative des principaux indicateurs financiers du Groupe en les portant à des niveaux supérieurs en comparaison avec les exercices précédents.

En 2022, le périmètre de consolidation est composé de 451 unités comptables représentant la société mère SONATRACH Spa et de 115 entités, dont 42 se trouvent à l'étranger. Le nombre d'entités consolidées en intégration globale s'élève à 70 et à 45 pour celles en mise en équivalence.

Aussi, dans l'objectif d'améliorer la gestion de la performance et d'optimiser la cohérence au sein du Groupe, SONATRACH a procédé, en 2022, à une importante opération de reconfiguration de son portefeuille national de holdings, qui passent à trois au lieu des six. Cette action s'est déroulée comme suit :

- La fusion absorption des holdings AIE et SGS par le holding SIP avec une nouvelle dénomination SAES.
- La fusion absorption du holding SVH par le holding SOALKIM avec une nouvelle dénomination STVH.
- Le changement de la dénomination du holding SPP en SSPP.

En résumé, les chiffres clés de l'exercice 2022, se présentent comme suit :

Le chiffre d'affaires consolidé réalisé par le Groupe est de 10 592 402 MDZD, dont 79.66 % réalisés par la société mère SONATRACH.

Le résultat consolidé part Groupe est passé de 801 915 MDZD à 1 787 532 MDZD du fait de l'augmentation du prix du baril du brut et du gaz sur le marché international, ce qui représente une importante évolution de +122% par rapport à l'exercice précédent.

Ces chiffres sont obtenus à partir des comptes consolidés du Groupe SONATRACH, lesquels sont arrêtés conformément aux règles et principes comptables préconisés par la législation algérienne, approuvés par les organes sociaux de l'Entreprise et certifiés par les commissaires aux comptes, reflétant une image fidèle, sincère et régulière de la situation financière du Groupe SONATRACH.

Les états financiers consolidés ainsi que l'analyse des comptes sont présentés sommairement dans le présent rapport.

1- Principes comptables

Les comptes consolidés du Groupe SONATRACH sont établis en conformité avec :

- Les principes comptables généralement admis en Algérie, notamment avec la loi 07-11 du 25 novembre 2007.
- L'arrêté ministériel du 26 juillet 2008 fixant les règles de présentation des états financiers, d'évaluation et de comptabilisation.
- Les normes spécifiques au secteur des hydrocarbures (lois 13-01 du 20 Février 2013 et 05-07 du 28 avril 2005).
- Les règles d'évaluation et de fonctionnement appliquées aux comptes individuels.
- Art. 732 bis 4 du code de commerce relatif à la présentation des comptes consolidés.
- Art. 24 de la loi 10-01- relative aux professions d'expert-comptable et commissaire aux comptes.

1.1- Période de consolidation

L'Exercice couvre une période de 12 mois du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année.

1.2- Devise de consolidation

La devise de présentation des comptes consolidés est le Dinar Algérien (DZD). Sauf indication contraire, les chiffres présentés dans ce rapport sont en Millions de Dinars Algériens (MDZD).

1.3- Principes de consolidation

• Méthodes de consolidation

L'arrêté du 26 juillet 2008 du Ministère des Finances définit les méthodes de consolidation :

- Les sociétés sous contrôle exclusif (détenue directe ou indirecte du groupe > à 50%) sont consolidées par intégration globale.
- Les sociétés dans lesquelles le groupe exerce une influence notable (détenue directe ou indirecte < ou = à 50%) sont consolidées par la méthode mise en équivalence.

• Critères de seuils du Groupe

Le seuil d'intégration des filiales et participations, dans le périmètre de consolidation est arrêté chaque exercice conformément aux règles de consolidations, et suivant l'importance de l'entité à consolider (chiffre d'affaires, résultats et total bilan) ou dans le cas où la société mère exerce une influence directe et stratégique sur la participation.

• Méthodes de conversion

Les comptes des filiales et participations sont établis dans la monnaie du pays dans lequel elles sont implantées :

- Les comptes de bilan des filiales et participations à l'étranger sont convertis en Dinar algérien sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture, générant ainsi des "Réserves de conversion".
- Le compte de charges et produits sont converti au cours moyen de l'exercice. Les différences de conversion sont inscrites dans le poste "résultat de conversion".

2- Etats financiers consolidés

2.1- Bilan

• Actif

(En millions de DZD)	NOTES	2022	2021	2020
ACTIFS NON COURANTS				
Ecart d'acquisition - Goodwill	3.1.1	11 712	14 403	14 897
Immobilisations incorporelles	3.1.2	95 558	100 167	99 545
Immobilisations corporelles	3.1.3	3 728 037	3 900 827	3 846 187
Terrains & aménagements		48 886	50 583	51 503
Constructions		367 628	345 043	349 551
Autres immobilisations corporelles		657 394	577 282	592 194
Immobilisations en concession		764	819	782
Equipements fixes et complexes de production		2 653 366	2 927 100	2 852 157
Immobilisations en cours	3.1.4	2 484 464	2 345 744	2 393 626
Immobilisations financières	3.1.5	2 033 753	1 490 864	1 348 475
Actifs financiers Mise en équivalence		507 814	404 276	410 164
Participations et créances rattachées à des participations		(2 705)	26 495	142 250
Autres immobilisations financières		1 528 643	1 058 545	792 981
Autres Créances non courantes		1	1 548	3 081
Total Immobilisations		8 353 524	7 852 004	7 702 731
Impôt différé actif NC		62 980	54 913	45 975
Total Actif non Courant		8 416 504	7 906 917	7 748 706
ACTIFS COURANTS				
Stock et en-cours	3.2.1	1 129 145	837 840	796 506
Créances et emplois assimilés	3.2.2	4 924 193	4 173 673	4 424 370
Immo. financières		14	2 004	2
Créances clients & cptes ratt. (Brut)				
Créances clients & cptes ratt. (Prov)				
Clients		1 072 002	725 135	524 444
Autres débiteurs		2 847 626	2 367 897	2 131 333
Impôts		993 376	1 067 503	1 758 113
Autres actifs courants		11 176	11 133	10 479
Disponibilités et assimilés	3.2.3	2 312 387	1 362 905	693 679
Placements et autres actifs financiers		4 059	1 185	647
Trésorerie		2 308 329	1 361 719	693 032
Total Actif Courant		8 365 726	6 374 418	5 914 556
Total Actif		16 782 230	14 281 335	13 663 262

I.	Message du Président
II.	Le Marché Historique
III.	Réalisation de l'Entreprise
IV.	Gouvernance
V.	Investissements
VI.	Ressources Humaines
VII.	Responsabilité Sociale et Environnementale
VIII.	Recherche et développement
IX.	Performances Financières

• Passif

(En millions de DZD)	NOTES	2022	2021	2020
CAPITAUX PROPRES	4.1			
Capital social		1 000 000	1 000 000	1 000 000
Capital souscrit non appelé		-	-	-
Ecart d'évaluation		(0)	82 678	187 888
Primes et Réserves		6 193 471	5 750 648	5 728 884
Autres capitaux propres - Report à nouveau		8 499	2 309	1 602
Capitaux propres hors résultat société mère (A)		7 201 970	6 835 634	6 918 373
Réserves Consolidés (B)		1 286 690	985 209	1 011 275
Réserves Groupe		1 273 267	972 094	1 005 386
Réserves Minoritaires		13 423	13 115	5 889
Ecart d'équivalence (C)		64 545	18 722	(34 287)
Résultat de l'exercice (D)		1 792 152	813 645	(6 598)
Ecarts de conversion sur résultat groupe		(6 564)	1 373	(2 382)
Résultat Net de l'ensemble consolidé		1 798 716	812 272	(4 216)
Résultat Groupe		1 787 532	801 915	(13 971)
Résultats minoritaires		11 184	10 357	9 754
Résultat minoritaires		11 426	10 514	8 888
Ecarts de conversion sur résultat minos		(242)	(157)	867
Capitaux propres total (A)+(B)+(C)+(D)		10 345 356	8 653 211	7 888 763
PASSIF NON COURANT	4.2			
Emprunts & dettes financières NC		404 980	215 937	235 255
Impôts (différés et provisionnés)		216 077	216 446	219 789
Autres dettes & comptes de regul. NC		26 795	13 920	15 107
Instruments financiers passif dérivés NC		(0)	(0)	(0)
Provisions et produits comptabilisés d'avance		467 651	395 004	362 342
Passif non courant total		1 115 503	841 308	832 492
PASSIF COURANT	4.3			
Fournisseurs & comptes rattachés		408 660	355 013	499 861
Impôts		837 585	515 364	666 301
Autres dettes		4 073 571	3 914 018	3 773 696
Trésorerie Passif		1 555	2 422	2 148
Passif courant total		5 321 372	4 786 817	4 942 007
Total passif		16 782 230	14 281 335	13 663 262

2.2- Comptes de résultat consolidé

(En millions de DZD)	NOTES	2022	2021	2020
Ventes de marchandises, pdts fabriqués, prestations de services et pdts annexes	5.1.2	10 592 402	6 494 387	3 980 445
Production stockée ou déstockée (Var)		144 509	66 449	11 909
Production immobilisée	5.1.3	293 656	317 515	287 527
Subventions d'exploitation		794	720	52 155
Production de l'exercice	5.1.1	11 031 361	6 879 070	4 332 036
Achats consommés		1 470 306	1 112 982	1 077 691
Services extérieurs		1 871 597	1 254 553	862 461
Autres services extérieurs		172 620	132 986	101 507
Consommation de l'exercice	5.2.1	3 514 524	2 500 521	2 041 659
Valeur Ajoutée d'exploitation		7 516 837	4 378 549	2 290 376
Charges de personnel	5.2.2	453 401	403 709	390 914
Impôts & taxes	5.2.3	3 506 761	1 968 051	923 854
Excedent Brut d'exploitation		3 556 676	2 006 789	975 608
Autres produits opérationnels		160 513	188 038	163 569
Autres charges opérationnelles		164 585	77 988	135 638
Dotations aux amortissements, provisions et pertes de valeur d'exploitation		976 701	878 346	869 138
Dotations des pertes de valeurs et provisions d'éléments financiers		1 775	6 867	(2 753)
Dépréciations nettes sur écarts d'acquisition		5	(212)	78
Reprise sur pertes de valeur et provisions d'exploitation		60 820	49 435	30 703
Reprises des pertes de valeurs et provisions d'éléments financiers		(1 185)	4 612	(384)
Résultat Opérationnel		2 633 758	1 285 884	167 395
Produits financiers	5.1.4	216 400	81 075	96 601
Charges financières	5.2.4	875 941	556 586	291 840
Résultat financier		(659 541)	(475 511)	(195 239)
Résultat ordinaire avant impôts		1 974 217	810 373	(27 844)
Impôts sur les résultats	5.2.5	450 884	104 050	22 794
Total des produits des activités ordinaires		11 467 909	7 202 230	4 622 525
Total des charges des activités ordinaires		9 944 576	6 495 907	4 673 163
Résultat Net des activités ordinaires		1 523 333	706 323	(50 638)
Eléments extraordinaires (produits)		99 777	813	91
Eléments extraordinaires (charges)		277	10 955	4 066
Résultat extraordinaire		99 500	(10 143)	(3 975)
Résultat Net de l'exercice		1 622 833	696 181	(54 613)
Part dans le résultat net MEE (Sociétés Mises en Equivalence)		176 125	116 248	49 529
Resultat Net de l'ensemble consolidé		1 798 958	812 429	(5 083)
Intérêts minoritaires		11 426	10 514	8 888
Résultat net - part du groupe		1 787 532	801 915	(13 971)

I.	Message du Président
II.	Le Marché Historique
III.	Réalisation de l'Entreprise
IV.	Gouvernance
V.	Investissements
VI.	Ressources Humaines
VII.	Responsabilité Sociale et Environnementale
VIII.	Recherche et développement
IX.	Performances Financières

2.3- Tableau des flux de trésorerie consolidé

(En millions de DZD)	2022	2021	2020
Résultat avant impôt	2 073 492	800 235	(31 815)
PMV cession d'actifs	(498)	(412)	(491)
Amort, immos corporelles	774 098	730 733	782 334
Dépréciation immos corporelles	423	1 389	(15)
Amort, immos incorporelles	38 321	13 602	19 611
Dépréciation immos incorporelles	0	9	-
Prov. pour écarts d'acquisition	1 725	-	1 107
Autres Provisions	(64 735)	3 276	80 604
Subvention d'exploitation	794	720	52 155
Impôts différés	(685)	(5 506)	(4 492)
Amortissements et provisions	729 942	744 223	931 304
Impôts sur le résultat	(450 804)	(104 050)	(22 794)
Intérêts payés	(247)	(400)	(14 790)
Trésor. dégagée des activités opérat.	2 351 806	1 439 595	861 414
Flux de trésorerie liés à des éléments extraordinaires	99 500	(10 143)	(3 975)
Flux de Trésorerie avant éléments extraordinaires	99 500	(10 143)	(3 975)
Stocks	(294 364)	(19 727)	(102 355)
Créances clients	(373 288)	(277 561)	290 058
Fournisseurs	102 399	(125 679)	184 426
Autres - BFR exploitation	(104 402)	566 182	(349 290)
Incidence de la var de BFR opérat.	(659 636)	143 215	(47 160)
Autres - BFR non opérationnelle	(95 459)	9 111	20 349
Comptes de liaison intragroupe	(174 524)	48 705	(30 464)
Incidence de la var de BFR non opérat.	(270 363)	57 816	(10 115)
Réévaluation JV Inst fin Dérivés	(3 030)	(570)	(439)
Autres opérations non cash	(3 030)	(570)	(439)
Flux de trésor. liés aux activités opérat.	1 508 277	1 629 913	799 725
Acquisition d'immo.corporelles	(1 741 683)	(1 204 457)	(1 506 113)
Acquisition d'immo.incorporelles	(10 342)	(15 079)	(46 995)
Acquisition d'immo.financières	(260 296)	(496 608)	(85 396)
Acquisition des titres - auto contrôle	(69 620)	(67 079)	(904 212)
Intérêts reçus	(5 088)	3 716	(7 949)
Besoin de trésorerie (investissement)	(2 115 029)	(1 779 507)	(1 750 665)
Cession d'immo.corporelles	1 009 665	492 603	710 302
Cession d'immo.incorporelles	9 700	359	24 088
Cession d'immo.financières	94 343	370 522	326 331
Ressources liées aux investissements	1 113 709	863 485	1 060 721
Flux de trésor. liés aux activités invest	(1 001 321)	(916 022)	(689 945)
Augmentation de capital	684 997	(177 097)	(76 141)
Emissions d'emprunts	38 943	12 609	38 638
Remboursements d'emprunts	(35 948)	(31 931)	(25 124)
Aug (dim) autres dettes financières NC	60 749	(1 472)	(33 820)
Aug (dim) autres dettes financières Ct	436 404	(26 352)	(126 775)
Dividendes versés	(687 825)	23 817	128 694
Flux de trésor. liés aux activités fin	522 320	(200 426)	(94 528)
Ecarts non expliqués - écarts de conv	(6 713)	1 108	17 153
Ecarts non expliqués - var méth conso	(81 203)	154 087	(29 317)
Ecarts non expliqués - reclassement	(0)	(99)	0
Ecarts non expliqués - entrée périmètre	-	126	(17 522)
Ecarts non expliqués - sortie	(0)	(0)	-
Ecarts non expliqués	(82 667)	155 222	(29 687)
Trésorerie - mouvement (calculée)	946 609	668 687	(14 436)
Trésorerie - clôture (calculée)	2 308 329	1 361 719	693 032
Trésorerie - ouverture	1 361 719	693 032	707 468
Variation de trésorerie	946 609	668 687	(14 436)

2.4- Etat de variation des capitaux propres consolidé

(En millions de DZD)	Capital social	Primes, réserves & résultat consolidés	Ecart d'évaluation	Capitaux propres total	Capitaux propres part groupe	Intérêts minoritaires
Au 31 décembre 2020	1 000 000	6 700 875	187 888	7 888 763	7 873 119	15 644
Affectation résultat	-	(0)	-	(0)	0	(0)
Dividendes	-	(8 854)	-	(8 854)	(1 666)	(7 188)
Acompte sur dividendes	-	(16 302)	-	(16 302)	(8 314)	(7 988)
Résultat	-	812 433	-	812 433	801 919	10 514
Augmentation	-	253 797	(100 885)	152 912	141 940	10 972
Diminution	-	(325 583)	(4 326)	(329 909)	(327 930)	(1 979)
Ecart de conversion sur ouverture	-	(733)	-	(733)	(878)	145
Ecart de conversion sur flux	-	1 617	-	1 617	2 639	(1 022)
Reclassement	-	-	-	-	-	-
Variation de périmètre	-	149 597	-	149 597	145 809	3 788
Fusion	-	-	-	-	-	-
Entrée de périmètre	-	2 183	-	2 183	1 598	586
Sortie de périmètre	-	1 503	-	1 503	1 503	-
Au 31 décembre 2021	1 000 000	7 570 533	82 678	8 653 211	8 629 739	23 472
Affectation résultat	-	(634 459)	-	(634 459)	(634 459)	0
Dividendes	-	(87 488)	-	(87 488)	(83 597)	(3 891)
Acompte sur dividendes	-	(9 142)	-	(9 142)	(4 729)	(4 413)
Résultat	-	1 798 733	-	1 798 733	1 787 419	11 314
Augmentation	-	1 008 490	(31 119)	977 371	970 352	7 019
Diminution	-	(240 915)	(51 559)	(292 474)	(284 811)	(7 663)
Ecart de conversion sur ouverture	-	(12 563)	-	(12 563)	(12 868)	305
Ecart de conversion sur flux	-	(15 241)	-	(15 241)	(14 627)	(614)
Reclassement	-	(380)	-	(380)	(380)	-
Variation de périmètre	-	(81 363)	-	(81 363)	(80 441)	(922)
Fusion	-	49 488	-	49 488	49 488	-
Entrée de périmètre	-	(30)	-	(30)	(30)	-
Sortie de périmètre	-	(306)	-	(306)	(306)	-
Au 31 décembre 2022	1 000 000	9 345 356	(0)	10 345 356	10 320 749	24 607

I.	Message du Président
II.	Le Marché Historique
III.	Réalisation de l'entreprise
IV.	Gouvernance
V.	Investissements
VI.	Ressources Humaines
VII.	Responsabilité Sociale et Environnementale
VIII.	Recherche et développement
IX.	Performances Financières

3- Analyse des comptes de l'Actif

3.1- Actifs non courants

• Ecart d'acquisition - Goodwill

Le goodwill ou écart d'acquisition positif correspondant à l'excédent du coût d'acquisition, lors d'une prise de participation ou d'une fusion, sur la quote-part de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables.

En 2022, suite à l'amortissement pratiqué, l'écart d'acquisition affiche un montant net de 11 712 MDZD (soit 80 192 340.79 EUR).

En millions de DZD	2022	2021
SONATRACH RAFFINERIA ITALIANA (SRI)	15 723	16 905
Total GW écart d'acquisition Brut	15 723	16 905

• Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles brutes ont connu une augmentation de 4 % soit une variation en brut d'une valeur de 13 205 MDZD. Elles sont composées principalement de frais de développement immobilisés chez SIPEX LIBYE (35 630 M DZD), SPC BVI (18 809 MDZD), SIPEX NIGER (17 855 MDZD) et chez la Division Associations de SONATRACH Spa (15 837 MDZD).

Une légère augmentation des Concessions, brevets & licences & marques concerne principalement SPC BVI (40 775 MDZD), l'unité de SONATRACH Petroleum Engineering Et Développement (2 757 MDZD) et la division exploration Boumerdès d'un montant de (1 028 MDZD).

Les autres immobilisations incorporelles traduisent l'acquisition de divers logiciels avec une évolution de 20% soit un montant de 980 MDZD.

• Variation des immobilisations incorporelles Brutes

(En millions de DZD)	2021	Augmentation	Diminution	Ecart de conversion	Reclassement	Autres Variations	2022
Frais d'établissement (Brut)	0	-	-	(0)	-	-	0
Frais de développement immobilisables (Brut)	224 845	2 567	2 170	(1 702)	12 001	(0)	235 541
Concessions, brevets & licences & marques (Brut)	47 263	2 157	44	(580)	(3)	(0)	48 791
Fonds commercial & droit au bail (Brut)	4	-	-	-	-	-	4
Autres immobilisations incorporelles (Brut)	51 815	792	357	(422)	960	7	52 795
Total	323 926	5 515	2 571	(2 704)	12 958	7	337 131

• Amortissement des immobilisations incorporelles

(En millions de DZD)	2021	Dotations exploitation	Reprises exploitation	Ecart de conversion	Autres Variations	2022
Frais de développement immobilisables (Amortissements)	170 568	6 654	1	(2)	0	177 219
Concessions, brevets, licences & marques (Amortissements)	20 946	7 503	798	(485)	(0)	27 163
Fonds commercial, droit bail (Amortissements)	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles (Amortissements)	32 236	5 004	41	(28)	7	37 182
Total	223 751	19 161	840	(515)	7	241 564

Les immobilisations incorporelles nettes par entité sont réparties comme suit :

En millions de DZD	2022	2021
SIPEX LIBYE	35 630	35 833
SPC BVI	18 809	24 688
SIPEX NIGER	17 855	18 525
SONATRACH Spa	15 837	13 241
AUTRES ENTITES	7 427	7 880
Total	95 558	100 167
Dont SONATRACH Spa	17%	13%

• Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles brutes ont connu une hausse de 5 % par rapport à l'exercice précédent soit un montant de 602 592MDZD.

Les équipements fixes et complexes de production représentent 71% des immobilisations corporelles ; la majorité est détenu par la société mère soit 89% de la totalité.

• Variation des immobilisations corporelles Brutes

(En millions de DZD)	2021	Augmentation	Diminution	Ecart de conversion	Reclassement	Autres Variations	2022
Terrains & aménagements (Brut)	78 912	717	530	(34)	415	53	79 532
Constructions (Brut)	702 784	31 028	10 682	(544)	33 773	230	756 590
Equipements sociaux	281 188	86 869	6 273	(2 037)	27 981	(0)	387 727
Install. tech., matériel & outi. Industriels (Brut)	824 217	279 680	229 988	(11 919)	3 041	2 599	867 630
Matériel de transport (Brut)	304 922	23 522	10 374	(878)	126	8	317 327
Matériel de bureau, info. & mob. (Brut)	19 081	3 299	1 871	(36)	94	3	20 570
Agencements et installations	360 360	5 957	4 969	(2)	17 939	0	379 285
Autres immobilisations corporelles (Brut)	158 535	10 453	8 473	(789)	1 261	190	161 176
Immobilisations en concession (Brut)	1 127	5	-	-	-	-	1 132
Puits et instruments d'extraction et de collecte hydrocarbure	4 530 024	134 811	143 879	-	359 444	0	4 880 400
Installations de transport / canalisation	1 338 130	591	741	-	16 329	(0)	1 354 309
Installations de traitement, de transformation et de fabrication	3 008 233	18 654	107 656	(3 979)	64 438	0	2 979 690
Installations annexes de production	869 528	13 425	14 927	-	19 860	0	887 886
Instruments de conditionnement	3 136	42	-	-	631	(0)	3 809
Installations de réception, de stockage et d'expédition	360 501	449	405	-	5 663	-	366 207
Immeuble de placement	533	-	1	-	-	-	532
Total	12 841 210	609 501	540 768	(20 217)	550 994	3 082	13 443 802

I.	Message du Président
II.	Le Marché Historique
III.	Réalisation de l'Entreprise
IV.	Gouvernance
V.	Investissements
VI.	Ressources Humaines
VII.	Responsabilité Sociale et Environnementale
VIII.	Recherche et développement
IX.	Performances Financières

Amortissements des immobilisations corporelles

(En millions de DZD)	2021	Dotations exploitation	Reprises exploitation	Ecart de conversion	Reclassement	Autres Variations	2022
Terrains & aménagements (Prov)	28 285	2 339	22	-	1	(0)	30 603
Constructions (Amortissements)	357 621	32 085	860	(74)	91	(0)	388 862
Equipements sociaux (Amortissements)	159 755	27 677	3 005	(335)	42	(0)	184 133
Install. tech, matériel, outi, industriels (Amortissements)	603 324	55 822	9 558	(6 378)	285	2 993	646 488
Matériel de transport (Amortissements)	188 548	17 087	4 860	(515)	27	7	200 293
Matériel de bureau, info. & mob. (Amortissements)	15 484	1 897	1 604	(29)	29	2	15 780
Agencements et installations (Amortissements)	286 436	19 982	3 508	(2)	(201)	0	302 707
Autres immobilisations corporelles (Amortissements)	115 025	13 118	3 310	(523)	70	(9)	124 371
Immobilisations en concession (Amortissements)	308	60	-	-	-	-	368
Puits et instruments d'extraction et de collecte hydrocarbure (Amortissements)	3 113 425	324 967	1 950	-	(234)	(0)	3 436 208
Instruments de transport / canalisation (Amortissements)	947 465	64 559	150	-	(40)	0	1 011 835
Instruments de traitement, de transformation et de fabrication (Amortissements)	2 120 382	190 054	19 209	(484)	(811)	0	2 289 933
Instruments annexes de production (Amortissements)	687 491	57 691	1 549	(0)	805	0	744 439
Instruments de conditionnement (Amortissements)	2 959	110	-	-	(0)	0	3 068
Instruments de réception, de stockage et d'expédition (Amortissements)	307 827	22 470	26	-	(64)	(0)	330 208
Immeuble de placement (Amortissements)	175	32	11	-	-	(0)	197
Total	8 934 512	829 950	49 623	(8 340)	0	2 994	9 709 492

■ Pertes de valeur sur les immobilisations corporelles

(En millions de DZD)	2021	Dotations exploitation	Reprises exploitation	Ecart de conversion	Autres Variations	2022
Terrains & aménagements (Pertes de valeur)	44	-	-	-	-	44
Constructions (Pertes de valeur)	121	12	33	-	-	99
Equipements sociaux (Pertes de valeur)	28	0	26	-	0	3
Install. tech, matériel, outi, industriels (Pertes de valeur)	203	11	2	-	0	212
Matériel de transport (Pertes de valeur)	10	-	0	-	-	10
Matériel de bureau, info. & mob. (Pertes de valeur)	0	1	0	-	-	1
Agencements et installations (Pertes de valeur)	10	0	-	-	0	10
Autres immo. corporelles (Pertes de valeur)	2 553	101	8	0	4	2 650
Immobilisations en concession (Pertes de valeur)	-	-	-	-	-	-
Puits et instruments d'extraction et de collecte hydrocarbure (Pertes de valeur)	-	-	-	-	-	-
Instruments de transport / canalisation (Pertes de valeur)	-	-	-	-	-	-
Instruments de traitement, de transformation et de fabrication (PDV)	1 801	-	-	-	-	1 801
Instruments annexes de production (Pertes de valeur)	356	-1	10	-	0	345
Instruments de conditionnement (Pertes de valeur)	-	-	-	-	-	-
Instruments de réception, de stockage et d'expédition (Pertes de valeur)	745	354	-	-	-	1 099
Total	5 872	478	80	0	4	6 273

I.	Message du Président
II.	Le Marché Historique
III.	Réalisation de l'Entreprise
IV.	Gouvernance
V.	Investissements
VI.	Ressources Humaines
VII.	Responsabilité Sociale et Environnementale
VIII.	Recherche et développement
IX.	Performances Financières

Les immobilisations corporelles nettes, par entité, se présentent comme suit :

En millions de DZD	2022	2021
SONATRACH Spa	3 074 710	3 258 426
NAFTAL	76 105	71 025
MEDGAZ	75 065	75 033
SONATRACH RAFFINERIA ITALIANA (SRI)	71 650	79 337
HYPROC SHIPPING COMPANY	56 814	59 971
G-CCO	44 986	46 598
TAL	34 111	35 371
ENAFOR	25 956	29 553
GCB	25 910	30 929
ENTP	25 360	28 547
ENAGEO	22 179	10 699
ENSP	18 068	21 303
SH PEROU	17 426	21 303
ENGTP	15 426	15 566
KAHRAMA	11 535	12 519
AUTRES ENTITES	132 736	108 403
Total Immobilisations Corporelles Nettes	3 728 037	3 900 827
Dont SONATRACH Spa	82%	83%

• Immobilisations en cours

Le niveau des immobilisations en cours a connu une légère hausse de 6% par rapport à l'exercice 2021, elles se présentent comme suit :

(En millions de DZD)	2021	Augmeta- tion	Diminu- tion	Dotations exploita- tion	Reprises exploita- tion	Ecart de conver- sion	Reclasse- ment	Autres Varia- tions	2022
Immobilisations corporelles en cours (Brut)	2 495 373	1 105 653	428 722	-	-	-878	-533 390	-0	2 638 036
Immobilisations incorporelles en cours (Brut)	60 993	24 827	7 129	-	-	-2	-14 212	-0	64 478
Avances & acptes sur immobilisations (Brut)	58 503	26 529	40 175	-	-	19	-10	2	44 869
Immobilisations en cours (Brut)	2 614 870	1 157 009	476 026	-	-	860	-547 612	2	2 747 383
Immo. corporelles en cours (Pertes de valeur)	267 602	-	-	-4 835	1 283	-	-4	-0	261 480
Immobilisations incorporelles en cours (Pertes de valeur)	1 273	-	-	97	270	-	-	-0	1 100
Avances & acptes sur immobilisations (Pertes de valeur)	250	-	-	89	-	-	-	-0	339
Immobilisations en cours (Pertes de valeur)	269 125	-	-	-4 649	1 554	-	-4	-0	262 919
Immobilisations en cours (Net)	2 345 744	1 157 009	476 026	4 649	-1 554	860	-547 608	2	2 484 464

• Immobilisations financières

Les immobilisations financières ont connu une hausse due principalement à l'augmentation du compte autres créances immobilisées suite à des dépôts à moyen terme effectués chez SONATRACH spa pour placer ses excédents de trésorerie.

(En millions de DZD)	2021	Augmen- tation	Diminu- tion	Mou- ve- ment	Ecart de conver- sion	Varia- tion de périmètre	Fusion	Entrée de périmètre	Autres Varia- tions	2022
Titres de participation (Brut)	5 804	1 349	51 531	-	(79)	0	51 531	(30)	0	7 044
Autres titres de participation (Brut)	527	5 534	611	-	(0)	239	945	-	0	6 634
Créances ratt. à des particip. (Brut) NC	156 344	(287 442)	(115 036)	-	(211)	-	586	-	(0)	(15 687)
Intérêts courus sur créances et prêts NC	5 169	-	-	5 047	(228)	-	-	-	-	9 987
Participations et créances rattachées à des participations	167 843	(280 559)	(62 894)	5 047	(519)	239	53 062	(30)	0	7 977
Titres immo. aut. que titr. immo. acti. port.	29	36	45	-	-	-	-	-	0	21
Titr repres. droit/creance (oblig bons) NC	506 453	28 661	14 477	-	-	-	(1 000)	-	-	519 637
Prêts (Brut) NC	16 127	7 753	6 787	-	30	-	-	-	0	17 122
Créances / Contrats locations Financement NC	2 510	402	350	-	-	-	-	-	-	2 563
Dépôts et cautionnements versés	64 492	3 313	6 947	-	(1)	222	-	-	(0)	61 078
Autres créances immobilisées	470 378	515 562	51 887	-	(173)	-	(4 250)	-	0	929 631
Autres immobilisations financières	1 059 989	555 728	80 492	-	(145)	222	(5 250)	-	0	1 530 052
Actifs financiers (Brut) Non courant	1 227 832	275 169	17 598	5 047	(664)	461	47 813	(30)	0	1 538 030
Actifs financiers Mise en équivalence	404 276	62 736	76 745	-	(9 753)	(17)	-	-	127 452	507 814
Total immobilisations financières (Brut)	1 632 109	337 905	94 343	5 047	(10 417)	444	47 813	(30)	127 452	2 045 843

I.	Message du Président
II.	Le Marché Historique
III.	Réalisation de l'Entreprise
IV.	Gouvernance
V.	Investissements
VI.	Ressources Humaines
VII.	Responsabilité Sociale et Environnementale
VIII.	Recherche et développement
IX.	Performances Financières

• Impôt différé actif par entité

L'impôt différé actif a connu une nette augmentation de 8 067 MDZD en 2022 soit une variation de 15% par rapport à l'exercice 2021.

En millions de DZD	2022	2021
SONATRACH Spa	30 790	27 268
NAFTAL	6 852	8312
ENTP	4 822	5285
SAES HOLDING ex-SIP	4 626	0
ENGTP	4 035	3359
ENAGEO	1 663	889
ENSP	1 421	1261
SGC	1 199	108
ENAFOR	1 088	803
Tassili Airlines TAL	748	1053
SNTM HYPROC	701	710
DFSP Ex BASP	659	0
SOMIZ	595	533
ENAC	593	514
CASH	419	378
SARPI	367	134
BJSP	364	395
AUTRES ENTITES	2 038	3 911
Total	62 980	54 913
Dont SONATRACH Spa	49%	50%

3.2- Actifs courants

• Stock et en cours

La rubrique stock et en cours consolidé net est de l'ordre de 1 129 145 MDZD pour l'exercice 2022 dont 72% appartenant à la société mère.

Les stocks et en cours ont connu une nette augmentation de 291 305 MDZD durant l'exercice.

(En millions de DZD)	2021	Mouvement	Ecart de conversion	Entrée de périmètre	Variation de périmètre	2022
Marchandises (Brut)	28 084	1 951	(219)	-	406	30 222
Matières prem. (Brut)	65 865	5 037	(3 679)	-	76	67 300
Autres approvisionnements (Brut)	521 222	102 623	(1 146)	-	176	622 876
En cours de prod. de biens (Brut)	3 872	1 763	(28)	-	-	5 607
En cours de prod. de services (Brut)	1 836	948	-	-	-	2 785
Produits finis (Brut)	268 355	130 059	(2 700)	-	31	395 745
Produits intermédiaires (Brut)	15 059	3 787	(1 124)	-	-	17 721
Stock provenant d'immo (Brut)	92	(92)	-	-	-	0
Stock à l'exterieur (Brut)	3 403	48 288	(1 134)	-	21	50 577
Total	907 788	294 364	(10 029)	-	709	1 192 832

(En millions de DZD)	2022	2021
Stocks & en cours (Brut)	1 192 832	907 788
Stocks & en cours (Prov)	63 687	69 947
Stocks & en cours (Net)	1 129 145	837 840

Les stocks et en cours concernent principalement les produits finis des hydrocarbures et les autres approvisionnements chez SONATRACH Spa.

La répartition par entité se présente comme suit :

En millions de DZD	2022	2021
SONATRACH Spa	813 734	613 468
SONATRACH RAFFINERIA ITALIANA (SRI)	166 860	90 212
NAFTAL	30 268	32 191
ENAFOR	27 392	24 763
ENTP	18 752	19 997
SGM	13 661	6 815
ENAGEO	11 367	13 374
SGC	6 395	1 239
ENSP	5 918	5 782
GCB	5 379	4 542
ENAC	4 376	4 568
ASFERTRADE	3 074	1 492
Tassili Airlines TAL	2 903	2 688
SH PEROU	2 680	2 594
BAG	2 313	1 127
BJSP	2 093	1 883
ALPHYT	1 565	994
KAHRAMA	1 396	1 532
SARPI	1 131	672
ENGTP	1 046	1 257
HESP	1 011	997
AUTRES ENTITES	5 830	5 653
Total	1 129 145	837 840
Dont SONATRACH Spa	72%	73%

I.	Message du Président
II.	Le Marché Historique
III.	Réalisation de l'Entreprise
IV.	Gouvernance
V.	Investissements
VI.	Ressources Humaines
VII.	Responsabilité Sociale et Environnementale
VIII.	Recherche et développement
IX.	Performances Financières

• Créances et emplois assimilés

En 2022, le poste créances et emplois assimilés a enregistré une hausse de 18% par rapport à l'exercice 2021.

(En millions de DZD)	2022			2021
	Brut	Pertes de valeur	Net	Net
Clients	1 126 272	54 270	1 072 002	725 135
Impôts	993 376		993 376	1 067 503
Autres créances	2 904 939	46 123	2 858 816	2 381 034
Créances et emplois assimilés	5 024 587	100 393	4 924 193	4 173 673

Dans cette rubrique, le poste Clients a connu une hausse de 47.8% par rapport à l'exercice 2021. Le poste créances clients et comptes rattachés net se présente par entité comme suit :

En millions de DZD	2022	2021
SONATRACH SPA	854 975	484 380
NAFTAL	51 340	56 477
CASH	38 339	36 308
SPC BVI	13 306	5 544
SPIC BV	9 348	9 846
SARPI	7 936	5 082
GCB	7 646	14 130
SGM	5 790	5 465
SH PEROU	5 428	6 839
MEDGAZ	4 389	4 139
SGC	4 103	3 074
ENGTP	3 166	17 239
AUTRES ENTITES	66 235	76 612
Total Créances Clients & Comptes Rattachés Net	1 072 002	725 135
Dont SONATRACH Spa	80%	67%

• Disponibilités et assimilés

Le poste trésorerie brute a enregistré une augmentation de 949 605 MDZD soit une variation de 70% durant l'exercice 2022.

(En millions de DZD)	2021	Mouvement	Ecart de conversion	Entrée de périmètre	Variation de périmètre	Autres Variations	2022
Banques	1 241 133	620 235	(9 352)	-	146	0	1 852 162
VMP	42 006	329 508	809	-	-	-	372 322
Valeurs à l'Encaissement	10 552	(2 031)	0	-	-	-	8 521
Dépôts à terme supérieur à 3 mois	1 595	(3 094)	-	-	-	7 105	5 606
Intérêts courus	2 124	2 885	(0)	-	-	145	5 154
Caisses, ccp	65 765	3 250	0	-	0	-	69 015
Trésorerie (Brut)	1 363 175	950 753	(8 544)	-	146	7 250	2 312 780
Trésorerie (Prov)	1 455	3 299	(303)	-	-	-	4 451
Trésorerie (Net)	1 361 719	947 454	(8 240)	-	146	7 250	2 308 329

La répartition de la trésorerie nette par entité se présente comme suit :

En millions de DZD	2022	2021
SONATRACH Spa	1 457 204	773 865
NAFTAL	228 271	191 522
STVH HOLDING ex-SOALKIM	90 124	37 957
SIHC HOLDING	82 448	67 447
SONATRACH RAFFINERIA ITALIANA (SRI)	70 329	41 482
AEC	58 228	12 244
SNTM HYPROC	36 636	17 212
SPC BVI	29 448	20 544
ENAGEO	25 913	22 546
SH PEROU	22 515	12 452
SIPEX	20 863	12 149
ENTP	15 856	9 673
ENAFOR	15 767	11 680
ENSP	15 746	18 106
KAHRAMA	14 360	13 092
GCB	13 648	8 856
ENGTP	12 508	8 332
SGM	12 262	1 435
SAES HOLDING ex-SIP	11 200	711
ENAC	8 213	2 983
SIPCO	8 071	8 067
Autres entités	58 719	69 365
Total	2 308 328	1 361 719
Dont SONATRACH Spa	63%	57%

I.	Message du Président
II.	Le Marché Historique
III.	Réalisation de l'Entreprise
IV.	Gouvernance
V.	Investissements
VI.	Ressources Humaines
VII.	Responsabilité Sociale et Environnementale
VIII.	Recherche et développement
IX.	Performances Financières

4- Analyse des comptes du Passif

4.1- Capitaux propres

Le total des capitaux propres consolidés s'est élevé à 10 345 356 MDZD, ci-dessous la variation de ses principales composantes entre 2021 et 2022.

(En millions de DZD)	2022	2021	Variation
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	1 000 000	1 000 000	
Ecart d'évaluation	(0)	82 678	-100%
Primes et Réserves	6 193 471	5 750 648	8%
Autres capitaux propres - Report à nouveau	8 499	2 309	268%
Capitaux propres hors résultat société mère (A)	7 201 970	6 835 634	5%
Réserves Consolidés (B)	1 286 690	985 209	31%
Réserves Groupe	1 273 267	972 094	31%
Réserves Minoritaires	13 423	13 115	2%
Ecart d'équivalence (C)	64 545	18 722	245%
Résultat de l'exercice (D)	1 792 152	813 645	120%
Ecarts de conversion sur résultat groupe	(6 564)	1 373	-578%
Resultat Net de l'ensemble consolidé	1 798 716	812 272	121%
Résultat Groupe	1 787 532	801 915	123%
Résultats minoritaires	11 184	10 357	8%
Résultat minoritaires	11 426	10 514	9%
Ecarts de conversion sur résultat minos	(242)	(157)	54%
Capitaux propres total (A)+(B)+(C)+(D)	10 345 356	8 653 211	20%

4.2- Passif non courant

Le passif non courant totalise un montant de 1 115 503 MDZD en 2022 et 841 308 MDZD en 2021 soit une évolution de 33%.

(En millions de DZD)	2022	2021
Emprunts & dettes financières NC	404 980	215 937
Impôts (différés et provisionnés)	216 077	216 446
Autres dettes & comptes de regul. NC	26 795	13 920
Provisions et produits comptabilisés d'avance	467 651	395 004
Passif non courant total	1 115 503	841 308

Le passif non courant par entité se présente comme suit :

En millions de DZD	2022	2021
SONATRACH SPA	581 501	515 746
NAFTAL	127 894	125 692
SAES HOLDING ex-SIP	94 197	-
STVH HOLDING ex-SOALKIM	77 470	-
MEDGAZ	43 760	49 415
AEC	33 871	7
SNTM HYPROC	29 402	32 847
ENGTP	17 164	11 455
ENTP	14 298	9 951
SIPEX LIBYE	11 930	12 088
ENAFOR	11 903	16 078
GCB	11 294	13 170
SONATRACH -RE	9 615	10 107
AUTRES	51 204	44 751
Total Passif Non Courant	1 115 503	841 308
Dont SONATRACH Spa	52%	61%

I.	Message du Président
II.	Le Marché Historique
III.	Réalisation de l'Entreprise
IV.	Gouvernance
V.	Investissements
VI.	Ressources Humaines
VII.	Responsabilité Sociale et Environnementale
VIII.	Recherche et développement
IX.	Performances Financières

4.2- Passif courant

Le passif courant a enregistré une hausse de 534 555 MDZD. Cette rubrique comprend essentiellement les comptes fournisseurs, les dettes sur l'Etat et les autres dettes.

Le poste dettes fournisseurs et comptes rattachés a connu une hausse de 15%.

Les autres dettes concernent principalement les partenaires de la société mère dans le cadre des contrats de partage de production.

(En millions de DZD)	2021	Aug- menta- tion	Dim- inu- tion	Dotations exploita- tion	Reprises exploita- tion	Mouve- ment	Ecart de con- version	Entrée de péri- mètre	Varia- tion de péri- mètre	Recl- asse- ment	Autres Varia- tions	2022
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	337 592	-	-	-	-	21 069	(3 524)	-	(11 006)	-	(1 956)	342 175
Dettes immobil. & cptes ratt. Ct	17 421	-	-	-	-	49 123	(52)	-	(0)	-	(7)	66 485
Fournisseurs & comptes rattachés	355 013	-	-	-	-	70 192	(3 576)	-	(11 006)	-	(1 963)	408 660
Dettes sur état (Dont intég.) Ct	513 746	-	-	-	-	324 146	(832)	-	26	-	(152)	836 935
Impôt différé passif Ct	1 618	-	-	-	-	-	14	-	-	-	-	650
Impôts	515 364	-	-	-	-	324 146	(818)	-	26	-	(152)	837 585
Provisions pour risques & charges	27 968	-	-	26 665	23 807	-	-	-	-	-	-	30 826
Emprunts & dettes financières Ct	4 500	5 676	4 500	-	-	-	0	-	-	-	(0)	5 676
Autres dettes Ct	4 276 524	-	-	-	-	421 735	(2 265)	-	643	15 105	(158)	4 710 601
Autres dettes Ct	3 743 740	-	-	-	-	48 465	(1 395)	-	617	15 105	-	3 806 531
Comptes de regularisation passif Ct	8 824	1 902	340	-	-	2 216	(24)	-	0	-	(0)	12 578
Avances & acptes reçus sur com.	44 771	-	-	-	-	8 854	(270)	-	(7 529)	-	-	45 825
RRR à accor & aut avoirs à établir	13 759	-	-	-	-	72 476	(3)	-	-	-	-	86 232
Dettes sur le personnel	44 393	-	-	-	-	12 077	(6)	-	-	-	-	56 464
Dettes sociales	26 063	-	-	-	-	3 437	(62)	-	-	-	-	29 438
Autres dettes	3 914 018	7 578	4 840	26 665	23 807	147 524	(1 760)	-	(6 912)	15 105	(0)	4 073 571
Trésorerie Passif	2 422	-	-	-	-	(867)	1	-	0	-	-	1 555
Total Passifs Courant	4 786 817	7 578	4 840	26 665	23 807	540 996	(6 153)	-	(17 892)	15 105	(2 114)	5 321 372

5- Analyse du Compte de Résultats consolidé

Les charges et les produits consolidés, au titre de l'exercice 2022, sont respectivement de l'ordre de 9 944 854 MDZD et 11 567 686 MDZD soit un résultat net de l'exercice de 1 622 833 MDZD, l'équivalent d'une augmentation de 133% par rapport à l'exercice 2021.

En complétant ce résultat net par la part des sociétés mises en équivalence, on obtient le résultat net de l'ensemble consolidé qui totalise un montant de 1 798 958 MDZD, dont 1 787 532 M DZD relative à la part du Groupe.

Cette dernière a connu une augmentation de 123% due principalement à la hausse du résultat de la société mère.

Quant aux intérêts minoritaires, ils ont enregistré une hausse de 9%.

Le résultat net part groupe par entité se présente comme suit :

En millions de DZD	2022	2021
SONATRACH SPA	1 387 112	586 689
SORFERT	71 806	36 994
SONATRACH RAFFINERIA ITALIANA (SRI)	66 233	11 615
AOA	51 708	36 123
SH PEROU	21 876	14 166
SGM	19 592	1 246
SIHC HOLDING	13 877	-5 674
NAFTAL	12 614	7 106
MEDGAZ	10 378	9 379
SKE (ex SKS)	8 802	5 295
NATURGY ENERGY GROUP	8 607	7 775
SIPCO	7 911	7 463
ENGTP	7 758	3 650
TG PERU	7 745	6 688
SAES HOLDING ex-SIP	7 275	-177
AUTRES	84 239	73 579
Total	1 787 532	801 915
Dont SONATRACH Spa	78%	73%

I.	Message du Président
II.	Le Marché Historique
III.	Réalisation de l'Entreprise
IV.	Gouvernance
V.	Investissements
VI.	Ressources Humaines
VII.	Responsabilité Sociale et Environnementale
VIII.	Recherche et développement
IX.	Performances Financières

5.1- Les Produits

Les produits ont atteint un montant de 11 567 686 MDZD, pour l'exercice 2022 contre un montant de 7 203 043 MDZD pour l'exercice 2021 soit 61% d'augmentation.

• Production de l'exercice

La production de l'exercice a connu une hausse de 60% par rapport à l'exercice précédent soit 4 152 291 MDZD.

Le poste Production de l'exercice est subdivisé en :

- Ventes de marchandises, produits fabriqués, prestations de service et produits annexes.
- Production stockée ou déstockée.
- Production immobilisée.
- Subventions d'exploitation.

• Chiffre d'Affaires

Le chiffre d'affaires consolidé est de l'ordre de 10 592 402 MDZD, pour l'exercice 2022, dont 80 % est réalisé par la société mère SONATRACH.

La hausse du chiffre d'affaires de l'exercice présent s'explique par l'augmentation du prix moyen d'exportation du gaz qui est passé de 5,22 USD (le million de BTU) en 2021 à 13.63 USD en 2022 soit 161%. Idem pour le prix du pétrole brut à l'international qui s'est vendu en moyenne pour 815,93 USD (la tonne métrique) en 2022 soit 43% d'augmentation par rapport à 2021.

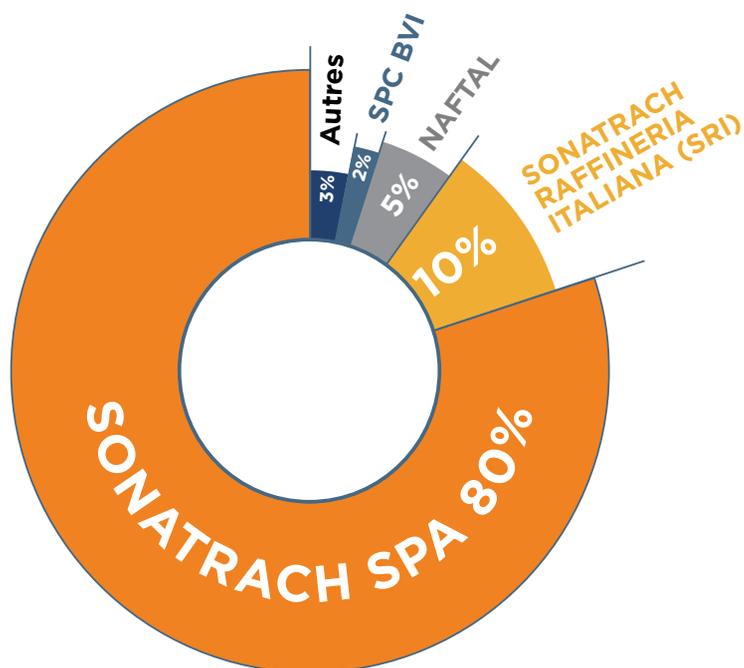
• Répartition du chiffre d'affaires par produit

(En millions de DZD)	2022	2021	2020
PETROLE BRUT	2 186 007	1 326 166	693 175
CONDENSAT	319 712	275 025	147 530
GAZ NATUREL et GAZ NATUREL LIQUEFIE	3 953 466	1 557 985	930 206
GAZ DE PETROLE LIQUIFIE	2 374	2 387	2 490
BUTANE	251 223	205 086	102 061
PROPANE	356 169	289 377	135 382
Produits Issus du Raffinage	3 169 374	2 029 457	1 406 208
Produits Issus de la Pétrochimie	12	1	19
Autres Stocks	159 555	582 869	394 949
Autres Ventes de produits finis	-	(13)	(14)
Autres Ventes de marchandises	-	(28)	(10 248)
Total Ventes de marchandises et produits finis	10 397 893	6 268 313	3 801 758
Ventes de produits intermédiaires	9 941	12 412	8 712
Ventes de produits résiduels	182	77	46
Travaux	45 322	93 507	45 140
Etudes	21	5 066	28
Prestations de services	152 639	125 873	130 199
Produits des activités annexes	3 266	3 124	2 108
R.R.R. accordés	(16 862)	(13 986)	(7 546)
Total des ventes	10 592 402	6 494 387	3 980 445

Le chiffre d'affaires consolidé par entité ce présente comme suit :

En millions de DZD	2022	2021
SONATRACH SPA	8 437 998	4 768 933
SONATRACH RAFFINERIA ITALIANA (SRI)	1 049 999	668 475
NAFTAL	549 687	497 005
SPC BVI	236 902	147 189
SH PEROU	86 231	56 044
SGC	53 325	28 518
MEDGAZ	44 272	21 316
ENGTP	23 969	28 615
ASFERTRADE	12 607	5 748
TASSILI AIRLINES TAL	12 043	9 341
KAHRAMA	11 316	11 016
SARPI	10 085	5 397
GCB	8 309	46 294
BJSP	7 526	2 273
HELIOS	5 805	5 020
TTA	4 934	2 834
STH	3 221	2 305
DFSP Ex BASP	2 785	-
BAG	2 309	2 399
ENAC	2 252	9 630
AUTRES	26 830	176 035
Total	10 592 402	6 494 387
Dont SONATRACH Spa	80%	73%

Chiffre d'Affaire Consolidé 2022



I.	Message du Président
II.	Le Marché Historique
III.	Réalisation de l'Entreprise
IV.	Gouvernance
V.	Investissements
VI.	Resources Humaines
VII.	Responsabilité Sociale et Environnementale
VIII.	Recherche et développement
IX.	Performances Financières

• Produits financiers

Les produits financiers représentent, pour l'essentiel, les intérêts des différents placements réalisés avec les excédents de trésorerie au cours

de son exercice comptable et les revenus des différents titres de participations.

(En millions de DZD)	2022	2021
Revenus d'intérêts sur emprunts & autres dettes	1 817	6 380
Dividendes reçus	27 197	3 305
Revenus des autres immo. financières	37 293	38 971
Revenus des créances d'Exploitation	4 512	1 320
Gains de change & opérations à terme	56 409	19 691
Autres produits financiers	89 172	8 102
Produits financiers de participation	216 400	77 769
Profits nets/cessions actifs Financ. NC	-	3 306
Produits financiers	216 400	81 075

5.2- Les Charges

Les charges ont atteint un montant de 9 944 853 MDZD, pour l'exercice 2022 contre un montant de 6 506 862 MDZD pour l'exercice 2021 soit 53% d'augmentation.

• Consommation de l'exercice

La consommation de l'exercice a atteint 3 514 524 MDZD soit une augmentation de 40.5%.

Cette dernière regroupe les achats consommés ainsi que les services.

(En millions de DZD)	2022	2021
Achats consommés	1 470 306	1 112 982
Services extérieurs	1 871 597	1 254 553
Autres services extérieurs	172 620	132 986
Consommation de l'exercice	3 514 524	2 500 521

• Charges du personnel

Les charges du personnel ont augmenté de 49 712 MDZD, cette augmentation est constatée principalement chez la société mère, ENTP, ENAGEO et GCB.

(En millions de DZD)	2022	2021
Rémunération du personnel	326 332	301 129
Charges de sécurité sociale	55 320	50 333
Charges de prévoyance	9 851	9 627
Cotisations de retraite	16 566	15 275
Autres charges sociales	9 887	9 293
Autres charges de personnel	10 546	10 137
Intéressement & participation	24 899	7 915
Charges de personnel	453 401	403 709

La rubrique charges du personnel est répartie par entité comme suit :

En millions de DZD	2022	2021
SONATRACH SPA	219 652	194 563
NAFTAL	49 960	49 750
ENTP	27 575	23 513
GCB	22 259	19 777
ENAFOR	19 099	17 726
ENGTP	18 801	17 254
ENAGEO	15 327	10 700
ENSP	11 921	10 897
SONATRACH RAFFINERIA ITALIANA (SRI)	11 167	10 674
2SP	8 759	8 518
SNTM HYPROC	5 721	5 735
ENAC	5 519	4 228
SARPI	5 022	2 705
SOMIK	4 916	3 990
TASSILI AIRLINES TAL	4 056	3 866
SOMIZ	3 751	3 425
SOTRAZ	2 280	2 186
BJSP	2 018	1 552
STH	1 868	1 605
HESP	1 807	1 153
CASH	1 688	1 610
DFSP Ex BASP	873	-
BAG	817	868
SSPA MCA	769	804
SAFIR	760	446
TTA	682	583
MEDGAZ	650	634
KAHRAMA	596	591
ASFERTRADE	583	471
G-CCO (Le Méridien d'Oran)	514	440
AUTRES	3 990	3 447
Total	453 401	403 709
Dont SONATRACH Spa	48%	48%

I.	Message du Président
II.	Le Marché Historique
III.	Réalisation de l'Entreprise
IV.	Gouvernance
V.	Investissements
VI.	Ressources Humaines
VII.	Responsabilité Sociale et Environnementale
VIII.	Recherche et développement
IX.	Performances Financières

• Impôts et taxes

La rubrique Impôts et taxes a connu une forte augmentation des taxes sur les revenus des hydrocarbures qui s'explique par l'accroissement du chiffre d'affaires au niveau de la Division Production de SONATRACH Spa.

(En millions de DZD)	2022	2021
Impôts & taxes sur rémunérations	702	564
Taxe sur l'activité professionnelle	15 600	17 692
Taxes foncières	900	510
Impôts taxes n récup/Chiff Affaires	8 643	7 543
Impôts taxes vers. assim acti.petro	3 469 890	1 930 684
Autres impôts & taxes	11 024	11 058
Impôts & taxes	3 506 761	1 968 051

Ce poste est réparti entre les entités du Groupe comme suit :

En millions de DZD	2022	2021
SONATRACH SPA	3 481 698	1 945 264
MEDGAZ	7 756	6 484
NAFTAL	5 452	6 561
SONATRACH RAFFINERIA ITALIANA (SRI)	1 820	-
SIHC HOLDING	1 287	796
ENTP	1 233	1 254
ENGTP	998	1 063
GCB	969	925
ENAFOR	943	936
ENAGEO	644	638
ENSP	480	543
AUTRES	3 480	3 587
Total	3 506 761	1 968 051
Dont SONATRACH Spa	99%	99%

• Charges financières

Les charges financières s'élevaient à 556 586 MDZD en 2021 et ont augmenté jusqu'à 875 941 MDZD en 2022, soit une variation de 319 355 MDZD.

(En millions de DZD)	2022	2021
Charges d'Intérêts	8 022	12 004
Pertes sur créances liées à la participation	-	0
Pertes de change	115 921	43 208
Pertes nettes / cessions actifs financiers courants	-	-
Charges financières diverses	751 998	501 374
Intérêts & charges assimilées	875 941	556 586

La composition des charges financières par entité se présente comme suit :

En millions de DZD	2022	2021
SONATRACH SPA	848 223	538 276
SGC	11 472	2 167
MEDGAZ	4 305	4 986
NAFTAL	2 802	2 072
ENAGEO	1 354	16
SIHC HOLDING	1 314	361
SIPEX NIGER	1 216	-160
SH PEROU	1 179	383
SNTM HYPROC	1 160	1 012
SPC BVI	709	23
ENAFOR	606	879
SIPEX MALI	316	450
SBAC	296	333
AUTRES	989	5 788
Total	875 941	556 586
Dont SONATRACH Spa	97%	97%

• Impôt sur les résultats

L'impôt sur les résultats a connu une augmentation de 333% en 2022 par rapport à l'exercice 2021, soit une augmentation de 346 834 MDZD.

Cette augmentation s'explique essentiellement par l'augmentation significative du résultat avant impôts chez SONATRACH Spa suite à la hausse des prix sur les marchés internationaux.

La charge d'impôt se présente comme suit :

(En millions de DZD)	2022	2021
Impôt exigible (intégration fiscale)	125 973	56 394
Impôts différés actif	(7 206)	(4 692)
Impôts différés passif	(1 556)	1 575
Autres impôts sur les résultats	333 673	50 773
Impôts sur les résultats	450 884	104 050

I.	Message du Président
II.	Le Marché Historique
III.	Réalisation de l'Entreprise
IV.	Gouvernance
V.	Investissements
VI.	Ressources Humaines
VII.	Responsabilité Sociale et Environnementale
VIII.	Recherche et développement
IX.	Performances Financières

6- Périmètre de consolidation

En 2022, le périmètre de consolidation se compose de 115 entités dont 42 à l'étranger. 70 font l'objet d'une intégration globale et 45 d'une mise en équivalence.

Les principales variations en 2022 sont comme suit :

• La fusion absorption

Absorbante	Absorbée
SAES Holding ex SIP	AIE Holding
	SGS Holding
STVH Holding ex SOALKM	SVH Holding

• Une sortie du périmètre :

- **GALSI** : Société d'études du Gazoduc Algérie Italie via la Sardaigne pour cause de liquidation.
- **FERAAL** : Société Nationale du Fer et de l'Acier pour cause de cession.
- **MESP SPA** : Mediterranean Environmental Services Petroliers pour cause de liquidation.
- **SBSC** : SONATRACH Bergesen Shipmanagement Corporation pour cause de liquidation.

6.1- Filiales et Participations en Algérie

Nom de l'Entité	Détention du capital social
SHAEMS	50% SH SPA, 50% SONELGAZ
STEP	51% SONATRACH Spa, 49% TotalEnergies
SAES HOLDING EX SIP	100% SH spa
Holding AIE	fusion-absorption
Holding SGS	fusion-absorption
SOMIZ	100% SAES
SOMIK	100% SAES
2SP	98%SAES,1% SOMIZ,1%SOMIK
SOTRAZ	100% SAES
G-CCO	100% SAES
CASH	63,82% SAES, 18,23% NAFTAL, 11,96% CAAR, 5,98% CCR
AGLIC	42,5% CASH
BAOSEM	50% SAES, 15% Naftal, 35% SONELGAZ
SARPI	100% SAES
STH	60% SAES, 20% EPA, 15% EPS, 5% EPB
SKH	10% SAES, 29% AEC, 51% AUI , 10% SONELGAZ
SKE Ex SKS (*)	49% SAES, 51% SONELGAZ
TAL	100% SAES
TTA	100% TAL
COMINTAL	20% SAES
SSPA MCA	99,48% SAES
IAHEF	10% SAES
AGRO ALIMENTAIRE ACTIVITE	100% SAES
STVH HOLDING EX SOALKIM	100% SH spa
SVH	fusion-absorption
HELIOS	51% STVH, 49% HELAP France
SIDAL SPA	100% HELIOS
AOA	49% STVH, 51% Divers
SORFERT	49% STVH, 51% OCI
HELISON PRODUCTION	49% STVH, 51% LIND AG
ASMIDAL	100% STVH
ASFERTRADE	100% ASMIDAL
ALPHYT	100% ASMIDAL
WG SOMIAS	45% ASMIDAL
FERTIAL	34% ASMIDAL

I.	Message du Président
II.	Le Marché Historique
III.	Réalisation de l'Entreprise
IV.	Gouvernance
V.	Investissements
VI.	Ressources Humaines
VII.	Responsabilité Sociale et Environnementale
VIII.	Recherche et développement
IX.	Performances Financières

Nom de l'Entité (suite)	Détention du capital social
SGS	20% ASMIDAL
ISGA	16,67% ASMIDAL, 16,67% SAES
HYPROC SHIPPING COMPANY	100% STVH
NAJDAMAGREB	100% HYPROC SHIPPING COMPANY
NEAL	45% STVH
SPPI	14% STVH, 20% NEAL, 51% ABENER ENERGIA, 15% COFIDES
AEC	100% STVH
KAHRAMA	100% AEC
DEM SOUK TLATA (AAS) (MYAH TILIMCANIA)	49% AEC
DEM FOUKA (MT)	49% AEC
DEM TENES	49% AEC
DEM MOSTAGANEM (STMM)	49% AEC
DEM HAMA (HWD)	30% AEC
DEM BENI SAF (BWC)	49% AEC
DEM SKIKDA (ADS)	49% AEC
DEM CAP DJENET (SMD)	49% AEC
DEM MAQTAA	43% AEC
DEM HONAIN (MBH)	49% AEC
NAFTAL	100% STVH
BAG	100% NAFTAL
STPE	50% NAFTAL, 50% SNTF
COGIZ	100% STVH
SSPP HOLDING	100% SH spa
ENAC	100% SSPP
ENAGEO	100% SSPP
GCB	100% SSPP
ENGTP	100% SSPP
SAFIR	100% SSPP
ENSP	100% SSPP
BJSP	80% ENSP, 20% BAKER HUGHES
HESP	51% ENSP, 49% HALLIBURTON CORPORATION
DFSP EX BASP	100% ENSP
ENTP	100% SSPP
ENAFOR	100% SSPP
FORAQUA	67% ENAFOR
SAHARA WELL(SWCS)	49% ENAFOR
SPA JSS	75% ENAFOR, 21,40% CSA, 3,60% Autres
ALGESCO	24% SSPP
M.I. ALGERIA	40% SSPP
APEC	51% SSPP, 49% BHGE
ALBARYTE SPA	20% ENAFOR, 20% ENTP, 20% ENSP, 40% ENOF

6.2- Filiales et Participations à l'étranger

Nom de l'Entité	Détention du capital social
ANGT	25% SH SPA, 25% HYPROC SHIPPING COMPANY, 25% ITOCHU, 25% MOL
MLTC	25% SH SPA, 25% HYPROC SHIPPING COMPANY
SLTC	25% SH SPA, 25% HYPROC SHIPPING COMPANY
TRANSMED	50% SH Spa, 50% ENI
SONATRACH-RÉ	90% SH SPA, 10% SIHC Holding
MEDGAZ	51% SH Spa, 34,05% Cepsa, 14,95% GNA
MARICONSULT	50% SH SPA, 50 %ENI
ENERGIA DE PORTUGAL	2,19% SH SPA
NATURGY	4,007% SH SPA
SIHC HOLDING	100% SH SPA
TMPC	50% SIHC, 50% ENI
SAMCO	90% TMPC, 5% SH Spa, 5% ENI
SPTC BVI	100% SIHC BVI
SBAC	100% SPTC BVI
SIPEX	100% SIHC BVI
SH PEROU	80% SIPEX, 20% SIHC BVI
SIPEX LYBIE	100% SIPEX
SIPEX NIGER	100% SIPEX
SIPEX MALI	100% SIPEX
NUMHYD	50% SIPEX
SPI BVI	100% SIHC BVI
HELISON MARKETING	49% SPI BVI
SPC BVI	100% SIHC BVI
ALTC	100% SPC BVI
RNTC	100% SPC BVI
HMTC	100% SPC BVI
SPOTC	100% SPC BVI
SGCC	100% SPC BVI
NEW OCEAN VENTURE	100% SPC BVI
SIFID (ex SPC NA)	100% SIHC BVI
SPIC BV	100% SIFID
CPP	34% SPIC BV
SGM	100% SPIC BV
BASP - PROPANCHEM	49% SPIC BV
CGC	30% SPIC BV
SGC	100% SPIC BV
GEPESA	30% SPIC BV
SRI	100% SPIC BV
SIPCO	100% SIHC BVI
SIPCO PEROU	100% SIPCO
TG PERU	21,18% SIPCO PEROU

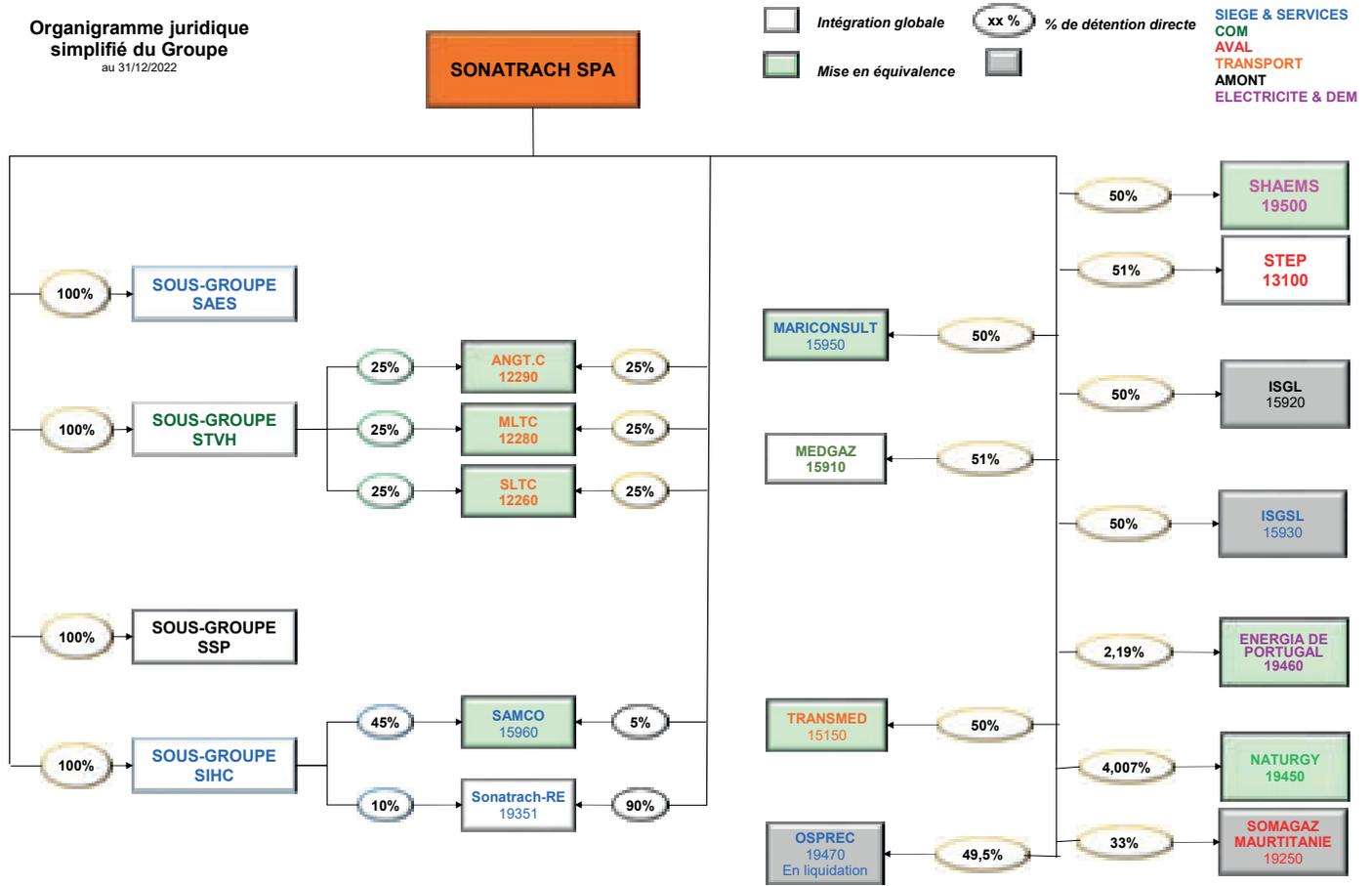
Message du Président	I.
Le Marché Historique	II.
Réalisation de l'Entreprise	III.
Gouvernance	IV.
Investissements	V.
Ressources Humaines	VI.
Responsabilité Sociale et Environnementale	VII.
Recherche et développement	VIII.
Performances Financières	IX.

6.3- Organigrammes juridiques

Les organigrammes juridiques ci-dessous présentés par Holding, affichent les filiales et participations détenues par le Groupe SONATRACH en 2022.

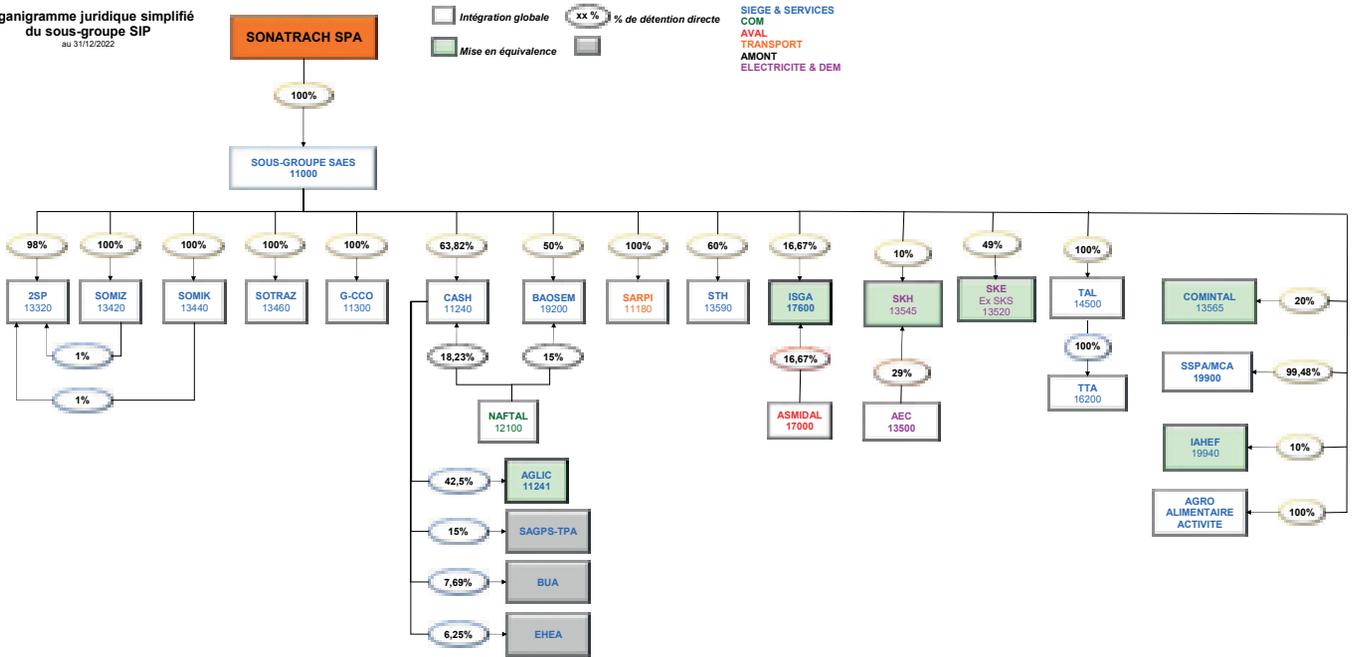
• SONATRACH Spa

Organigramme juridique simplifié du Groupe au 31/12/2022



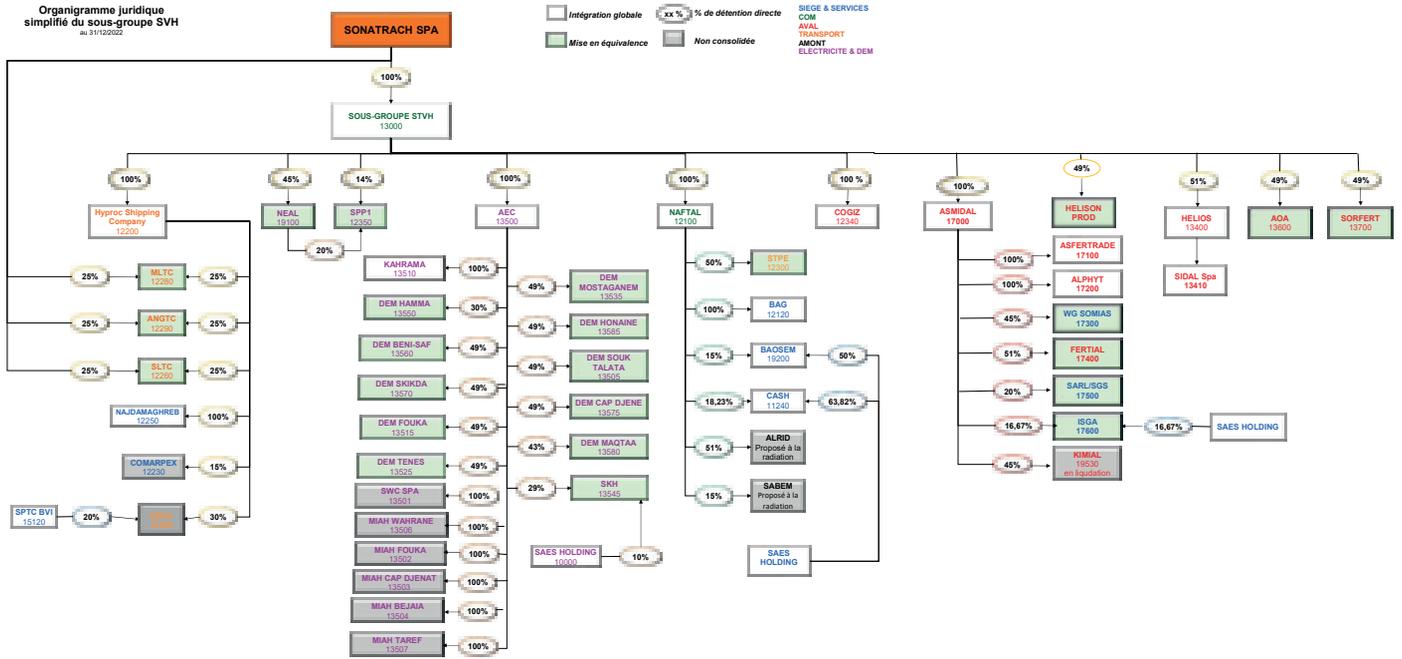
• Holding SONATRACH Activités Externes et de soutien «SAES» Spa

Organigramme juridique simplifié du sous-groupe SIP au 31/12/2022



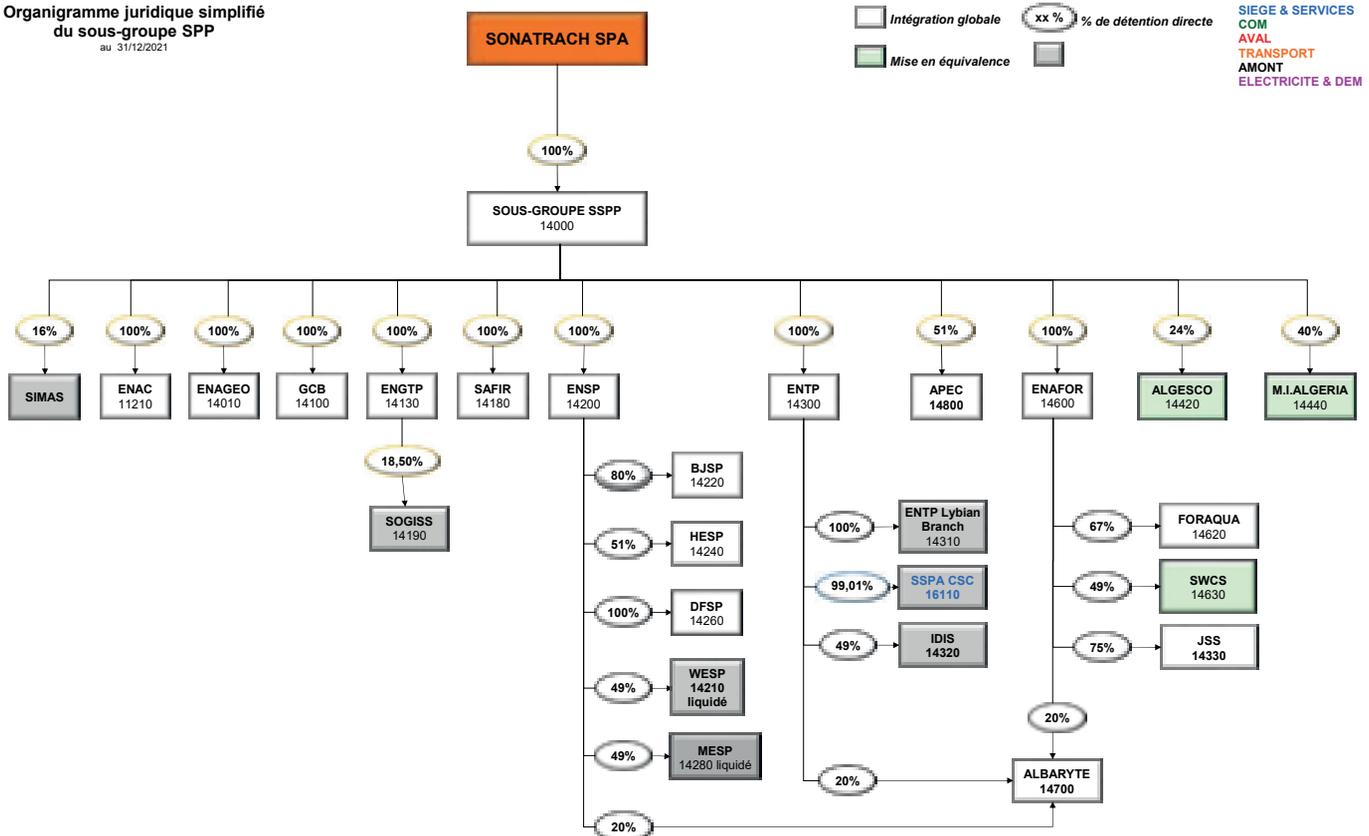
I.	Message du Président
II.	Le Marché Historique
III.	Réalisation de l'Entreprise
IV.	Gouvernance
V.	Investissements
VI.	Ressources Humaines
VII.	Responsabilité Sociale et Environnementale
VIII.	Recherche et développement
IX.	Performances Financières

• Holding SONATRACH transformation et valorisation des hydrocarbures « STVH » Spa



• Holding SONATRACH SERVICE Para-Pétrolier « SSPP » Spa

Organigramme juridique simplifié
du sous-groupe SPP
au 31/12/2021



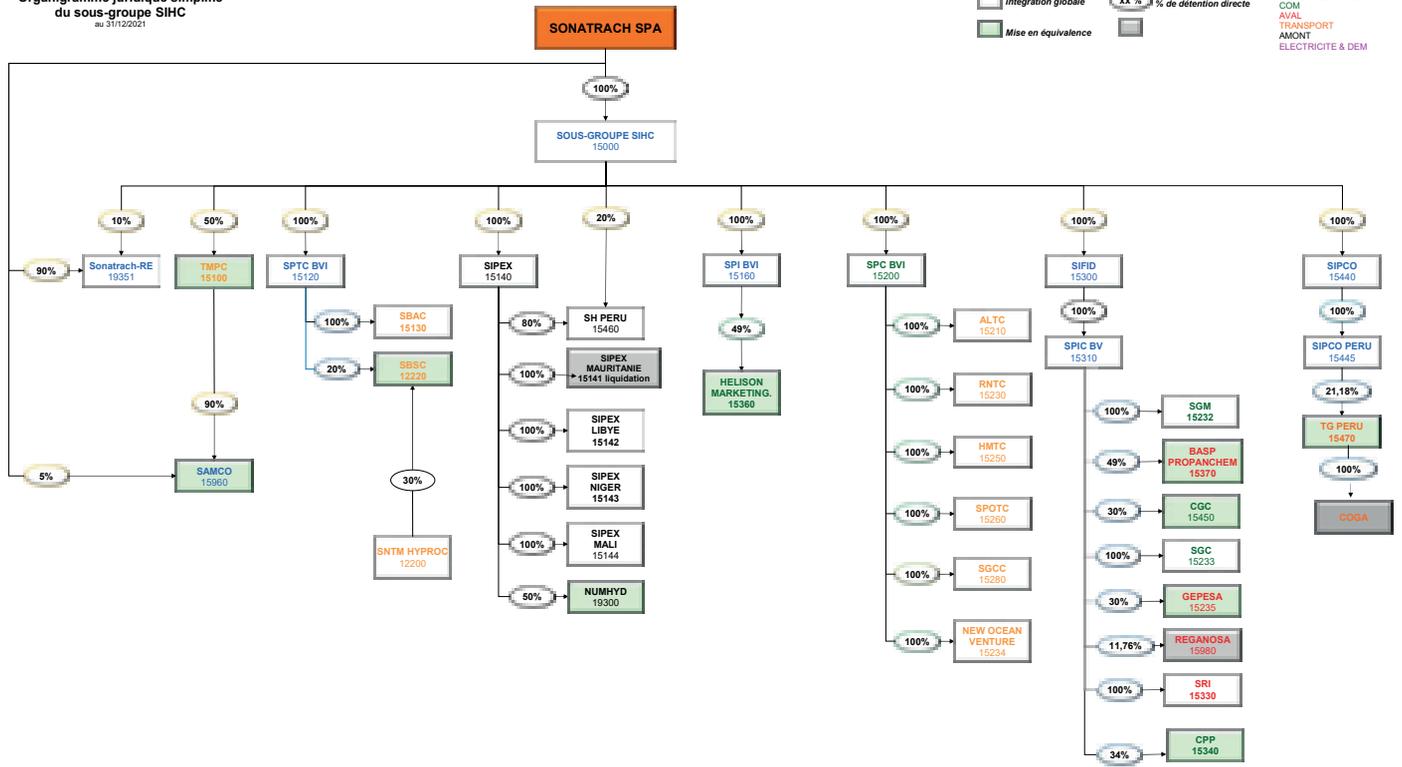
I.	Message du Président
II.	Le Marché Historique
III.	Réalisation de l'Entreprise
IV.	Gouvernance
V.	Investissements
VI.	Ressources Humaines
VII.	Responsabilité Sociale et Environnementale
VIII.	Recherche et développement
IX.	Performances Financières

• SONATRACH International Holding Corporation « SIHC »

Organigramme juridique simplifié
du sous-groupe SIHC
au 31/12/2021

 Intégration globale **xx %** % de détention directe
 Mise en équivalence

SIEGE & SERVICES
 COM
 AVAL
 TRANSPORT
 AMONT
 ELECTRICITE & DEM





Certification des Commissaires Aux Comptes Comptes consolidés

Messieurs les membres de l'Assemblée Générale de SONATRACH,

Nous avons l'honneur de vous faire rapport de la mission de contrôle que nous avons effectuée en qualité de Commissaires aux Comptes.

Nous avons examiné les états financiers consolidés du groupe SONATRACH, tels qu'arrêtés par le Conseil d'Administration de votre Société au titre de l'exercice 2022, avec un total bilan actif/passif de seize mille sept cent quatre-vingt-deux milliards deux cent trente millions trois cent vingt et un mille neuf cent quatre-vingts dinars et un centime (16 782 230 321 980,1 DA) et un résultat net part du Groupe bénéficiaire de mille sept cent quatre-vingt-sept milliards cinq cent trente et un millions huit cent trente-neuf mille quarante-neuf dinars et vingt et un centimes (1 787 531 839 049,21 DA).

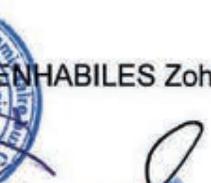
Nos différents travaux de contrôle, réalisés essentiellement à base de sondages, de recoupements et de techniques qui nous sont apparus les plus appropriés, ont été accomplis conformément aux règles de diligence normale.

Compte tenu des résultats de ces travaux, nous certifions, sous réserve de prendre en charge les remarques et observations formulées, et les aspects relatifs aux inventaires physiques des actifs des entités du Groupe, que les états financiers consolidés du Groupe SONATRACH présentés sont dans leurs aspects significatifs et au regard des règles et principes comptables du SCF algérien, sincères et réguliers et donnent une image fidèle de la situation financière de votre Groupe au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2022.

Alger, le 04 juin 2023

Les Commissaires aux Comptes


HAMANACHE Mohamed


BENHABILES Zoheir


REBAI Rezk


AZOUAOUI Farid

Comptes Sociaux



1- Introduction

L'année 2022 a été marquée par la remontée des prix du pétrole et du gaz, induisant une amélioration des principaux indicateurs financiers en les portant à des niveaux supérieurs, en comparaison avec les exercices précédents.

Ainsi, notre Société a réalisé un résultat net bénéficiaire de 1 448 Milliards de DA, soit une augmentation de 145% par rapport à l'exercice 2021.

Concernant les indicateurs clefs de l'exercice 2022, ceux-ci se présentent comme suit :

- Le Prix Moyen Annuel de Vente est de 103,90 \$US, soit une augmentation de 44% par rapport à l'exercice 2021.
- Le Chiffre d'Affaires global est de 8 909 Milliards de DA, soit une augmentation de 73% par rapport à l'exercice 2021.
- La Fiscalité Pétrolière versée est de 5 548 Milliards de DA, soit une augmentation de 113% par rapport à l'exercice 2021.

Les résultats financiers et la situation financière de SONATRACH arrêtés au 31 Décembre 2022 sont présentés succinctement dans le présent rapport.

Les comptes sociaux de SONATRACH Spa, ayant un caractère obligatoire, sont :

- Arrêtés conformément aux principes comptables contenus dans le Système Comptable Financier (SCF), objet de la loi N° 07-11 du 25 Novembre 2007 et les textes pris pour son application.
- Arrêtés selon les mêmes méthodes et principes que ceux de l'exercice clos au 31 Décembre 2021.
- Arrêtés par son Conseil d'Administration tenu le 21 Mai 2023 et approuvés par son Assemblée Générale Ordinaire tenue le 12 Juin 2023.
- Certifiés par les Commissaires aux Comptes de l'Entreprise, réguliers, sincères et reflétant la situation financière et patrimoniale de la Société.

L'unité de présentation des états financiers est le Milliard de Dinars Algériens.

2- Présentation des états financiers

2.1- Bilan au 31 décembre 2022

ACTIF	Unité : Milliard de DA	
	2022	2021
ACTIFS NON COURANTS - NETS	7 686	7 255
Immobilisations incorporelles	17	16
Immobilisations corporelles	444	434
Immobilisations en concession	-	-
Equipements fixes et complexes de production	2 646	2 845
Immobilisations en cours	2 383	2 229
Participations et créances rattachées	805	812
Autres immobilisations financières	1 361	892
Impôts différés actifs	30	27
ACTIFS COURANTS- NETS	6 746	5 400
STOCKS ET EN COURS	814	614
Stocks de marchandises	-	-
Matières premières et fournitures	12	10
Autres approvisionnements	440	376
Stocks de produits	362	228
Stocks provenant d'immobilisations	-	-
Stocks à l'étranger	-	-
CREANCES ET EMPLOIS ASSIMILES	4 475	4 012
Fournisseurs et comptes rattachés	14	15
Clients et comptes rattachés	972	620
Personnel et comptes rattachés	-	-
Organismes sociaux et comptes rattachés	6	6
Etat et collectivités publiques	953	1 018
Groupe et associés	2 455	2 266
Débiteurs divers	68	80
Charges constatées d'avance	7	7
DISPONIBILITES ET ASSIMILEES	1 457	774
Valeurs mobilières de placement	268	
Banques Etablissements Financiers et assimilés	1 124	712
Caisses	-	-
Régies d'avances et accréditifs	65	62
TOTAL ACTIF	14 432	12 655

PASSIF	Unité : Milliard de DA		
	2022	2021	
CAPITAUX PROPRES	8 842	7 587	
Capital émis	1 000	1 000	I. Message du Président
Primes et réserves	6 385	5 994	II. Le Marché Historique
Résultat net	1 448	591	III. Réalisation de l'Entreprise
Report à nouveau	9	2	IV. Gouvernance
PASSIFS NON COURANTS	581	516	
Provisions pour charges	368	305	V. Investissements
Impôts (différés et provisions)	210	210	
Emprunts et dettes financières	3	1	VI. Ressources Humaines
Autres dettes non courantes			
PASSIFS COURANTS	5 009	4 552	
Fournisseurs et comptes rattachés	354	348	VII. Responsabilité Sociale et Environnementale
Clients et comptes rattachés	94	16	
Personnel et comptes rattachés	30	22	VIII. Recherche et développement
Organismes sociaux et comptes rattachés	9	8	
Etat et collectivités publiques	770	466	
Groupe et associés	3 729	3 671	IX. Performances Financières
Créditeurs divers	22	20	
Produits constatés d'avance	-	-	
Trésorerie passive	1	1	
TOTAL PASSIF	14 432	12 655	

2.2- Compte de Résultat au 31 décembre 2022

COMPTE DE RESULTAT		Unité : Milliard de DA	
DESIGNATION	2022	2021	
Ventes et produits annexes	8 909	5 154	
Production stockée ou déstockée	139	46	
Production immobilisée	326	314	
Subventions d'exploitation			
I. PRODUCTION DE L'EXERCICE	9 374	5 514	
Achats consommés	165	147	
Services extérieurs	2 114	1 324	
Autres services extérieurs	160	139	
II. CONSOMMATION DE L'EXERCICE	2 439	1 610	
III. VALEUR AJOUTEE	6 935	3 904	
Charges de personnel	220	195	
Impôts, taxes et versements assimilés	3 482	1 945	
IV. EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	3 234	1 764	
Autres produits opérationnels	148	168	
Autres charges opérationnelles	48	41	
Dotations aux amortissements provisions et pertes de valeur	846	790	
Reprises sur pertes de valeur et provisions	47	35	
V. RESULTAT OPERATIONNEL	2 535	1 135	
Produits financiers	161	78	
Charges financières	848	538	
VI. RESULTAT FINANCIER	-687	-461	
VII. RESULTAT ORDINAIRE AVANT IMPOT (V+VI)	1 848	675	
Impôts exigibles sur résultat ordinaire	404	87	
Impôts différés (variations) sur résultat ordinaire	-4	-5	
- TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES (c)	9 730	5 795	
- TOTAL DES CHARGES DES ACTIVITES ORDINAIRES (d)	8 281	5 203	
VIII. RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES (C-D)	1 448	592	
Eléments extraordinaires (produits)			
Eléments extraordinaires (charges)	-	1	
IX. RESULTAT EXTRAORDINAIRE			
X. RESULTAT NET DE L'EXERCICE	1 448	591	

2.3- Tableau de Flux de Trésorerie au 31 décembre 2022

RUBRIQUES	Unité : Milliard de DA	
	2022	2021
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		
Résultat net de l'exercice	1 448	591
Ajustement pour :		
Amortissements et provisions	778	730
Variations des impôts différés	-4	-5
Quote-part des subventions virées au résultat		
Variations des stocks	-196	-23
Variation des clients et autres créances	-270	-202
Variation des fournisseurs et autres dettes	251	442
Plus ou moins-values de cession, nettes d'impôts	2	4
Report à nouveau & comptes de liaisons	6	1
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES (A)	2 015	1 538
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-1 185	-1 041
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	510	347
Acquisitions d'immobilisations financières	-562	-341
Cessions d'immobilisations financières	102	62
Subventions d'équipement et d'investissement		
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT (B)	-1 135	-973
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		
Variation des capitaux propres	391	77
Variation des emprunts et dettes financières	2	
Affectation du résultat (n-1)		
Coupons et dividendes	-150	
Réserves facultatives	-440	-20
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT (C)	-197	57
FLUX DE TRÉSORERIE DE LA PÉRIODE (A+B+C)	683	622
Trésorerie d'ouverture	773	151
Trésorerie de clôture	1 456	773
VARIATION DE LA TRÉSORERIE DE LA PÉRIODE	683	622

I.	Message du Président
II.	Le Marché Historique
III.	Réalisation de l'Entreprise
IV.	Gouvernance
V.	Investissements
VI.	Ressources Humaines
VII.	Responsabilité Sociale et Environnementale
VIII.	Recherche et développement
IX.	Performances Financières

2.4- Tableau de Variation des Capitaux Propres au 31 décembre 2022

Unité : Milliard de DA

DÉSIGNATION	CAPITAL SOCIAL	PRIME DE FUSION	ECART D'ÉVALUATION	RÉSERVES ET RÉSULTATS	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2020	1 000	32	188	5 719	6 939
Changement de méthodes comptables				-	-
Corrections d'erreurs significatives				2	2
Profits/pertes non comptabilisés dans CDR			55		55
Dividendes payés				-	-
Biens dévolus par l'Etat				-	-
Résultat net de l'exercice				591	591
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2021	1 000	32	243	6 312	7 587
Changement de méthodes comptables				-	-
Corrections d'erreurs significatives				9	9
Profits/pertes non comptabilisés dans CDR			-52		-52
Dividendes payés				-150	-150
Biens dévolus par l'Etat				-	-
Résultat net de l'exercice				1 448	1 448
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2022	1 000	32	191	7 619	8 842

3- Règles et Principes Comptables

3.1- Règles et méthodes comptables

Les méthodes comptables sont les principes, bases, procédures et règles pratiques spécifiques appliquées pour établir et présenter les états financiers ; elles sont appliquées de façon permanente par SONATRACH.

Lorsqu'une transaction spécifique n'est traitée par aucune règle du SCF, l'Entreprise exerce son jugement pour définir et mettre en œuvre les méthodes comptables permettant de donner une information pertinente et fiable.

L'objectif des états financiers est de fournir des informations utiles sur :

- La situation financière de l'Entreprise (Bilan).
- La performance (Comptes de Résultats).
- Les variations de la situation de trésorerie (Tableau des Flux de Trésorerie).

- Les variations détaillées des capitaux propres (Tableau de Variation des Capitaux Propres).

En application des dispositions de la loi 19-13, du 11 décembre 2019, régissant les activités d'hydrocarbures, la comptabilité pour les activités amont doit être tenue au titre de chaque concession amont ou contrat d'hydrocarbures, selon le cas.

Cependant, pour les contrats de recherche et/ou d'exploitation régis par la loi 05-07, du 28 avril 2005, modifiée et complétée, relative aux hydrocarbures, toujours en vigueur, la comptabilité de SONATRACH Spa est tenue par périmètre d'exploitation. Aussi, elle est tenue par système de transport par canalisations, installation de raffinage, de pétrochimie, de liquéfaction et transformation des hydrocarbures.

Les méthodes de base retenues pour l'évaluation et la présentation des éléments inscrits en comptabilité sont définies comme suit :

Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Immobilisations financières	Coût d'acquisition/Production Coût d'acquisition/Production Coût d'acquisition/juste valeur
Amortissements des immobilisations Dépréciations Ventilation par composants Réévaluation	Linéaire Applicable pour l'ensemble des catégories concernées Applicable pour quelques installations industrielles Option non retenue
Stocks de Matières Premières et marchandises Stocks de Produits Finis Sorties de stocks Suivi des stocks	Valorisation au coût d'achat Valorisation au coût de production Coût unitaire moyen pondéré Inventaire permanent
Changement de méthode comptable Corrections d'erreurs significatives	Impact dans le report à nouveau Impact dans le report à nouveau
Créances et Dettes	Conversion au cours du change du 31/12/N pour les créances et dettes libellées en monnaies étrangères
Comptes de résultats Tableau des flux de trésorerie	Présentation en liste Méthode indirecte

I. Message du Président

II. Le Marché Historique

III. Réalisation de l'Entreprise

IV. Gouvernance

V. Investissements

VI. Ressources Humaines

VII. Responsabilité Sociale et Environnementale

VIII. Recherche et développement

IX. Performances Financières

3.2- Principes comptables

• Immobilisations Incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent les logiciels informatiques ou autres licences d'exploitation et les frais de développement de gisements miniers.

Les dépenses nécessaires à la réalisation de la phase de développement d'un projet interne constituent des charges à activer en immobilisation incorporelle au moment où l'ensemble des conditions ci-dessous sont réunies simultanément :

- **Le projet de développement est nettement identifiable.**
- **L'intention d'achever le projet à une utilisation interne ou vente externe.**
- **La disponibilité de toutes les ressources nécessaires à l'achèvement du projet.**
- **L'existence d'un marché pour la vente ou de la preuve de l'utilité du projet en interne.**
- **Les dépenses attribuables au projet sont évaluées de façon fiable.**

Si ces conditions ne sont pas réunies, les frais engagés ne sont pas immobilisés.

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût directement attribuable.

• Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût directement attribuable, incluant l'ensemble des coûts d'acquisition et de mise en place, les taxes payées, les impôts non récupérables et autres charges directes.

Les principes suivants sont applicables pour regrouper ou séparer les immobilisations corporelles :

- **Les éléments de faible valeur ainsi que ceux consommés dans l'exercice ne sont pas comptabilisés en immobilisations.**

- **Les pièces de rechange et matériels d'entretien spécifiques sont comptabilisés en immobilisations corporelles lorsque leur utilisation est liée à certaines immobilisations et s'ils sont utilisés sur plus d'un exercice.**
- **Les composants d'un actif sont traités comme des éléments séparés s'ils ont des durées d'utilité différentes ou procurent des avantages économiques selon un rythme différent.**

• Actifs de Production d'hydrocarbures

Les coûts de développement (forage des puits de développement et constructions des capacités de production) sont immobilisés à leur coût de réalisation.

Tous les matériels, pièces ou éléments qui, même séparables par nature, sont techniquement indispensables au fonctionnement des actifs de production et incorporés à cet ensemble de façon irréversible, sont enregistrés au coût d'acquisition ou au coût de réalisation.

Les gros travaux de maintenance sur puits, notamment les Workover et Snubbing, destinés au maintien ou à l'amélioration du taux de récupération sont immobilisés à leur coût de réalisation.

Les coûts d'abandon et de restitution des sites ne sont pas immobilisés et font l'objet de constitution de provisions annuelles constatées en charges d'exploitation, conformément aux dispositions de la loi 19-13 du 11 décembre 2019, régissant les activités d'hydrocarbures.

Les actifs de production d'hydrocarbures sont amortis linéairement, conformément aux taux définis par la loi suscitée :

- **Puits de développement improductifs : 100%**
- **Puits de développement productifs : 12,5%**
- **Autres puits (eau, injection, etc.) : 12,5%**
- **Installations de surface : 10%**

I.	Message du Président
II.	Le Marché Historique
III.	Réalisation de l'entreprise
IV.	Gouvernance
V.	Investissements
VI.	Ressources Humaines
VII.	Responsabilité Sociale et Environnementale
VIII.	Recherche et développement
IX.	Performances Financières

• **Operations liees aux Contrats de Partage de Production (Loi 86-14)**

Les coûts d'exploration, de développement et d'exploitation sont enregistrés aux comptes d'immobilisations ou de charges appropriés en contrepartie d'une dette vis-à-vis du partenaire de SONATRACH.

Les coûts d'exploration n'ayant pas donné lieu à des réserves commercialement exploitables sont amortis à 100% en contrepartie de l'annulation de la dette y afférente.

Le remboursement de la dette vis-à-vis des partenaires, dans le cadre des contrats de partage de production, est conditionné par une production suffisante conformément aux modalités de partage de production définies dans le contrat d'association.

La rémunération des partenaires (profit-oil) déterminée conformément aux modalités de partage de production définies dans le contrat d'association, est enregistrée en frais financiers en contrepartie d'une dette vis-à-vis du partenaire de SONATRACH.

La dette envers le partenaire est diminuée chaque année de la part de production revenant audit partenaire (cost-oil) au titre de son remboursement.

Un impôt sur la rémunération au taux de 38% ainsi qu'une part de la production au titre de la Taxe sur les Profits Exceptionnels (TPE) sont prélevés à la source par SONATRACH et reversés à l'Etat, conformément aux dispositions des lois 86-14 et 05-07 respectivement.

• **Stocks et Encours**

Le coût des stocks comprend tous les coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent :

- **Coûts d'acquisition (achats, matières consommables, frais liés aux achats...).**

- **Coûts de transformation (frais de personnel et autres charges variables ou fixes à l'exception des charges imputables à une sous activité de l'entité).**
- **Frais généraux, frais financiers et frais administratifs directement imputables aux stocks.**

• **Actifs Financiers**

Les actifs financiers détenus par SONATRACH Spa sont comptabilisés, à leur date d'entrée dans les actifs, à leur coût d'acquisition, y compris les frais de courtage, les taxes non récupérables et les frais de banque. Ils se décomposent comme suit :

- **Titres de participation et créances rattachées, dont la possession durable est estimée utile à l'activité de l'entité, notamment parce qu'elle permet d'exercer une influence sur la société émettrice des titres ou d'en avoir le contrôle, c'est le cas pour les participations dans les filiales, les entreprises associées ou les co-entreprises.**
- **Titres immobilisés destinés à procurer à l'entité à plus ou moins longue échéance une rentabilité satisfaisante, mais sans intervention dans la gestion des entreprises où les titres sont détenus.**
- **Autres titres immobilisés, représentant les parts de capital ou de placement à long terme, que l'entité a la possibilité, ainsi que l'intention ou l'obligation de conserver jusqu'à leur échéance.**
- **Prêts et créances émis par l'Entreprise et que celle-ci n'a pas l'intention ou n'a pas la possibilité de vendre à court terme ; prêts à plus de 12 mois consentis à des tiers.**

• Elements Monétaires

Les transactions réalisées en devises sont converties au cours de change en vigueur à la date de valeur du paiement.

Les différences entre les valeurs initialement inscrites dans les comptes au coût historique et celles résultant de la conversion à la date d'inventaire sont comptabilisées comme charges ou produits financiers de l'exercice.

Les écarts de change relatifs à un élément monétaire qui, en substance, fait partie intégrante de l'investissement net dans une entité à l'étranger, sont :

- **Inscrits dans les capitaux propres des états financiers de l'Entreprise jusqu'à la sortie de cet investissement net ; et**
- **Comptabilisés en produits ou en charges, lors de la sortie de cet investissement.**

• Chiffre d'Affaires

Le chiffre d'affaires correspond aux ventes de marchandises et productions vendues de biens et services, évaluées sur la base du prix de vente hors taxes et réalisées dans le cadre de son activité ordinaire.

• **Marché national Hydrocarbures :**

Les ventes, pour les besoins du marché national, sont valorisées aux prix notifiés par voie réglementaire.

• **Marché extérieur Hydrocarbures :**

Les ventes, à l'exportation, sont valorisées au prix du marché international ou au prix contractuel selon les produits.

• Provisions Pour Avantages

Octroyes Au Personnel

A chaque clôture d'exercice, une provision est constatée et enregistrée pour couvrir le montant des engagements de l'Entreprise, en matière d'Allocations de Fin de Carrière (AFC), d'attribution de médailles de fidélité ou d'avantages similaires au profit du personnel.

Ces provisions sont déterminées sur la base de la valeur actualisée de l'ensemble des obligations vis-à-vis du personnel en utilisant des hypothèses de calcul et les méthodes actuarielles adaptées. Ces provisions sont ajustées chaque année.

• Report à Nouveau

Le report à nouveau est constitué de la quote-part non affectée des résultats réalisés par l'Entreprise et des montants générés par le changement de méthode et de corrections d'erreurs significatives. La décision d'effectuer un tel enregistrement relève de l'Assemblée Générale Ordinaire.

• Ecart d'Evaluation

L'écart d'évaluation résulte de la différence entre la juste valeur et la valeur nette comptable des immobilisations financières ainsi que les investissements nets dans les filiales à l'étranger.

• Resultat Extraordinaire

Le résultat extraordinaire résulte des produits et charges correspondant à des événements ou à des transactions clairement distinctes de l'activité ordinaire de l'Entreprise et présentant un caractère exceptionnel.

I.	Message du Président
II.	Le Marché Historique
III.	Réalisation de l'Entreprise
IV.	Gouvernance
V.	Investissements
VI.	Ressources Humaines
VII.	Responsabilité Sociale et Environnementale
VIII.	Recherche et développement
IX.	Performances Financières

• Fiscalité

SONATRACH est soumise à deux (2) régimes fiscaux, à savoir : une fiscalité pétrolière pour les activités de l'amont pétrolier et une fiscalité de droit commun pour les activités de l'aval pétrolier.

• Fiscalité Pétrolière :

L'Activité Exploration et Production de SONATRACH est soumise au régime de la fiscalité pétrolière prévue par les dispositions de la loi N°19-13, du 11 décembre 2019, régissant les activités d'hydrocarbures, qui prévoit le paiement :

- D'une taxe superficielle sur les périmètres en période de recherche, de rétention ou d'exploitation à raison d'un montant unitaire par Km².
- D'une redevance sur toutes les quantités d'hydrocarbures extraites et décomptées au point de mesure de chaque périmètre d'exploitation, valorisées aux prix notifiés par l'agence ALNAFT pour ce qui est des produits destinés à l'exportation et par l'agence ARH pour ce qui est produits destinés au marché national. La base de calcul de la redevance hydrocarbures est égale à la production valorisée diminuée du coût de transport par canalisation et, éventuellement, du coût de liquéfaction du gaz naturel et celui de la séparation des GPL.
- Les taux de redevance sont en fonction de la zone de classification du périmètre d'exploitation et des tranches de production journalière. Ils varient entre 5,5% et 23%.
- La redevance sur la production d'hydrocarbures, au plan comptable, est enregistrée dans le compte « Services ». Elle n'est pas assimilée à un impôt, mais à une charge d'exploitation.
- D'un Impôt sur le Revenu Hydrocarbures (IRH) au taux variant entre un minimum de 10% et un maximum de 50%, déterminé en fonction d'un facteur R calculé par le rapport des revenus nets cumulés et des dépenses cumulées réalisés au niveau du périmètre d'exploitation. Ce taux s'applique à la même base de calcul (valeur de

la production) servant à la détermination de la redevance hydrocarbures, moins les déductions autorisées pour la détermination de l'assiette de l'IRH. A l'instar de la redevance hydrocarbures, le taux max de l'IRH peut être réduit à 20% sous certaines conditions.

- D'un impôt sur le résultat (IR) sur les activités de production d'hydrocarbures de 30%, applicable à l'Amont pétrolier (en effort propre et en association).
- D'une redevance forfaitaire sur la production anticipée (produite durant la période de recherche). Le montant de cette redevance est égal à 50 % de la valeur de la production diminuée du Coût de transport par canalisation et, le cas échéant, du Coût de liquéfaction du gaz naturel et celui de la séparation des GPL.

La loi N° 19-13 régissant les hydrocarbures prévoit également le paiement d'autres droits et taxes, à savoir :

- Taxe de torchage (s'applique aussi bien aux activités amont que ceux de l'aval).
- Droit de transfert de droits (activités amont).
- Taxe d'utilisation d'eau (activités amont).
- La taxe foncière sur les biens autres que les biens d'exploitation (activités amont), telle que régie par la législation fiscale en vigueur.

De plus, conformément aux dispositions de ladite loi, SONATRACH est chargée dans le cadre des contrats de partage de production ou contrats de services à risque de payer :

- Un impôt sur la rémunération du co-contractant étranger pour le compte de son/ses partenaire(s). Le montant de cet impôt est égal à 30% de la valeur de la rémunération brute revenant au partenaire étranger.

Par ailleurs, en application de l'article 230 de la loi 19-13 régissant les activités d'hydrocarbures, SONATRACH continue à être soumise à certains impôts et taxes prévues par le régime fiscal de la loi 05-07, modifiée et complétée, relative aux hydrocarbures.

En effet, pour les anciens périmètres d'exploitation, dont l'entrée en production a été constatée avant le 20 février 2013 (date de promulgation de la loi 13-01 modifiant et complétant la loi 05-07), SONATRACH procède au paiement de :

- **D'une redevance sur toutes les quantités d'hydrocarbures extraites et décomptées au point de mesure de chaque périmètre d'exploitation, valorisées aux prix notifiés par l'agence ALNAFT pour ce qui est des produits destinés à l'exportation et par l'agence ARH pour ce qui est produits destinés au marché national. Les taux de redevance sont en fonction de la zone de classification du périmètre d'exploitation et des tranches de production journalière. Ils varient entre 5,5% et 23%.**
- **La redevance sur la production d'hydrocarbures, au plan comptable, est enregistrée dans le compte « Services ». Elle n'est pas assimilée à un impôt, mais à une charge d'exploitation.**
- **D'une Taxe sur le Revenu Pétrolier (TRP) au taux variant entre un minimum de 30% et un maximum de 70%, déterminé en fonction de la valeur de la production cumulée depuis l'origine, appliqué à la base de calcul de la redevance (valeur de la production).**

A noter aussi que, conformément aux articles 230 et 237 de la loi n°19-13, SONATRACH continue à procéder aux paiements, pour le compte de ses partenaires étrangers :

- **D'un Impôt sur la rémunération de l'associé de 38%, applicable à la rémunération brute revenant aux associés étrangers dans le cadre des contrats régis par la loi n°86-14 relative aux hydrocarbures.**

- **D'une Taxe sur les Profits Exceptionnels (TPE) applicable à la part de la production revenant aux associés étrangers, dans le cadre des contrats régis par la loi n°86-14, lorsque la moyenne arithmétique mensuelle des prix du pétrole Brent est supérieure à 30 dollars par baril.**

• **Fiscalité de Droit Commun**

La fiscalité de droit commun s'applique aux activités exercées par SONATRACH autres que celles de l'amont pétrolier. Ce régime d'imposition prévoit, principalement, le paiement des impôts et taxes ci-après :

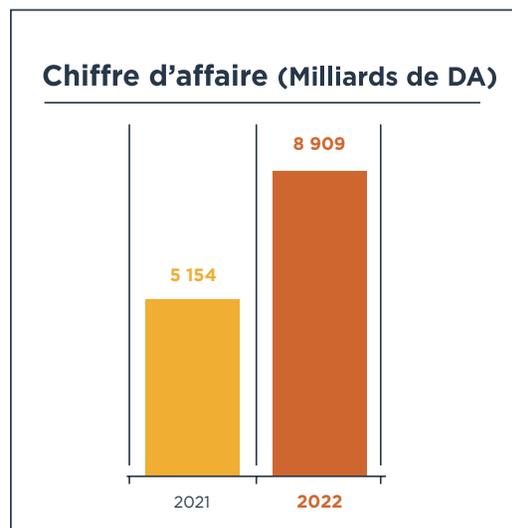
- **Une Taxe sur l'activité professionnelle (TAP) au taux de 3% pour l'Activité de Transport par Canalisations des Hydrocarbures et 1,5% pour les activités autres que la production.**
- **Un impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS) au taux de 26%.**
- **Une Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) sur les opérations de vente et les prestations de services destinées au marché national.**
- **Une Taxe sur les Produits Pétroliers (TPP).**
- **Une Taxe sur le carburant.**
- **Une Taxe sur les huiles, lubrifiants et les préparations lubrifiantes.**
- **Une Taxe de Domiciliation Bancaire (TDB), au taux de 4%, sur les opérations d'importations de services.**
- **Une Taxe Foncière sur les propriétés bâties et non bâties.**
- **Des Taxes écologiques et environnementales.**

4- Principales Données Financières

4.1- Chiffre d'Affaires Global

Le chiffre d'affaires global réalisé comprend la vente d'hydrocarbures, les reventes en l'état et les prestations fournies aux tiers.

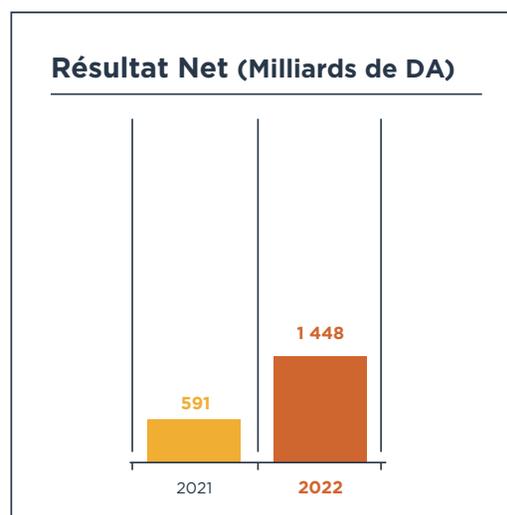
Ce chiffre d'affaires a atteint 8 909 Milliards de DA contre 5 154 Milliards de DA en 2021, soit une augmentation de 73%.



4.2- Résultat Net

Le résultat net de l'Entreprise a connu une augmentation de 857 Milliards de DA passant de 591 à 1 448 Milliards de DA. Cette hausse s'explique par :

- L'augmentation du chiffre d'affaires.
- Un marché international favorable avec des prix en augmentation par rapport à 2021.
- La maîtrise des charges.



Les exportations d'hydrocarbures de l'exercice 2022, ont atteint 8.422 Milliards de DA contre 4.763 Milliards de DA en 2021, soit une augmentation de 77%.

Les ventes sur le marché national s'élèvent à 431 Milliards de DA, soit une augmentation de 22% par rapport à 2021.

I.	Message du Président
II.	Le Marché Historique
III.	Réalisation de l'Entreprise
IV.	Gouvernance
V.	Investissements
VI.	Ressources Humaines
VII.	Responsabilité Sociale et Environnementale
VIII.	Recherche et développement
IX.	Performances Financières

4.3- Acquisitions d'Immobilisations

Les acquisitions d'immobilisations de l'exercice sont constituées par les acquisitions auprès des tiers ainsi que la production de l'Entreprise pour elle-même et s'élèvent à 804 Milliards de DA contre 769 Milliards de DA en 2021.

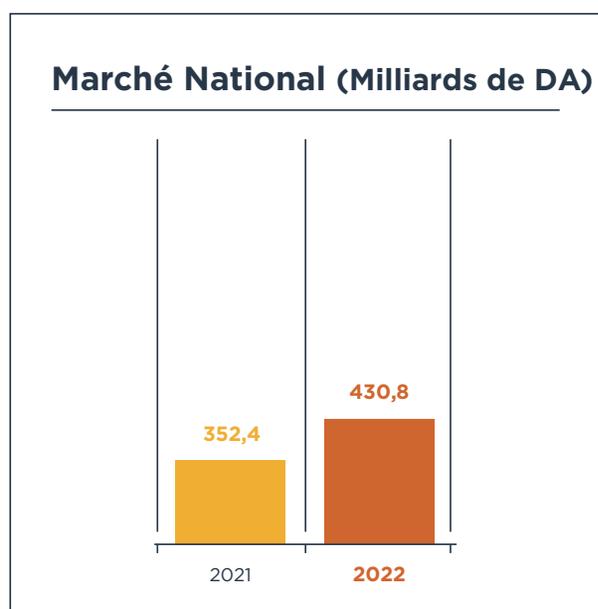
Les immobilisations financières sont passées de 1 704 Milliards de DA en 2021 à 2 166 Milliards de DA en 2022, soit une augmentation de 462 Milliards de DA.

4.4- Disponibilités de l'Exercice

Les disponibilités au 31/12/2022 sont de l'ordre de 1 457 Milliards de DA, soit une augmentation de 683 Milliards de DA par rapport à l'exercice 2021 due à la hausse des recettes des hydrocarbures.

• Ventes de Produits Finis

	10 ⁹			
	2022		2021	
	Exportation en DA	National en DA	Exportation en DA	National en DA
PÉTROLE BRUT	2 178		1 320	
LGN (CONDENSAT)	320		275	
GN	2 702	165	1 003	105
GPL (BUTANE/PROPANE)	597	8	486	7
GNL	1 086		593	
PRODUITS RAFFINÉS	1 536	254	1 082	235
PRODUITS PÉTROCHIMIQUES	3	4	4	5
TOTAL	8 422	431	4 763	352



• Engagements Hors Bilan

Les engagements hors bilan sont des droits et obligations dont les effets sur le montant ou la composition du patrimoine sont subordonnés à la réalisation de conditions ou d'opérations ultérieures.

Les engagements recouvrent notamment les passifs éventuels qui sont définis comme suit :

- Soit une obligation potentielle de l'entité à l'égard d'un tiers résultant d'événements dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance ou non d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entité.
- Soit une obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il n'est pas probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

La situation du solde des engagements arrêtés au 31 décembre 2022 est de 64 Milliards de DA, représentant les garanties données aux institutions financières et administration douanière, à savoir : crédits d'enlèvement, cautions en douanes, lettres de garantie, crédits documentaires et cautions de garantie.

5- Notes aux États Financiers

5.1- Production Immobilisée

Cette rubrique regroupe les charges encourues pour la réalisation d'investissements nécessitant la mobilisation de moyens propres en plus du recours aux tiers, notamment pour les prestations de forage et d'exploration.

Elle s'établit à 326 Milliards de DA en 2022, contre 314 Milliards de DA en 2021.

5.2- Produits Financiers

Les produits financiers ont atteint 161 Milliards de DA contre 78 Milliards de DA en 2021 marquant ainsi une hausse de 106 %.

Cette rubrique englobe les produits des participations, pour 59 Milliards de DA, ainsi que les rubriques suivantes :

Les gains de change	52
Les revenus des actifs financiers	17.1
Les autres produits financiers (intérêts sur placements)	29.3
Les revenus des créances	4

• Consommations de l'Exercice

Les consommations de l'exercice ont atteint 2 439 Milliards de DA

et regroupent les achats de matières et fournitures ainsi que tous les services et se répartissent comme suit :

Achats consommés	165.2
Services extérieurs	593.8
Redevance	1 520.1
Autres services extérieurs	159.5

Le poste achats consommés est constitué de :

- **Marchandises consommées** : représentent les marchandises faisant l'objet d'une revente en l'état.
- **Matières et fournitures consommées** : comprennent principalement les pièces de rechange, produits chimiques, matériaux de construction, casing et tubes.

5.3- Valeur Ajoutée

La valeur ajoutée, représentant la différence entre la production et les consommations de l'exercice, a enregistré une augmentation de 78 % par rapport à 2021, passant de 3 904 Milliards de DA 6 935 Milliards de DA, à savoir :

Production de l'exercice	9 374
Consommation de l'exercice	2 439

5.4- Charges de Personnel

Les charges de personnel ont connu une hausse de 25 Milliards de DA par rapport à 2021, passant de 195 Milliards de DA à 220 Milliards de DA.

5.5- Impôts, Taxes et Versements Assimilés

Cette rubrique a enregistré un montant de 3 482 Milliards de DA, constituée principalement de la taxe sur le revenu pétrolier pour 3 422 Milliards de DA, soit 98%.

5.6- Dotations aux Amortissements et provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions de l'exercice 2022 sont de 846 Milliards

de DA, marquant une hausse de 7 % par rapport à l'exercice 2021.

5.7- Charges Financières

Ce poste a enregistré un montant de 848 Milliards de DA, constitué principalement de la rémunération des associés et des pertes de change liées à l'actualisation des créances et des dettes libellées en monnaies étrangères.

La rémunération des associés (Profit oil) est passée de 493 Milliards de DA en 2021 à 734 Milliards de DA en 2022, soit une augmentation de 49 %.

Les pertes de change sur les avoirs en devises et les factures libellées en monnaies étrangères inscrites au bilan (créances et dettes) sont de 109 Milliards de DA.

6- Autres Informations : Assurances

SONATRACH, dans le cadre de sa politique de protection du patrimoine du Groupe établit des programmes de couverture d'assurances pour les deux (02) catégories de risques générés par ses activités et celles de ses filiales.

Ces couvertures englobent les risques industriels ainsi que les Risques simples et la protection des personnes.

L'année 2022 a connu le renouvellement des contrats d'assurance Risques Industriels et la reconduction des contrats d'assurances des Risques simples et protection des personnes pour les périodes ci-après :

- **Risques Industriels du 1^{er} Juillet 2022 au 30 Juin 2023 ;**
- **Risques simples du 1^{er} Juillet 2022 au 30 Juin 2023 ;**
- **Protection des Personnes du 1er Janvier 2022 au 31 Décembre 2022.**

6.1- Les Risques Industriels

La couverture assurance de ce type de risque s'est traduite par les contrats suivants pour la période 2022 - 2023 :

- **Assurance « Tous Risques Sauf », concernant les installations et complexes industriels.**
- **Assurances « Cost Of Control ».**
- **Assurances Appareils de Forage.**
- **Assurance Responsabilité Civile Générale.**
- **Assurance Responsabilité Civile Avitaillement.**

A noter que le placement des différents risques est réparti entre le marché local (assureurs locaux et Compagnie Centrale de réassurance - CCR), et le marché international de la réassurance (la captive de réassurance « SONATRACH Ré » basée au Luxembourg et le marché international de la réassurance)

6.2- Les Risques Simples

La couverture assurance de ce type de risque se traduit, pour SONATRACH Spa et ses Filiales, par la signature des conventions de (03) Trois années (2021 - 2024).

- **Contrats d'Assurances « Installations Diverses et Engins de Chantier ».**
- **Contrats d'Assurances « Patrimoine Immobilier et Mobilier ».**
- **Contrat d'Assurance « Citernes Tractées et Pertes de Produits » en Tous Risques Sauf.**
- **Contrat d'Assurance « Transport sur Corps » en Tous Risques Sauf.**
- **Contrat d'Assurance « Transports de Facultés ».**
- **Contrat d'Assurance « Automobile ».**

6.3- Les Risques De Personnes

La couverture assurance de ce type de risque est destinée à couvrir les décès et certaines maladies contractées par le personnel est conclu pour une période 03 années (2020 - 2022)

Certification des Commissaires Aux Comptes

Messieurs les membres de l'Assemblée Générale de SONATRACH,

Nous avons l'honneur de vous faire rapport de la mission de contrôle que nous avons effectuée en qualité de Commissaires Aux Comptes.

Nous avons examiné les états financiers, tels qu'arrêtés par le Conseil d'Administration de votre Société au titre de l'exercice 2022, avec un total bilan -actif/passif de quatorze mille quatre cent trente-deux milliards deux cent vingt-huit millions cinq cent trente-un mille neuf cent soixante-quatorze dinars et vingt-un centimes (14 432 228 531 974,21 DA) et un résultat net bénéficiaire de mille quatre cent quarante-huit milliards deux cent quatre-vingt-douze millions six cent treize mille vingt dinars et dix centimes (1 448 292 613 020,10 DA).

Nos différents travaux de contrôle, réalisés essentiellement à base de sondages, de recoupements et de techniques qui nous sont apparus les plus appropriés, ont été accomplis conformément aux règles de diligence normale.

Compte tenu des résultats de ces travaux, nous certifions, sous réserve de prendre en charge les remarques et observations formulées, que les comptes annuels présentés sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des activités, de la situation financière et patrimoniale de votre société au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2022.

Alger, le 04 juin 2023

Les Commissaires aux Comptes


HAMANACHE Mohamed


BENHABILES Zoheir


REBAI Rezki


AZOUMOU Farid
Expert Comptable
Diplômé par l'Etat
Commissaire aux Comptes





سوناتراچ



sonatrach

Direction Générale

Djenane El Malik, Hydra, Alger, Algérie

Tél : +213 23 48 30 30